

Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène à accompagner l'Avocat en Chef à Québec, pour s'opposer aux bills de la Compagnie "Belair" et de la Compagnie "Le Cavalier et Rié", et de prier le Contrôleur et Auditeur de mettre à sa disposition une somme suffisante pour payer ses frais de voyage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu Que les minutes soient approuvées.

30467

Soumis un rapport de la Commission des Services Electriques, transmettant un état qui indique le nombre de pieds occupés par les différentes Compagnies dans les conduits souterrains, construits sur les rues St. Catherine, St-water, Chumy, sur l'avenue Western et sur l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.

29920

Soumise une communication de Maîtres Cousineau et Lacasse, au sujet de l'équité-collecteur de Notre-Dame de Grâce,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Département en Loi, pour direction.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De donner instructions au Département en Loi, de faire les procédures nécessaires pour l'effropriation des lots de terrain désignés au Cad. de la Paroisse de Saint-Laurent, sous les Nos. 26-944, 26-945, 26-946, 26-947, la dite effropriation étant nécessaire pour l'établissement d'une fosse "Imhoff", au Ruisseau Rimbault, et étant autorisée par résolution du Conseil, en date du 28 décembre 1915.

30483

Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Évacuation, au sujet du contrat de M. Alfred Cassette, pour l'entretien des matières fécales.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De donner avis à M. Alfred Cassette que la Cité entend se prévaloir de la clause "24" du dit contrat, et qu'il ait à continuer l'exécution de ce contrat, aux conditions y mentionnées pour une autre année, à compter du premier mai 1916.

Soumis deux documents, se rapportant à des actes de bravoure, accomplis par l'Assistant-Surintendant des Parcs, M. A. Martin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Surintendant de Police, pour rapport sur les faits.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

Soumises deux séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$9,439.37 - 12,838.21, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'en autoriser le paiement.

25133

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc, recommandant que le loyer du logement occupé par M. E. Grisebois, à la Station de Pompe du Bas-Niveau, ne lui soit chargé qu'à compter du premier mai prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'approuver la dite recommandation.

29212

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet du paiement d'un compte



de \$7,260.00, pour eau fournie par la Cité à la Municipalité de Cartierville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Académie, pour rapport sur le "Statut" de la question,

Soumis un compte, au montant de \$60.00, étant le montant de la contribution de la Ville à la Ligue des Municipalités Américaines pour l'année 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De voter, à même le Fonds de Réserve une somme de \$60.00 pour le paiement du dit compte.

26225

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant des options qu'il a obtenues, pour l'achat de certaines propriétés, requises pour l'élargissement de la rue Saint-Denis.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'informer les propriétaires en question que le Bureau n'est pas disposé pour le moment à se priver de ces offres.

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de faire voter une somme de \$60.00, pour lui permettre de retenir les services des Docteurs Mercier et Panneton, de l'Hôpital Notre Dame Inure: Robertson de la Cité.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'approuver le dit rapport, et de voter, En Fonds de Réserve, pour les fins y mentionnées, une somme de \$60.00.

30436

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recom-

mandant que le salaire de M. J. H. Ledue, employé du Service de l'Inspection du Lait, lui soit retranché pour 5 jours qu'il a été absent de son service, sans raison valable.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'approuver la dite recommandation,

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Que M. Hector Sarnau, C. P., soit nommé Bibliothécaire en remplacement de M. Fred. Villeneuve, décedé, au salaire porté au Budget, la dite nomination devant prendre effet, à compter du 15 du mois courant.

En faisant la proposition ci-dessus, M. le Commissaire Côté exprime l'opinion que si la construction de la Bibliothèque eût été terminée, il aurait proposé en même temps la nomination de deux assistants, qui auraient probablement été M. M. Casimir Hébert et M. le Docteur Atherton.

Les Membres du Bureau expriment le désir que la déclaration de M. le Commissaire Côté soit consignée au procès-verbal.

30154

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant les avis que doivent donner à la Ville les Compagnies d'Utilité Publique qui désirent ériger des poteaux dans les rues de la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Que l'Ingénieur reçoive instructions de s'aboucher avec l'Ingénieur de la "Montreal Public Service Corporation" pour que cette dernière consente à donner un avis de 30 jours, dans tous les cas où elle désirera ériger des poteaux, dans les rues de la Ville, et que si la Compagnie refuse d'en venir à une entente à l'amiable, des démarches soient faites auprès



de la Législature pour que sa charte soit amendée, de façon à ce qu'un avis de 30 jours soit donné à la Ville, comme dans le cas de la charte de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

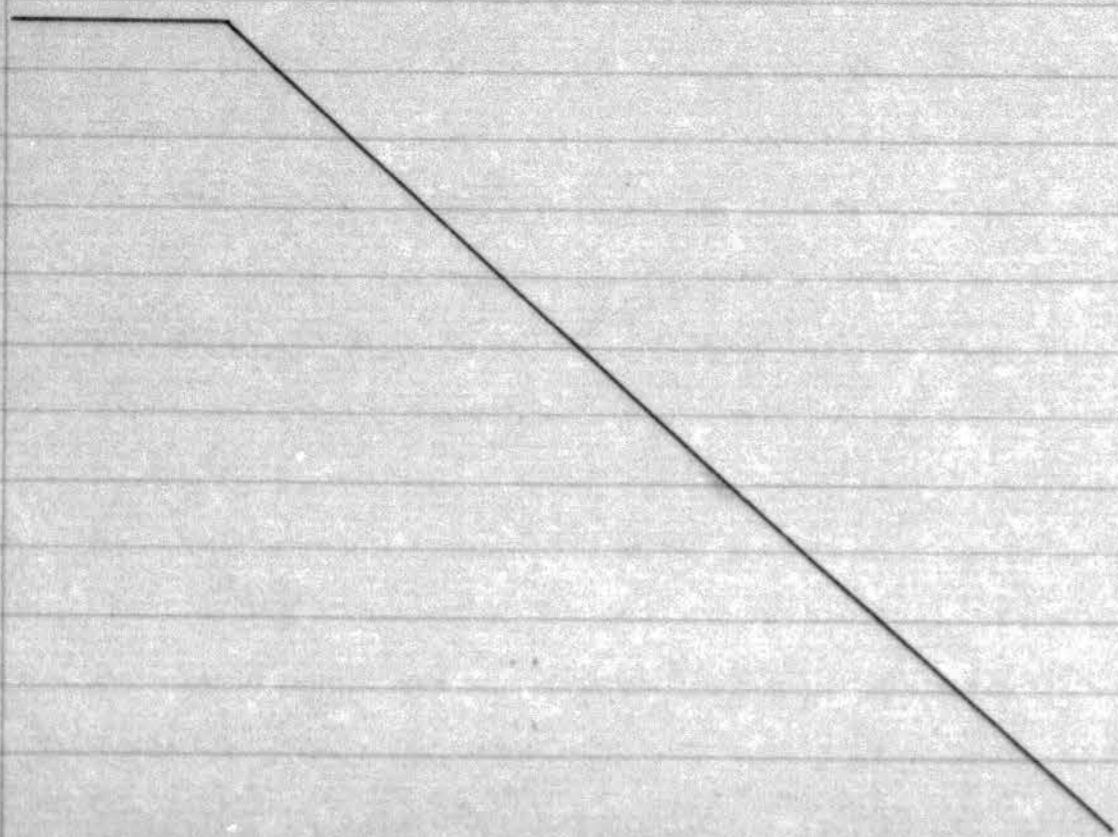
Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et auditeur de la Cité, au montant total de \$4,261.25, suivant liste certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu  
L'en autoriser le paiement.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, et Résolu  
Unaniment:  
Que les Commandants du 150<sup>ème</sup> et du 163<sup>ème</sup> Régiments les Colonels Barri et Desrosiers, soient autorisés à faire, à une date qu'ils choisiront, un tag-day, pour aider financièrement les deux Régiments Canadiens-Français, les organisateurs devant s'entendre avec le Surintendant de Police, pour fixer la date de ce tag-day,

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu  
Que la séance soit ajournée à demain, jeudi, le 20 janvier, à 10 hrs. A.M.

Yournement, Im maching



Procès Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 20 janvier, 1916, A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M.M. les Commissaires Côté,  
Mc Donald,  
Giroux,

Le Bureau prend en considération la question du déminagement des usines d'égouttage de la "Montreal Abattoirs", en dehors des limites de la Ville de Montreal.

M.M. les Echevins Mayrand, O'Connell et Pochon sont présents.

Le Président du Bureau des Estimateurs et l'Architecte de la Ville sont appelés devant le Bureau et reçoivent instructions de préparer des rapports additionnels sur cette question.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu  
Que le Dessinateur en Chef de la Ville reçoive instructions de fournir au Président du Bureau des Estimateurs et à l'Architecte de la Ville les plans dont ils auront besoin pour faire l'évaluation du terrain et des bâtisses, appartenant à la "Montreal Abattoirs" à la Pointe St. Charles, et qui seront libérés par suite du déminagement des sites usines en dehors des limites de Montreal.

27193

Soumise une communication du Secrétaire-Directeur du Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec, transmettant une copie d'une résolution du dit Conseil, au sujet des mesures que la Ville de Montreal est à



prendre pour supprimer les nuisances causées par la Compagnie des Abattoirs.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De consigner la dite communication au procès verbal, et de la déposer au dossier.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

27193

Soumise une communication du Comité Municipal St. Jean Percherons, concernant le règlement proposé de la question des Abattoirs et de leurs nuisances.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De déposer au dossier.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

*in M. A.*

~~A la suggestion de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il~~

Résolu A la suggestion du Maire, et Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Que l'étude de la question des Abattoirs soit ajournée sine die afin de permettre au Bureau d'avoir une entrevue avec l'Association des Bouchers, à ce sujet.

Advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture de la briques.

Les soumissions suivantes sont lues, en présence des parties intéressées:

	Prix	Dépôt
1. - The National Brick Co. of Lepraire,	\$7.75 à bord du char et \$11.00 à pied d'oeuvre.	\$ 5.50.
2. - St. Lawrence Brick Co. Ltd.	\$9.50 pour une quantité de 2,000,000 seulement.	1.90.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De référer les dites soumissions à l'Ingénieur en Chef et au Surintendant des Achats et des Ventes pour tabulation et rapport, de déposer les chèques de dépôt chez le Trésorier de la Cité, et de demander au Département en Loi si le Bureau a le droit de considérer l'offre faite par la "National Brick Company", au prix de \$7.75 F.C.B. Montréal, et si cette offre est conforme aux spécifications, Il est, en outre

Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur la question de savoir si la Ville gagnerait à accepter une offre telle que celle faite par la "National Brick Company", au prix de \$7.75 F.C.B. Montréal, en se chargeant elle-même de payer le coût du transport à pied d'oeuvre.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

Soumise une résolution du Conseil, en date du 28 décembre 1915, à l'effet d'approuver un rapport du Bureau des Commissaires qui recommandait d'accorder à la "Montreal Tramway Company" la permission de prolonger sa ligne sur l'avenue du Parc, jusqu'à la rue Lannée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De demander au Département en Loi, si la Ville peut, étant donné le fait que la Compagnie a pris possession de l'avenue du Parc jusqu'à la rue Lannée, obliger la dite Compagnie à prolonger sa ligne jusqu'à la rue Atlantique.

30315

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, déclarant ne pouvoir faire droit à la requête de M. L. Cléroux, qui demande l'autorisation d'occuper un lot situé au No. 242 de la rue St. Marguerite, pour y établir une



boutique de forge.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De concourir dans le dit rapport, et d'informer le requérant, en conséquence.

30077 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant que la résolution du Bureau, (No. 30077) en date du 14 décembre 1915, à l'effet d'accorder à M. N. Fran, l'autorisation d'occuper le lot situé au No. 240 de la rue Brown, pour y ériger une boutique de forge, soit reconsidérée et abrogée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Que la résolution du Bureau (No. 30077) en date du 14 décembre 1915, soit reconsidérée et abrogée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Que la séance soit ajournée à vendredi, le 21 du courant, à 3 hrs. P.M.

Deux lignes rayées nulles.

Ajournement. M. MacIntyre

Procès-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenue le 21 janvier, 1916. P.M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,  
Côté,  
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Mc Donald est appelé à présider.

30257 Soumise une communication du Secrétaire du "Builders' Exchange", demandant que le Bureau lui transmette une copie de la résolution, adoptée le 21 décembre dernier, au sujet de la préparation de la liste des Salaires Raisonables, pour 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Qu'une copie de la dite résolution soit transmise au Secrétaire du "Builders' Exchange".

30075 A. Soumise une communication du Secrétaire du Conseil des Métiers en Construction, concernant la préparation de la liste des Salaires Raisonables, pour 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Qu'une copie de la résolution, adoptée par le Bureau, à ce sujet, le 21 décembre dernier, soit transmise au Conseil des Métiers en construction.

29004 Soumise une communication de M. J. E. C. Dumbray, concernant la demande de pension du sous-chef Lussier, du Dépar-



tement des Incendies.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu Que la demande de pension de M. Lussier soit  
laissée en suspens jusqu'à ce que le Bureau  
ait obtenu les renseignements voulus, pour  
décider si M. Lussier peut exercer dans le  
Service Municipal d'autres fonctions que celles  
qu'il exerce actuellement.

30208

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
Municipaux, concernant l'augmentation de  
salaire de M. J. Gaudreau, contremaître des  
balayeurs à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu Que le Bureau ne peut recommander cette  
augmentation de salaire, vu l'état des finances  
de la Ville.

30502

Soumis un rapport du Surintendant des  
Marchés, recommandant de transférer à M. F.  
Pétre Marcil le bail de M. Léonard Forge, loca-  
taire de l'ital, portant les Nos. 1 et B., dans le  
Marché St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'autoriser le transfert du dit bail, aux condi-  
tions ordinaires.

30498

Soumis un rapport du Surintendant des  
Marchés, déclarant ne pouvoir recommander  
de faire droit à la requête de M. M. N. Puyaveau C<sup>ie</sup>,  
locataires du Marché St. Jacques, qui demandent  
que leur loyer soit réduit à \$1.75 de \$2.75 qu'il  
est actuellement.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De concourir dans le dit rapport, et d'informer  
les requérants en conséquence.

30497

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, trans-  
mettant l'annonce, les cahiers des charges, ainsi  
que les plans, pour la demande de soumissions,  
en rapport avec la construction d'une usine de  
pompes sur l'équité-collecteur West Broadway.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'approuver les dites annonces et d'en autori-  
ser la publication.

30478

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,  
recommandant de rembourser à la Compagnie  
"S. M. Cook", un dépôt de \$15,000.00, fait en  
rapport avec son contrat (No. 4) pour la  
construction de conduits souterrains, attendu  
que les travaux en question ont été exécutés  
à la satisfaction de la Commission des Services  
Electriques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

30196

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,  
transmettant pour approbation, l'annonce, la  
résolution du des charges pour la fourniture et la livraison  
31 janvier 1916 de 6,000 tonnes d'asphalte raffiné, pour l'ex-  
page 564 cise de 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu Que des soumissions soient demandées pour  
la fourniture de 6,000 tonnes d'asphalte, pour  
le 24 février prochain.

30456

Soumis un rapport du Surintendant des  
Edifices Municipaux recommandant de faire  
voter un crédit de \$45.00, pour payer le  
coût de l'installation d'une porte en fer  
ajourée, à la voûte dans laquelle sont dé-  
posés les minutes du Greffe du Notaire  
de la Cité.



Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De recommander au Conseil de voter, pour  
les fins ci-dessus la dite somme de \$45.00  
Ex-Credit voté pour le salaire du Bibliothécaire.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

25476

Soumis le rapport conjoint du Surintendant  
des Achats et des Ventes et du Chef du Département  
des Incendies, sur les soumissions reçues,  
le 21 décembre dernier, pour l'achat d'un terrain  
requis pour l'érection d'un poste de pompiers,  
dans cette partie du Quartier St. Denis, connue  
sous le nom de Park Extension.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, Il est  
Conformément au dit rapport, de recomman-  
der au Conseil d'accepter la soumission de  
M. John C. Brennan, et de faire l'acquisition du  
terrain offert par ce dernier, situé sur la rue  
Dickens, et portant le No. du Cad. 637, subdiv.  
Nos. 557 et 558, au prix de 0.25 \$ le pied.

Soumises trois séries de mandats, vérifiés  
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au  
montant respectif de \$19,925.50 - 1,538.97 - 406.81  
suivant listes certifiées.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
En autoriser le paiement.

30485

Soumis un état de déboursés faits par le  
Département en Loi, dans différentes causes.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De voter, à même le Fonds de Réserve, une  
somme de \$213.20 pour le paiement de ces  
déboursés.

30491

Soumis un rapport du Surintendant

des Achats et des Ventes recommandant de rembour-  
ser à la Compagnie "James Robertson Limited",  
un dépôt de \$1,386.00, fait en rapport avec sa  
soumission, pour la fourniture et la livraison  
de tuyaux en plomb, pour l'année 1915.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

30488

Soumis un rapport du Département en Loi,  
concernant le paiement d'une police acquittée  
de \$600.00, payable aux héritiers de l'ex-pompier  
William S. Maybury.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De voter Ex-Fonds de Réserve, une somme  
de \$600.00, pour payer la dite police, et de mettre  
cette somme à la disposition du Notaire de la  
Cité, avec instructions de préparer une quit-  
tance qui devra être préparée conformément  
au rapport du Département en Loi.

25663

Soumis un rapport du Président du  
Bureau des Estimateurs, recommandant  
d'accepter l'offre faite par M. Antoine Despatie,  
à l'effet d'acheter de la Ville une lisière de  
terrain d'environ 696 pieds superficiels, et  
formant partie du lot No. 1459 du Cad.  
du Quartier St. Marie au prix de \$400.00.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De recommander au Conseil l'acceptation  
de la dite offre.

30492

Soumis un rapport du Surintendant de  
Police, recommandant de louer de M. E. C.  
Crenier, une propriété située au No. 2722  
de la rue Notre-Dame Ouest, avec l'usage  
d'un hangar, situé en arrière de la dite  
propriété, pour les fins de l'installation du  
Poste de Police No. 31, au prix de \$20.00 par



mois, la Ville se chargeant de faire les réparations nécessaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver le dit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De demander au Chef du Département des Incendies et au Surintendant de Police de faire rapport sur l'opportunité d'aménager le Parc de Bordeaux et sur le coût de l'achat des meubles nécessaires.

Receindie par résolution du 24 fév. 1916 page 662  
Souscrites deux réquisitions, dont l'une pour l'achat de 4,500 pieds linéaires de pierre à bordure droite, (brute) et de 3,200 pieds linéaires de granit à bordure bois (brut), au coût de \$2,400.00 pour chacune des dites réquisitions.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver les dites réquisitions, les commandes devant être données à ceux des fournisseurs dont les prix sont les plus bas dans les soumissions actuellement devant le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que la séance soit ajournée à lundi, le 24 courant, à 11 hrs. A. M.

Ajournement In Maundy

Croquis-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 24 janvier, 1916. A. M.

Présente.

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.  
M. M. les Commissaires Giroux,  
McDonald.

Son Honneur le Maire attire l'attention du Bureau sur le jugement récemment rendu dans la cause du Roi contre Pelland, tel que rapporté par les journaux, et dépose sur la table un rapport de l'Ingénieur en Chef, en date du 22 janvier, contenant divers renseignements, concernant l'équité de Notre-Dame de Grâce, ainsi que le coût de la construction des égouts faits en régie et de ceux faits par contrat.

Il met également devant le Bureau un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, ainsi que l'examen subi par M. H. Julien, comme inspecteur pour les travaux d'équité.

Souscrites des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$53,600.77, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'en autoriser le paiement.

24315

Souscrite un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, concernant le permis accordé à M. M. Sévigny et Lalonde, pour installer un réservoir à gazoline, sous le trottoir de la rue Notre-Dame Ouest.



Résolu De référer au Département en Loi, conformément à la recommandation du Surintendant des Privilèges.

30513 Soumis des rapports du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, recommandant d'accorder les permis suivants:

Mademoiselle M. L. Sexton & Al., permis de garder en place & entrées à charbon, sous le trottoir de la rue Notre-Dame Ouest.

30511 Madame J. Parker, privilège de garder en place un puits de lumière sous le trottoir de la rue St. Antoine.

30512 Succession F. Fairman, privilège de garder en place un puits de lumière, sous le trottoir de la rue St. Catherine Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De recommander au Conseil l'octroi des dits permis.

30373 Soumis des rapports de l'Avocat en Chef et du Président du Bureau des Estimeurs, concernant la demande d'exemption de taxes faite par la Corporation de l'Eglise Saint-Georges.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'informer les requérants, conformément aux dits rapports.

29759 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de certains comptes de taxes spéciales que la Commission Scolaire de St. Stanislas refuse de payer.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De concourir dans le dit rapport, et d'informer la Commission Scolaire de St. Stanislas en conséquence.

Soumise une requête des cochers stationnant

sur le Poste, établi sur la rue Metcalfe.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

24516 Soumise une communication de M. Anselme Demers, Ex-Détective, concernant sa demande de pension.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De référer au Département en Loi, pour rapport.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

30527 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout dans la rue Harold, du Boulevard Rosemont à la rue Bellechasse, au coût de \$10,000.00, dont \$1,000.00 payable par la Ville et \$9,000.00 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De recommander au Conseil le vote de la dite somme de \$10,000.00 pour les fins ci-dessus mentionnées.

30469 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, demandant l'autorisation de payer à M. William Rhodes, 4 coupons des bons de St. Henri, portant les Nos. 068, 069, 070, 071, qui étaient payables le premier novembre dernier et qui ont été détruits ou perdus.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Département en Loi, pour savoir comment ce paiement pourrait être légalement fait.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer des formules pour la demande



de soumissions pour la municipalisation du sable, et de faire en même temps rapport sur la question de la municipalisation de ce matériel.

30520

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de transférer à M. Alphonse Soucy, le bail de M. James S. Hickey, locataire de l'étal, portant le No. 33, situé à l'extérieur du Marché St. Antoine.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le dit transport.

M. le Commissaire Ainey laisse son siège.

Une délegation des Commissaires d'Écoles d'Hochelaga se présente devant le Bureau, au sujet de la réclamation qu'elle a produite contre la Ville, en rapport avec le changement de niveau de la rue sur laquelle est construite l'école de la dite Commission.

Le Secrétaire reçoit instructions de mettre le dossier en cette affaire devant M. le Commissaire Giroux.

La Commission Scolaire d'Hochelaga se plaint de l'établissement d'un poste de Cochers, sur les rues Hudson et Desjardins, à proximité d'une autre école de la Commission.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De demander au Surintendant de Police, s'il n'y aurait pas un site plus favorable pour l'établissement de ce Poste de Cochers.

Soumises deux communications des Cap-Équipiers Collin et Charish, du Département des Incendies, concernant le paiement de leurs pensions.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De référer au Chef du Département des Incendies et au Contrôleur et Auditeur de la Cité, pour rapport.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Que la séance soit ajournée à 2.30 hrs. P.M. ce jour.

Ajournement. M. Macpherson



Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 24 janvier, 1916. P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président  
M.M. les Commissaires Ainey,  
McDonald,

Reçue une communication de M. le Notaire  
E. P. Décar, demandant au nom du Comité  
des Munitions du Gouvernement Impérial,  
la permission d'ériger une bâtisse tem-  
poraire en acier et briques solide sur le  
lot Cad. No. 144 de la Paroisse de Montréal,  
pour y ériger une fabrique de fusées, pour  
les obus.

Attendu, que les Règlements de construction  
du Quartier Notre-Dame de Grâce défendent  
l'érection de manufactures en dehors de 200 pieds  
au sud de la voie du C. P. R.,

Attendu; que la demande de M. le Notaire Dé-  
car est appuyée d'un télégramme, venant  
du Secrétaire du Comité des Munitions du Gov-  
vernement Impérial, M. Dobson, et que telle  
demande doit être confirmée par une lettre  
officielle du Comité.

Résolu  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Recommandé au Conseil d'accorder au  
Comité des Munitions du Gouvernement Impérial  
la permission de construire la bâtisse temporaire  
en question, suivant le plan annexé à la  
dite demande; la présente permission n'étant  
valable que pour la durée de la guerre et  
pour deux ans après la fin de la guerre, alors  
que les bâtisses en question devront être  
démolies par et aux frais du Comité des

Munitions du Gouvernement Impérial, et la  
Ville devant être tenue indemne de tous dom-  
mages qui pourraient résulter de la construction  
et de l'opération de la dite manufacture, le tout  
sujet à l'approbation du Département en Loi.

Résolu  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu que la séance soit ajournée au 25 du courant,  
mardi, à 11 hrs. A. M.

Ajournement *in m. c. l. m. g.*



Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 26 janvier, 1916 A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président  
M. M. les Commissaires Ainey,  
McDonald,

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu Que les minutes soient approuvées.

Sauvée une communication de M. L. E. Trudeau  
demandant d'être remis en possession d'une  
requête qu'il avait attaché à son application,  
à la position d'inspecteur de fruits.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'autoriser le Secrétaire à remettre la dite re-  
quête à M. Trudeau.

30114  
Sauvée un rapport de l'Ingénieur en Chef,  
recommandant la nomination de M. John Lynch,  
comme ingénieur-mécanicien de jour, et de  
M. Jos. Whitton, comme ingénieur-mécanicien  
de nuit, au salaire de \$1,000.00 par année,  
et de leurs assistants, M. M. H. Dubuc et G. Mercier,  
au salaire de \$2.50 par jour, pour la Station  
de Pompage du Bassin Elgin.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'approuver les dites nominations.

Sauvée une communication de Son Honneur  
le Maire, transmettant la démission de M. J.  
Lafleur, commis du Bureau du Greffier.  
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'accepter la dite démission.

Résolu Il est  
Que les Chefs des différents Services Municipaux soient priés de porter à la connaissance des fonctionnaires, sous leur contrôle, l'appel qui leur est fait, par la Section de Montréal du Fonds Patriotique Canadien, afin d'obtenir d'eux la souscription d'une journée de salaire pour chaque trimestre de l'année 1916.

Que les listes de souscription à ce sujet soient transmises aux dits Chefs de Services, et lorsque ces listes auront été remplies, qu'elles soient remises au Trésorier de la Cité, qui devra s'occuper de faire parvenir à qui de droit les sommes souscrites,

Que ce Bureau serait heureux de voir tous les fonctionnaires répondre aussi généreusement que possible à cet appel.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Edifices Municipaux: Nos. 190-202 (1915) 12-13 (1916)  
Parcs (Parc Mt Royal) No. 3.

" ( " Lafontaine ) Nos. 10-15-17-18.

Privileges et des Licences: (Sous des Habitants) No. 2

Impressions & Papeterie: No. 4.

Incineration: Nos. 8-9.

Vairie (Division Est) Nos. 9-10.

Egouts ( " Ouest ) " 6-8-9-10.

Aqueduc: Nos. 31-36-37-38-39-40-41-42-43-  
44-45-46-47-48.

Assistance Municipale: Nos. 13-14-15-16-17.

Alarmes: Nos. 4-5.

Laboratoire Municipal: No. 1.

Police: Nos. 3-4-6-7-9-10-12-13-14.

Incendies: Nos. 13-14-15-16-17-18-19-20.

Vairie (Division Nord) Nos. 16-17-18-19.

do ( " Ouest ) No. 4



30367 Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la Compagnie "W.P. Luthbert" a le droit de retirer sa soumission, pour la fourniture de plomb en saumon et de ferblanc, ainsi que son dépôt, attendu que telle soumission n'avait pas été acceptée à l'époque où la Compagnie a notifié le Bureau qu'elle entendait la retirer.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu De rembourser à la Compagnie "W.P. Luthbert" le dépôt fait avec sa soumission du 3 décembre dernier, et d'accorder le contrat pour la fourniture de 150 tonnes de plomb en saumon et d'une tonne de lingots de ferblanc au plus bas soumissionnaire, après la Compagnie "W.P. Luthbert".  
Il est, en outre,

Résolu D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir, lequel contrat devra contenir une clause à l'effet que la Cité ne sera pas tenue de prendre la quantité mentionnée dans la formule des soumissions.

30519 Soumise une communication de M. Henri Beauchamp, sollicitant une pension.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Chef du Département des Incendies et au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, pour rapport.

30407 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à la "Harris Abattoir Company", la permission d'ériger une plateforme dans les cours de la Compagnie du Pacifique, sur le lot, portant le No. Cad. 10, subd. 311 du Quartier St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal

d'Hygiène et de Statistique, pour rapport.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

30106 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville et du Surintendant des Parcs, concernant la réclamation de M. Paul Larocque, pour prix du transport de matériaux à l'Île Sainte-Hélène, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'informer M. M. Bessette et Pugas, les procureurs de M. Larocque, conformément au dit rapport, sous la direction du Département en Loi.

30532 Soumise une communication de M. Edouard J. Cox, demandant de remplacer un certain nombre d'arbres sur la rue Larocque-Crescent, et de faire paver la dite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu De référer au Surintendant des Parcs et à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 24 janvier 1916, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport du dit Bureau, en date du 15 janvier 1916, lequel rapport recommandait que des démarches soient faites, afin d'obtenir de la Législature les pouvoirs nécessaires, pour que la Ville de Montréal vote, à même son Fonds d'Emprunt, une somme n'excédant pas \$300,000.00 pour fournir sa quote-part au Fonds Patriotique Canadien, et pour venir en aide aux diverses Sociétés de charité publique, en cas de besoin.  
Il est,

Résolu De réitérer le rapport du Bureau, en date du 15 janvier 1916, et d'informer le Conseil que le Bureau des Commissaires ne concourt pas dans les raisons mentionnées dans le



rapport de la Commission de Législation.

30529

Soumise une réclamation de M. Frank Kinner, pour différence de salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
De référer à l'Inspecteur des Salaires Raisonnable, pour rapport.

Soumises six séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$41,111.95 - 115,210.11 - 60,412.93 - 2,962.64 - 23,773.80 - 17,820.75, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Ainey laisse son siège.

Soumis des rapports du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, recommandant d'accorder les permis suivants:

30536

M. M. L. Millman & A., privilège de garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir du Boulevard St. Laurent.

30537

Alphonse Valiquette, privilège de garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir de l'avenue des Pins, Est.

30535

M. A. Pérodeau, privilège de garder en place une marquise au-dessus du trottoir de la rue Saint-Urbain.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

27193

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant une offre de M. Minogue, pour le transport des détritues.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu

De référer au Surintendant du Département de l'Évacuation, pour rapport.

30558

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à la Compagnie "W. L. Thom Oil", une somme de \$50.00, représentant la balance due sur le montant qu'elle a déposé, en rapport avec sa soumission, pour la fourniture et la livraison d'huiles, durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus à la Compagnie "W. L. Thom Oil".

Résolu

30542

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à M. Harmandas Ferron, un dépôt de \$100.00 fait en rapport avec sa soumission pour la fourniture et la livraison de grosse pierre (Rubble), durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Résolu

30541

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à M. M. Beardmore & Co., un dépôt de \$184.00, fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture et la livraison de cuir, durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Résolu

27220

Soumise une communication de la Compagnie "Williams Manufacturing Limited", concernant l'achat de machines à écrire.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'informer la dite Compagnie que le

Résolu



Surintendant des Achats et des Ventes a été avisé  
d'avoir à la favoriser autant qu'il sera possible  
de le faire.

M. le Commissaire Ainey reprend son siège.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'autoriser l'achat de \$2,400.00 de briques de la St-  
Lawrence Brick Company, au prix de sa soumis-  
sion, savoir:  
\$9.50 le mille, livrée à pied d'œuvre.

30406 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville,  
recommandant d'accorder à M. M. J. Finestone  
& Al. la permission d'ériger un hangar,  
avec couverture en gravois, sur le lot portant  
le No. Cad. 1345 du Quartier Ste. Anne, situé en  
arrière du No. 248 de la rue William.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

26911 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville  
et du Surintendant des Edifices Municipaux,  
concernant le paiement de la balance due  
sur le contrat de la Compagnie "Peter Lyall",  
en rapport avec la construction de l'Annexe.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
De référer au Département en Loi, pour  
savoir où en est rendue la réclamation  
de M. Lalonde, propriétaire de l'immeuble situé  
en arrière de l'Annexe.

30516 Soumis un rapport du Surintendant des  
Edifices Municipaux, au sujet du bail de M. J. O.  
Mathieu, pour l'immeuble portant le No. 1393  
de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

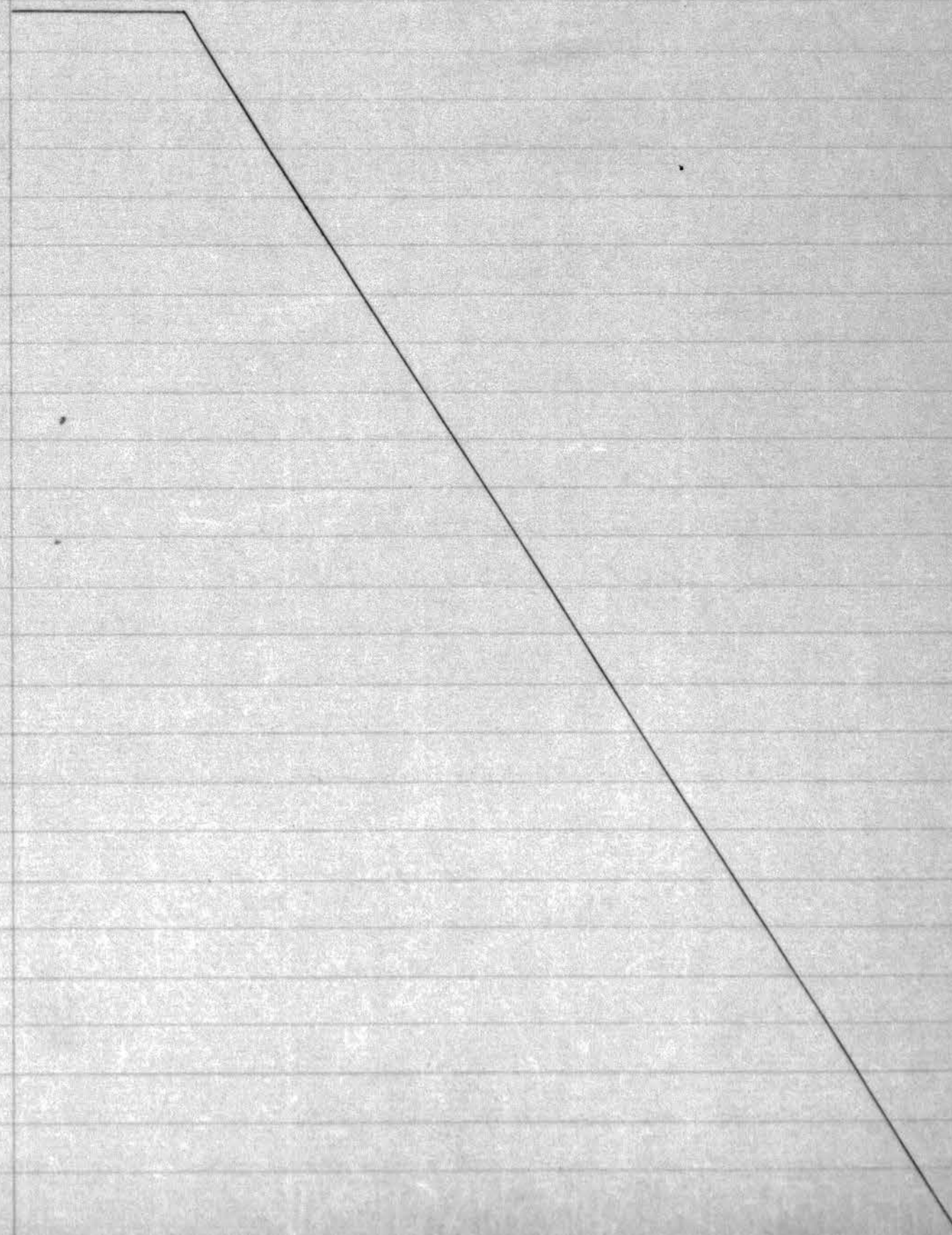
Résolu De référer au Département en Loi, pour directive.

M. le Commissaire Ainey laisse son siège.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
De demander à l'Association des Bouchers d'infor-  
mer le Bureau quand elle sera prête à le  
rencontrer, au sujet de la question des abattoirs.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Que la séance soit ajournée à jeudi, le  
27 courant, à 11 hrs. A. M.

Ajournement. In meeting





Procès Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 27 janvier, 1916, A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M.M. les Commissaires Giroux,  
McDonald,

Soumise une communication du Lieutenant-Colonel A. A. Magee, du 148<sup>ème</sup> Bataillon, remerciant les autorités de la Ville pour lui avoir permis de placer deux tramways dans deux parcs publics de la Ville, pour des fins de recrutement.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De déposer de record.

30557

Soumise une communication de la "McLaughlin Carriage Company Limited", sollicitant la permission de placer une enseigne à travers la rue St. Catherine, à partir du coin de la rue St. Alexandre, à l'Edifice Jacobs, durant la semaine de l'exposition des automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'accorder la permission demandée.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

Soumise une communication du Gérant de la Compagnie de Téléphone "Bell", concernant l'inscription dans les deux langues des différents Services de téléphone de l'Hôtel de Ville dans l'annuaire publié par la Compagnie.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu De déposer de record.

30510 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant de prolonger l'équité de la rue Université, sur une longueur de 45 verges, de la rue Dorchester vers le sud, jusqu'à l'équité existant, au coût approximatif de \$1,100.00 dont \$200.00 payable par la Ville, et \$900.00 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Une déléguation de l'Association des Bouchers de Montréal se présente devant le Bureau, pour exposer les griefs qu'ils ont contre la Compagnie des Abattoirs.

M. A. J. Gariépy, président de l'Association, prend le premier la parole.

Il expose les griefs des bouchers qui peuvent se résumer aux suivants:

- 1<sup>o</sup> Aux termes du Règlement No. 129, les Bouchers devraient avoir la préséance, pour ce qui concerne l'abattage des animaux,
- 2<sup>o</sup> Les débris des animaux abattus deviennent la propriété de la Compagnie qui charge en plus un certain montant pour l'abattage des animaux,
- 3<sup>o</sup> L'article du Règlement No. 129, qui exige qu'un certificat soit donné par l'Inspecteur de la Cité, pour établir que les viandes sont propres à la consommation, n'est pas appliqué.

M. A. Leduc appuie les remarques du président de l'Association.

Son Honneur le Maire, en réponse, suggère que l'Association des Bouchers envoie, par écrit, au Bureau des Commissaires, tous



leurs griefs et fasse les suggestions qu'elle croira devoir faire, pour que ces questions soient prises en considération, lors de l'étude du contrat avec la Compagnie des Abattoirs.

M. Pigeau adresse également le Bureau, et après avoir fait l'historique de la Compagnie des Abattoirs, déclare que le principal grief des bouchers, contre la Compagnie, est le retard préjudiciable apporté à l'abatage des animaux.

M. le Docteur Pouchet, présent à l'assemblée, prend la parole, et au cours de ses remarques, M. le Commissaire Airey laisse son siège.

Son Honneur le Maire quitte son siège, et la séance est suspendue.

Son Honneur le Maire reprend son siège, et la séance est réouverte.

M. le Commissaire Mc Donald adresse quelques remarques au sujet de cette question, et au cours de son discours, Son Honneur le Maire quitte la salle pour quelques instants.

La séance est suspendue et réouverte quelques instants après, lorsque Son Honneur le Maire reprend son siège.

Puis:

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Que l'Association de Bouchers soit prié de transmettre, par écrit, tous les griefs des Bouchers contre la Compagnie des Abattoirs.

Résolu Il est, en outre,  
Que M. le Docteur Pouchet soit prié de placer deux de ses Inspecteurs, l'un à l'abattoir de l'est, et l'autre à l'abattoir de l'ouest, et de demander à l'Association des Bouchers de mettre, elle aussi, un inspecteur à chacun de ces abattoirs, les dits Inspecteurs de la Ville et de l'Association des Bouchers devant coopérer ensemble

et faire rapport au Docteur Pouchet sur les opérations qui se font sur place.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Que la séance soit ajournée au 28 du courant, vendredi, à 11 hrs. A. M.

Ajournement. In making



Procès-Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 janvier, 1916, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.  
M. M. les Commissaires Ainey,  
Mc Donald,

30571

Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, informant le Bureau que son Département n'a plus besoin d'un certain local situé sur la rue Azilda, entre les rues De Vaudeville et Souigny, et qui était utilisé pour renniser des appareils à incendie.  
Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'informer la propriétaire, Madame Cyrien Rioux, que le Département des Incendies cessera d'occuper ce local à compter du 30 avril prochain.

30534

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant une liste de propriétés, dont les baux expirent le premier mai prochain, et qui peuvent en conséquence être démolies, savoir:

Propriété J. J. Décarie, 357-359 rue Notre-Dame de Grâce.  
Propriété Pierre Provost, 363-369 Visitation N, 701-703 De Montigny Est.  
Propriété Lincourt-Lafamme, 621-623 rue De Montigny Est.  
Propriété Moses Feldman, 1283-1285 rue Notre-Dame Ouest.  
Propriété A. G. de Tonnancour, 1289-1293 " " "  
Propriété H. Lemay, 1420-1422 rue Saint-Denis.  
Propriété Hyman Ross, 1257-63 rue Notre-Dame Ouest.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

Que les propriétés ci-dessus mentionnées soient démolies, et que le Surintendant du

Département des Edifices Municipaux soit autorisé à aviser les occupants en conséquence.

30559

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant une liste de propriétés appartenant à la Ville et affectées par des baux à long terme.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de laisser cette affaire dans le "statu quo".

Soumise une communication du Président de la Commission des Ecoles de Bordeaux, demandant l'usage gratuit de la salle municipale du Quartier Bordeaux, pour le 31 du mois courant, à 8 hrs. P. M.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

D'accorder la dite demande.

25302 - 25306

Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, concernant les demandes des Ex-Capitaines Charest et Collin, en rapport avec le paiement de leur pension.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De référer au Directeur de l'Assistance Municipale, pour savoir quel était le salaire de ces deux employés, et quel est le montant de la pension qui leur serait due.

30553

Soumis un rapport de M. A. Martin, Gouverneur de l'Île Sainte-Hélène, transmettant un chèque de \$25.00 qu'il a reçu de M. Pacifique Paillargon, en rapport avec un accident survenu le 15 du mois courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu

De donner instructions au Trésorier de la



Cité de retenu à même le montant du dit  
chéque, une somme de \$12.00, représentant  
la pension de 3 chevaux durant une semaine,  
et de rembourser la balance à M. Paillargon.

M. Rodolphe Monty, avocat, se présente devant  
le Bureau au sujet de la réclamation de la  
"Stinson Rees Builders' Supply Co.", en rapport  
avec la livraison des blocs, pour l'année 1915.  
Sans considération.

30574

Soumis un rapport du Surintendant des  
Marchés, recommandant de transférer à M. Georges  
Nackel, le bail de M. M. Nackel, pour l'étal portant  
le No. 73, dans le Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le transfert du dit bail.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu Que le téléphone de M. L. Godbout soit transféré  
à la résidence de M. Gagnon, nommé chauffeur  
de la voiture de Son Honneur le Maire, et que  
des instructions en conséquence soient don-  
nées au Surintendant des Edifices Municipaux.

Résolu

30522

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville,  
recommandant d'accorder à M. Oswald Charbon-  
neau, l'autorisation d'occuper le lot portant le  
No. Cad. 246 du Quartier Saint Louis, situé au  
No. 203 Avenue de l'Hôtel de Ville, pour y recevoir,  
emmagasiner et vendre de la gasoline, dans  
un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'accorder le dit permis.

Résolu

30208

Soumis un rapport du Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant  
l'augmentation de salaire du Docteur J. A. Poiret.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De transmettre copie du dit rapport à M. L'Échevin  
Minard.

Soumise une communication de M. M. Laffamme,  
Mitchell & Co. demandant de transférer à M. Alexandre  
Duclos, le privilège dévolu par M. Harry Culos, pour  
la vente des rafraîchissements, etc, sur le Parc  
Mont-Royal.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De référer au Surintendant du Parc Mont-Royal,  
pour rapport, et de demander au Département  
en L'air si la cession de tel privilège peut être  
légalement faite.

30547

Soumis un rapport du Surintendant des Mar-  
chés, recommandant de transférer à M. M. Brownstein  
le bail de M. M. Mengler, pour l'étal portant les Nos.  
14 et 15 dans le Marché St. Antoine.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
D'autoriser le transport du dit bail.

30066

Soumis un rapport du Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de Statistique, recomman-  
dant d'accorder à M. H. P. Duval, l'autorisation  
de construire deux plateformes dans les cours  
du Pacifique Canadien, dont l'une aux Usines  
Angus, et l'autre sur la rue Ontario et Percé,  
pour l'enlèvement du fumier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'accorder la dite autorisation, à la condition  
que le dit M. Duval signe la garantie annexée  
au rapport du Directeur du Bureau Muni-  
cipal d'Hygiène.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De donner instructions au Notaire de la Cité de



suspendre la préparation de l'acte de vente de certain terrain, (situé coin Eulhem et Robert) par la Ville à Antoine Despatie, et au Trésorier de ne pas procéder à cette affaire jusqu'à nouvel ordre, en attendant un rapport du Trésorier sur les faits se rapportant à cette transaction. L'Avocat en Chef de la Cité est appelé devant le Bureau et déclare que la résolution ci-dessus est dans l'ordre.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Que la résolution du Bureau, en date du 27 janvier courant, à l'effet de faire voter \$1,100,00, pour prolonger l'égoût de la rue Université, soit reconsidérée et abrogée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Que la résolution du Bureau, en date du 21 janvier courant, à l'effet de demander des soumissions pour la fourniture de 6,000 tonnes d'asphalte, pour le 24 février prochain, soit reconsidérée et abrogée, attendu qu'il y a eu erreur dans les annonces qui ont été publiées et qui n'étaient pas conformes à la dite résolution du Bureau du 21 janvier courant.

30196

Soumis de nouveau le rapport de l'Ingénieur en Chef concernant la demande de soumissions pour la fourniture de 6,000 tonnes d'asphalte, pour l'exercice de 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver la formule de soumissions, ainsi que le cahier des charges, pour la fourniture et la livraison de 6,000 tonnes d'asphalte raffiné, pour l'exercice de 1916, et de demander à cet effet des soumissions pour jeudi, le 24

février, 1916.

Il est, en outre,

Résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef d'écrire aux différentes Compagnies d'asphalte tant du Canada que des Etats-Unis, et de les inviter à soumissionner, pour le 24 février 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Que les demandes de soumissions, pour la fourniture d'asphalte soient publiées dans le "Contract Record" et le "Engineering News", les dites annonces devant être publiées comme à l'ordinaire dans les journaux quotidiens, tel que prévu par la Charte.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Qu'à l'avenir, aucune formule pour demande de soumissions ne soit publiée dans les journaux, à moins et avant qu'une résolution du Bureau des Commissaires accompagnant la dite formule n'ait été transmise au Greffier, ce dernier devant garder l'original de telle formule et en communiquer des copies certifiées aux journaux, pour fins de publication.

Soumises trois séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$362,940.24 - 48,280.81 - 12,572.49, suivant listes certifiées.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'en autoriser le paiement.

30550

Soumise une communication de M. Jov. Desmoulins, offrant de vendre le pain requis pour les besoins du Refuge Meurling, au prix de 0.11 centimes par livre. Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,



Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer au Directeur de l'Assistance Municipale  
et au Surintendant des Achats et des Ventes,

24968

Soumis un rapport du Département en Loi,  
concernant le jugement rendu dans la cause,  
portant le No. 1687 des dossiers de la Cour Supérieure  
(Charles Leopold Papineau Vs. la Cité.)

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De voter à même le Fonds de Réserve le montant  
du dit jugement, savoir: \$85.00, ainsi qu'une  
somme de \$22.35, représentant les frais des aux  
procureurs du demandeur, plus les intérêts à  
compter du 25 novembre 1915, et d'autoriser le  
Notaire de la Cité à préparer l'acte de cession à  
intervenir, le paiement des sommes ci-dessus  
mentionnées ne devant être fait que lorsque  
le dit acte de cession aura été complété;

30546

Soumis un rapport du Président du Bureau  
des Estimateurs, recommandant que le travail  
des estimateurs, pour l'exercice de 1916, soit reparti  
comme suit:

<u>Quartiers</u>	<u>Estimateurs</u>
Estb.	M. M. J. Hamilton Ferns, J. A. Landry,
St. Georges,	
Ouest,	W. S. Owens, J. S. St. Jorre,
Launier,	
St. Jean Baptiste,	W. S. Owens, P. Olivier,
Longue-Pointe,	
Rosemont,	P. Fitz-Gibbon, D. O. Perrin,
St. Joseph,	
St. Henri,	
St. Lunegonde,	
St. Anne,	
Emard,	
St. Paul.	

Papineau,  
St. Marie,  
St. Gabriel,  
Notre-Dame de Grâce,  
St. André,  
Ahuntsic,  
Bordeaux,  
St. Denis,  
St. Louis,  
Mont Royal,  
Côte des Neiges,  
Hochelaga,  
De Larimier,  
St. Jacques,  
Lafontaine,  
St. Laurent,  
Centre,  
Duvernay,

W. H. Chapman,  
J. W. Gravel,

J. A. Veary,  
A. Sénéchal,

C. H. Robillard,  
A. E. Hulse,

J. A. Landry,  
J. C. Fleming,

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver le dit rapport, et de faire rapport  
au Conseil, en conséquence.

25756

Soumis un rapport du Département en Loi,  
recommandant de faire voter des crédits addi-  
tionnels, en rapport avec l'expropriation,  
pour l'ouverture de la rue Arcade, et de payer  
les honoraires dus aux Commissaires qui  
ont agi dans la dite expropriation.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver le dit rapport et de faire rapport  
au Conseil, en conséquence,

25738

Soumis un rapport du Département  
en Loi, recommandant d'approuver et de  
faire approuver par le Conseil, un plan,  
préparé par les Ingénieurs de la Ville, et  
daté le 25 janvier 1916, en rapport avec l'expro-  
priation de certains lots pour la construction



d'une fosse "Imhoff", requise pour épurer les eaux provenant de l'égoût-collecteur de Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
D'approuver le dit plan, et de recommander au Conseil de l'approuver à toutes fins que de droit.

30568

Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un compte de M. J. E. Bernard, au montant de \$61.80, pour signification faites dans des causes intérieures devant la Cour du Recorder pour infractions à la loi des biens.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
De voter, à même le Fonds de Réserve, une somme de \$61.80 pour le paiement du dit compte.

30457

Soumis un rapport du Suintendant de Police, en réponse à des plaintes faites à M. l'Échevin Boyd, concernant le trafic des camions lourds, sur la rue Mansfield.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
De transmettre copie du dit rapport à M. l'Échevin Boyd.

30180

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur les commissions reçues le 20 janvier courant, pour la fourniture et la livraison de la brigade.

Soumise également une communication de la Compagnie de Brigade "St. Laurent", au sujet de sa soumission.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
De référer au Département en Loi, pour rapport.

30470

Soumis un rapport du Suintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Le Club Villeroy".

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu  
De recommander au Conseil l'incorporation de la dite Association.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
Que la séance soit ajournée à 2.30 hrs. P.M. ce jour.

Ajournement, M. Mackay



Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 31 janvier, 1916, P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.  
M.M. les Commissaires: Giroux,  
Lacroix,

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,  
transmettant une offre de la Banque de Montréal  
à l'effet de négocier l'emprunt de \$2,000,000.00  
que le Bureau est autorisé à émettre, suivant  
les dispositions du Règlement No. 575, et en  
vertu d'une résolution, adoptée par le Conseil,  
le premier octobre 1915, la dite offre se liant  
comme suit:

Bank of Montreal

Montreal, 31st. January 1916,

Dear Sir:

Referring to your letters of the 17th instant  
and of today, we are prepared to discount in  
Montreal at the rate of 4 1/4% per annum, City  
of Montreal six months Debentures dated to mature  
1st. February, up to an amount of \$2,000,000.  
(Two million dollars) issued in anticipation  
of revenue; the Debentures to bear interest  
at the rate of 5% per annum and to be worded  
in accordance with the printed sample sub-  
mitted to us. It is understood that the issue  
will be free of commission unless we should  
at a later date place the Debentures on the market.

It is further understood that before we  
discount the bills, we will be handed a proper  
Resolution of the Board of Commissioners  
ordering the issue, fixing the details and  
accepting our offer; the fee of our legal  
adviser to be borne by the City.

Yours faithfully,

(signed) C. W. Dean,

Manager,

Whereas there are now outstanding and uncollected  
ordinary annual taxes of the current tax year  
amounting to \$3,916,639.88 of which \$3,666,191.17 are  
assessments on immovable property; and

Whereas there is now required for ordinary expen-  
ses authorized by the budget of the last financial year  
the sum of \$2,000,000.; and

Whereas from reports and information furnished by  
the City Treasurer and City Comptroller and Auditor,  
it appears that it will be at least six months  
before taxes to the amount of \$2,000,000.00 can be  
collected; and

Whereas for the reasons aforesaid it is now  
advisable and necessary to borrow for six months  
\$2,000,000. by the issue of temporary debentures as  
authorized by By-law No. 575 adopted on the  
first day of October last;

Be it,

Resolved

That a loan of \$2,000,000. on account of the  
amount authorized under By-law No. 575  
be made and temporary debentures be issued  
therefor, bearing date the first day of February  
next, payable the first day of August next,  
at the holder's option, at the office of the  
City Treasurer, Montreal, Canada, or at the  
Agency of the Bank of Montreal, in the City of  
New-York, state of New-York, United States of  
America.

That the said debentures be of the face value  
of One hundred thousand Dollars each, numbered  
from A1 to A20 inclusive, bearing interest  
at the rate of five percent per annum, and  
substantially in the annexed form;

That His Worship the Mayor and the City  
Treasurer be authorized to sign and the City  
Auditor and Comptroller to countersign  
the said debentures.

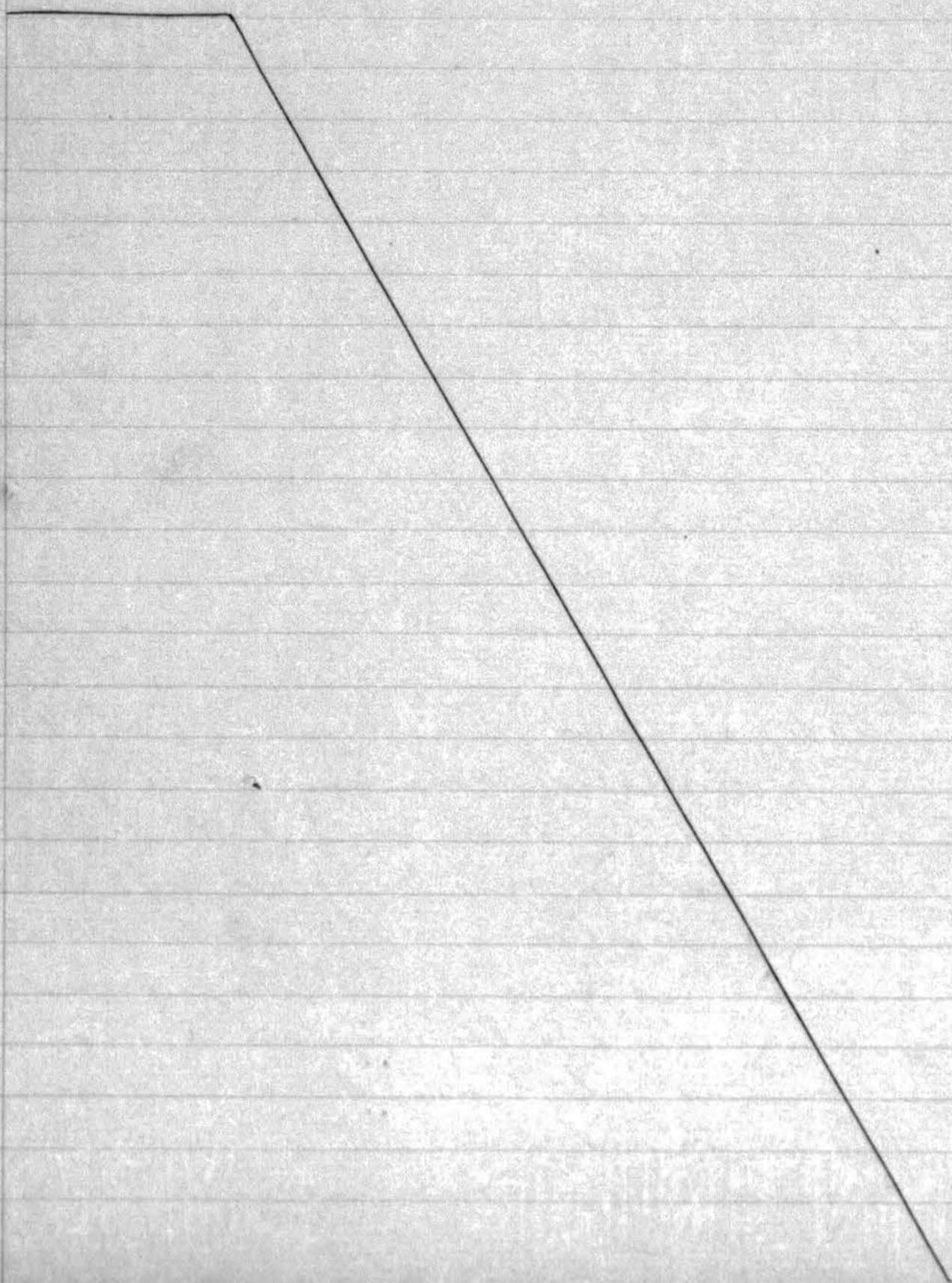
Moved by Commissioner Giroux,



Seconded by Commissioner Ainey, and Resolved That the offer of the Bank of Montreal for the purchase of debentures to an amount of \$2,000,000. to be issued under authority of By-law No. 575, and a resolution of this Board this day passed contained in its letter to the City Treasurer dated the 31<sup>st</sup> day of January instant be accepted, and that the debentures be delivered to it in Montreal against payment of the said sum.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que la séance soit ajournée à mardi, le 1<sup>er</sup> février 1915, à 10 hrs. A.M.

Ajournement immédiat



Trois-Verbal. L'une séance du Bureau des Commissaires Tenue le 1<sup>er</sup> février, 1916. A.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M. M. les Commissaires Giroux,  
Ainey.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De demander à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie de faire un rapport complet sur le coût de l'expropriation de la rue Robert, le montant chargé aux propriétaires, par pied linéaire, le nom des arbitres, la date où les procédures ont été faites, etc.

30543

30543 Saussis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 31 janvier 1916, au sujet de la demande faite par le Comité des Munitions du Gouvernement Impérial, pour les fins de l'établissement temporaire d'une usine de munitions de guerre, sur le lot du Cadastre No. 144 de la Paroisse de Montreal, dans le Quartier Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre à M. le Notaire Pécary, ainsi qu'à M. C. B. Gordon, membre du Comité des Munitions du Gouvernement Impérial, copies du rapport du Bureau, fait au Conseil, à la date du 24 janvier 1916, ainsi que de la résolution du Conseil, datée le 31 janvier 1916, à l'effet d'adopter un rapport de la Commission Spéciale du Conseil nommée pour étudier la dite demande.



Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de nommer le Recorder et les Cotiseurs, devant agir comme commissaires, sans l'expropriation des lots de terrain, désignés au Cadastre de la Paroisse St. Laurent, sous les Nos. 26-944, 26-945, 26-946, 26-947.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que Son Honneur le Recorder Geoffrion et les Estimateurs M. M. J. A. Heary et A. Senecal soient nommés comme Commissaires pour agir comme tels dans l'expropriation des dits lots.

30249

Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, transmettant la demande de M. M. J. & C. Davignon pour le privilège d'installer trois reverberes sur le trottoir, en face de leur propriété, partant le No. 1080 de la rue Ontario Est.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil l'octroi du privilège demandé aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, daté le 21 janvier 1916, et annexé à la dite demande.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$3,664.77, suivant liste certifiée.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de autoriser le paiement.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

30528

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, concernant une offre de M. J. Téléphore Décarie, à l'effet de se faire céder par la Cité les matériaux provenant de la démolition d'une maison exigée en dedans

Résolu

de la ligne de l'Avenue Notre-Dame de Grâce, Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de référer au Département en Loi, pour direction.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que les minutes soient approuvées.

Résolu

Soumis les formules d'annonces pour la demande de soumissions, pour la fourniture et la livraison d'asphalte raffiné.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que les dites formules d'annonces soient amendées en ajoutant après les mots "d'asphalte raffiné", dans le paragraphe premier, le paragraphe suivant:

"La quantité prévue est d'environ 6,000 tonnes. Il est parfaitement entendu que cette quantité n'est qu'approximative, et que le Bureau des Commissaires aura la faculté d'augmenter ou de diminuer cette quantité, sans toute proportion qu'il jugera à propos, sans que l'Entrepreneur ait le droit de réclamer aucune indemnité."

Qu'ainsi amendées, les dites formules soient approuvées, et que la résolution du Bureau des Commissaires du 31 janvier 1916, concernant la demande de soumissions, pour l'asphalte soit amendée en conséquence.

25476

Soumis le dossier complet, concernant l'acquisition d'un terrain, pour l'établissement d'une Caserne de Pompiers, dans cette partie du Quartier St. Denis, connue sous le nom de "Park Extension".

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de référer le rapport fait au Conseil



en date du 21 janvier 1916.  
M. le Commissaire Giroux dissident.

Examiné un rapport du Département en  
Loi et des Experts, concernant la réclamation  
de M. Arthur Germain, pour blessures et perte  
de salaire, la dite réclamation représentant  
le montant total de \$55.16.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'autoriser le paiement de la dite récla-  
mation, à même le Fonds de Réserve.

A la suggestion de Son Honneur le Maire,  
Il est,

Résolu De prier le Secrétaire de demander à l'Asso-  
ciation des Bouchers, pour samedi prochain,  
le 5 du mois courant, par écrit, les griefs  
que les bouchers de Montréal ont contre la  
Compagnie des Abattoirs, attendu que  
le Bureau entend étudier cette question ce  
jour là, à 10 hrs. A.M.

Son Honneur le Maire donne instructions au  
Secrétaire de convoquer une assemblée spé-  
ciale pour étudier la question des Abattoirs,  
le 5 du mois courant, à 10 hrs. A.M.

30575 Examiné une communication de M. N. Arsenault  
A. Lamothe, transmettant une requête pour  
l'incorporation du "Club Hachetage".

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Surintendant de Police, pour  
rapport,

30524 Examiné une réclamation de M. Omer Nausse,  
pour différence de salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De référer à l'Officier en charge des Salaires  
Raisonnables pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu Que la séance soit ajournée au 3 du mois  
courant, à 10 hrs. A.M.

Ajournement. In meeting



Procès-Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires,

Tenue le 3 février, 1916, A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainey,  
Mc Donald,  
Giroux,

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Ainey est appelé à présider.

30545

Reçu un rapport de l'Architecte de la  
Ville, recommandant d'accorder à M. Simion  
Lachance l'autorisation d'occuper le lot  
portant le No. Cad. 1141 - Quartier Lafontaine,  
situé au côté nord du No. 618 B. de la rue  
Beaudry, pour y recevoir, emmagasiner et  
vendre du bois, du charbon, du foin et du grain.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu d'accorder l'autorisation demandée.

Reçu une communication de M. Caubry,  
se plaignant du fait qu'il a payé, pour le  
ramonage de ses cheminées, sans que le  
travail ait été fait.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu de référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

30594

Reçu un rapport de l'Architecte de la  
Ville, recommandant qu'instructions soient  
données au Département en Loi de prendre  
charge de l'action institué en Cour du Recor-  
der, contre M. J. Peausage, pour violation de  
l'article 4 du Règlement No. 552.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu de donner instructions au Département en  
Loi de prendre charge de la dite cause.

26651

Reçu un rapport de l'Architecte de la  
Ville, recommandant qu'un protêt notarié  
soit signifié à M. Isaac Allard qui a obtenu  
le contrat pour la fourniture et l'installation  
des portes et des châssis à l'atelier du Parc  
Baldevin.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu de donner instructions au Notaire de la Cité  
de signifier un protêt au dit M. Allard, en  
le mettant en demeure d'avoir à terminer  
l'exécution de son contrat dans un délai  
de 2 semaines, et qu'à défaut la Ville le  
fera exécuter à même la balance due sur  
le dit contrat.

30580

Reçu un rapport du Surintendant  
des Marchés, recommandant de transférer  
à M. Ferny Dankner le bail de Madame Char-  
les Regnen (Pamé Anna Labefle), pour  
l'étal à poisson, portant les Nos. 2-3 et 5  
dans le Marché Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald,  
il est

Résolu d'autoriser le transfert du dit bail.

Reçu un rapport du Surintendant  
des Achats et des Ventes, recommandant  
de rembourser à la Compagnie "Warren-  
Zimlan Asphalt" un dépôt de \$8,000.00,  
fait en rapport avec son contrat, pour  
la fourniture d'asphalte durant l'année  
1915, le dit contrat étant terminé et  
ayant été exécuté à la satisfaction des  
Ingénieurs de la Ville.  
Sur proposition de M. le Commissaire



Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Soumis des mandats, (trois séries) vérifiés  
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au  
montant respectif de \$12,604.27-299,251.99-  
11,162.29, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'en autoriser le paiement.

27508 Soumis un rapport du Surintendant  
des Achats et des Ventes, recommandant  
de rembourser à la "Canada Iron Foundries  
Ltd." ("Canada Iron Corporation Limited",  
(In Liquidation) un dépôt de \$5,000.00,  
fait en rapport avec son contrat pour  
la fourniture et la livraison de tuyaux  
en fonte, pour l'année 1915, ce contrat  
ayant été exécuté à la satisfaction des In-  
génieurs de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

30603 Soumis un rapport du Chef du Départe-  
ment des Incendies, au sujet de l'encom-  
brement de certaines rues par les automo-  
biles et autres voitures qui y stationnent  
indéfiniment.

Sur proposition de M. le Commissaire, Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De référer au Surintendant de Police, pour  
rapport et suggestions.

30609 Soumis un rapport du Surintendant  
des Marchés, recommandant de transférer  
à M. Elie Charbonneau, le bail de M. Rosaire  
Parbin, pour l'étal portant le No. 59, situé  
dans le Marché Poncecour.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'autoriser le transport du dit bail.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Payeur: No. 3.  
Hygiène & Statistique: Nos. 1-1a.  
Bâtiments Municipaux: Nos. 15-16.  
Police: Nos. 11-16.  
Voies - (Division Nord) Nos. 17-20-21-23-24-25.  
Do. ( " Est ) " 9-11-12-13.  
Do. ( " Ouest ) " 5-6.  
Maladies Contagieuses: No. 3.  
Parcs (St. Sainte-Hélène) Nos. 11-12-13-14.  
Incinération: Nos. 10-11.  
Assistance Municipale - (Refuge Murling)  
Nos. 18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28.  
Mairies: No. 6.  
Travaux Publics - (Hôtel de Ville) No. 1.  
Incendies: Nos. 21-22-23.  
Privileges & Licences - (Sous les Hôpitaux) No. 3.  
Egouts - (Hôtel de Ville) Nos. 4-5-6-7.  
Impressions & Papeterie Nos. 5-6-7-8.  
Aqueduc: Nos. 49-50-51-52-53-54-55-56-57-58.  
Egouts - (Division Ouest) Nos. 11-12.

30592 Soumis un rapport du Chef du Dépar-  
tement des Incendies, transmettant la  
résignation du Pompier Paul Fafard.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu D'accepter la dite résignation, à compter  
du premier février courant.

35350 Soumis un rapport du Surintendant  
des Achats de Chevaux, recommandant  
que le cheval portant le No. 105, du Dépar-  
tement de l'Incinération soit vendu  
à l'enchère.



Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu D'approuver la dite recommandation.

Soumise une communication de M. J. W. Mc-  
Connell, remerciant les employés civils  
de la générosité avec laquelle ils ont répondu  
à l'appel du Fonds Patriotique Canadien.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De recevoir la dite communication, et de  
transmettre ses remerciements de M. McConnell  
aux employés de la Ville.

30600 Soumise une interpellation de M. l'Échevin  
Dubois, concernant le paiement d'arriérés  
qui seraient dus à certains employés du  
Département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De référer au Surintendant de Police, pour  
rapport.

30480 Soumises deux interpellations de M. l'Échevin  
Ward, concernant le fravage de la rue St. Laurent,  
au nord du tunnel du C.P.R.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

M. l'Échevin Chartrand introduit une déli-  
gation de contribuables du Quartier Hochelaga,  
concernant le prolongement de la ligne de tram-  
ways de la rue Davidson, de la rue Ontario  
à la rue Notre-Dame.

Il dépose devant le Bureau une requête à  
cet effet, signée par un grand nombre de  
contribuables.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De référer la dite demande à l'Ingénieur

en charge des Chemins de Fer, pour prépa-  
ration d'un tracé de la ligne de la rue David-  
son, conforme à la requête des contribuables  
du Quartier Hochelaga, et de soumettre ensuite  
cette demande à la Compagnie des Tramways,  
avec prière d'y faire droit.

M. l'Échevin N. Lajoie introduit une délégation  
au sujet de l'expropriation de la rue Notre-  
Dame Ouest.

Sans considération.

30374 Soumis le rapport des Inspecteurs de Tram-  
ways, pour la semaine finissant le 22 jan-  
vier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De transmettre copie du dit rapport à la Com-  
pagnie des Tramways, et de demander à la  
dite Compagnie pour quelle raison le ser-  
vice de l'Avenue Papineau a été diminué,  
et pour quelle raison les tramways ne sont  
pas chauffés de 5 à 8 hrs. P. M.

30588 Soumis un rapport du Département en  
Loi, transmettant copie d'une injonction ac-  
cordée par l'Honorable Juge MacLennan,  
relativement au divèrsment de l'égout  
de Notre-Dame de Grâce sans le Ruisseau  
Rimbault.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
Résolu De déposer au dossier.

30570 Soumis un rapport de l'Ingénieur Mé-  
canicien en charge des autos, transmettant  
une proposition de M. J. M. Valiquette Ingénieur  
en charge des Égouts de la Division Ouest,  
concernant l'entretien de son automobile.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est



Résolu D'autoriser l'Ingénieur en Chef à fournir à M. Valiquette l'huile et la gazoline nécessaires pour son automobile.

29971

Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage, concernant la vente du matériel aérien de la "Montreal Light, Heat & Power Co." que la Ville a fait enlever sur les rues Sainte Catherine et Pleury.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'autoriser le Surintendant des Achats et des Ventes à demander des offres pour disposer de ce matériel.

30420-30563-

30560

Soumis des rapports de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la "Bell Telephone Co." la "Montreal Light, Heat & Power Co.", et à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur le Chemin de la Côte Saint-Luc, la rue Parthenais et la rue Saint-Charles.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30562

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur les rues Université, Sherbrooke et Dordeau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est De faire rapport au Conseil, en conséquence.

305374

Soumis le rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, sur le service des Tramways pour la semaine finissant le 15 janvier dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu D'informer la Compagnie des Tramways que de nombreuses plaintes sont faites contre le service de la rue Amherst et que le rapport des Inspecteurs de la Ville fait voir une diminution considérable du nombre de tramways sur cette ligne.

29671

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, transmettant un compte au montant de \$23.30 pour frais de voyage à Québec, concernant les bills présentés devant la Législature par les Compagnies d'Abattoirs "Belair" et "Le Cavalier et Piel".

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est D'autoriser le paiement du dit compte.

29844

Soumise une communication de la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux, réitérant la demande faite antérieurement, à l'effet que les travaux d'élargissement du tunnel de la rue St-Denis, soient exécutés en régie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est D'informer la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux que lorsque les soumissions seront demandées, le Bureau considérera l'opportunité pour la Ville de soumissionner pour l'exécution de ces travaux.

28139

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant du Département de l'Égout, concernant la remise du dépôt fait par M. Antoine Kelly, l'entrepreneur pour la reconstruction des toitures à la Station de Pompe du Bas-Divion.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, Il est,



Résolu D'autoriser le remboursement du dépôt fait par M. A. Kelly en rapport avec le contrat ci-dessus, attendu que son travail a été retardé par une cause qui ne peut lui être attribuée.

30393

Soumis un rapport de l'Ingénieur, Surtendant des Egouts, demandant l'autorisation de louer de la "Sicily Asphaltum Paving Co." deux brûleurs pour léger la terre, au prix de 0.50¢ chacun, par jour.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu

D'accorder l'autorisation demandée.

30398

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de faire corriger deux erreurs dans les listes de frais de son Département.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu

Conformément au dit rapport:  
1°. De donner à M. C. Séguin, Désinfecteur du Service des Maladies Contagieuses, une allocation pour cheval et voiture, de \$200.00, payable depuis le premier janvier 1916, cette somme de \$200.00 devant être prise à même le crédit voté pour le transport au Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique;

2°. De donner instructions au Contrôleur et Auditeur et au Payeur de la Cité de faire transporter au nom de M. Paul Lacombe l'allocation votée à M. Jacques Sévigny, pour entretien de cheval et voiture.

30407

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant d'accorder à la Compagnie "Harris Abattoir", la permission d'ériger une plateforme dans les cours de la Compagnie du Pacifique Canadien,

sur le lot portant le No. Cad. 10 subd. 311 - Quartier St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu

Que la séance soit ajournée au 4 du courant, vendredi, à 11 h. A. M.

Ajournement. In making



Procès-Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 5 février, 1916, A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires McDonald,  
Ainey,  
Giroux,

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver les réquisitions suivantes:  
Hygiène & Statistique: No. 1.  
Maladies Contagieuses: No. 4.  
Police: Nos. 16-17-18-19-20-21-22.  
Incendies: Nos. 27-28-29.  
Alarmes: No. 7.  
Assistance Municipale: Nos. 29-30-31-32.  
Éclairage: No. 6.  
Vairie - (Division Ouest) No. 7.  
Do ( " Est ) Nos. 14-15.  
Édifices Municipaux: Nos. 17-18.  
Parcs - (Parc Lafontaine) Nos. 25-26-27-27a-30.  
Inspection des Bâtimens: No. 2.  
Voies - (Division Nord) Nos. 22-26-27-28-30.  
Aqueduc: Nos. 59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71.

Résolu Soumises quatre séries de mandats vérifiés  
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au mon-  
tant respectif de \$3,005.92-2,051,799.53-23,667.75-  
48,858.14, suivant listes certifiées.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'en autoriser le paiement,

Soumis en état de déboursé faits par le Dépar-  
tement en Loi, dans différentes causes, au montant  
total de \$204.55.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'en autoriser le paiement, à même le Fonds de Réserve.

30435 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance  
Municipale, déclarant qu'il ne peut être question  
de faire participer les Orphelinats de Montfort  
et d'Huberdeau, dans la distribution du sou de paune.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver le dit rapport et d'informer M. G. H.  
Matthews, en conséquence.

30365 Soumise une résolution du Conseil, au sujet  
de la nomination d'un Avocat, pour remplir la  
vacance qui existe dans le Département en Loi.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer au Département en Loi, et d'informer le  
Conseil en conséquence.

30595 Soumis un rapport du Surintendant des  
Achats et des Ventes, recommandant d'accepter  
la soumission de la "Standard Chemical  
Iron & Lumber Co.", pour fournir à la Cité,  
jusqu'au 31 décembre 1916, le charbon de bois  
requis, à raison de 12 1/2 cts. par minot de  
16 livres, devant être livré à tous les Édifices  
Municipaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'accepter la dite soumission, et d'autoriser  
la passation d'un contrat, à être signé par  
Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité.

25687 Soumis un compte de M. Joseph Casgrain,  
au montant de \$454.00, pour frais de steno-  
graphie, dans l'enquête concernant la livraison



de la pierre dans le Quartier Longue-Pointe (Mercier).  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu P'autoriser le paiement du dit compte.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De donner instructions au Surintendant de Police,  
au Chef du Département des Incendies et au Surin-  
tendant des Edifices Municipaux d'augmenter le  
nombre de policiers et de pompiers qui gardent  
actuellement l'Hôtel de Ville, et d'augmenter les  
mesures de protection en cas d'incendie.

25687 Soumis un compte de M. F. C. Champagne, au  
montant de \$62.70, pour significations d'huissier  
dans l'enquête concernant la livraison de la  
pierre dans le Quartier Longue-Pointe (Mercier).  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu P'autoriser le paiement du dit compte, sujet  
à l'approbation du Département en Loi.

Soumis des rapports du Département en Loi  
et des Experts, recommandant le règlement de  
certaines réclamations.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
P'autoriser le règlement des dites réclamations  
comme suit, à même le Fonds de Réserve:

Nos.	Noms.	Causes.	
10029	Moi Bourassa.	Accident d'auto.	\$12.00
10027	The North American Ins. Co.	Vitre brisée.	81.20
10084	The Railway Passengers Ins. Co.	" "	55.75
10007	Montreal Light, Heat & Power Co.	Domages à la propriété.	10.97
10074	Philémon Lussineau,	Inondations.	51.96
10004	Henri Poudreau,	Plessure à la tête.	400.00
9944	O. Crevier,	Crise de possession de terrain (Exploitation le terrain ou enlever le trottoir qui y a été construit.)	

W/M  
Gougeon  
Amendé par  
résolution du  
12 fév. 1912  
page 618

Compte - Amable Brisbois, Taxe de terrain, \$5.00

Reclamations Rejetées: 10002-9987-9997-9999-9985-  
9998-10040-9892-9921-9924-9974-10016-10060-10035-  
10081-10058-10075-10061-10045-10066-10019-10070.

Soumis un compte, pour taxe d'eau du paiement  
duquel le "Khaki Club" demande d'être exempté.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De référer au Trésorier de la Cité, pour rapport.

30577 Soumise une communication de l'Association  
des Femmes d'affaires de Montréal demandant une  
copie de la liste électorale.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De référer au Greffier de la Cité, pour rapport.

Résolu Soumise une communication de M. L. J. M. Blanchet,  
concernant le service de l'Inspection Les Patrimoines.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Résolu Il est  
Qu'un crédit de \$500.00 soit mis à la dispo-  
sition du Bureau des Commissaires pour défrayer  
ses dépenses à Québec, en rapport avec la  
discussion du Bill de la Cité, la dite somme  
à être imputée sur le Fonds de Réserve.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-  
tendant des Egoûts, recommandant la nomi-  
nation de M. Romulus Elie, comme assis-  
tant-ingenieur à la Station de Pompe du  
Passin Elgin, en remplacement de M. J. H.  
Dubuc, qui refuse d'accepter la dite po-  
sition.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est



D'approuver la dite recommandation.

30622

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$790.00, pour payer les gages des trois gardiens de barrières aux voies de la Compagnie du Grand-Tronc.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30623

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Mécanicien en charge des Autos, recommandant de faire vendre une certaine quantité de vieux pneus.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De référer au Surintendant des Achats et des Ventes, pour donner son opinion, sur la manière la plus avantageuse de disposer de ces matériaux.

30610

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egouts, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$5,000.00 pour "Inondations".

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De voter à même le Fonds de Réserve une somme de \$5,000.00, pour les fins ci-dessus.

30620

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de rembourser à la Compagnie "Quintan & Robertson Limited", un dépôt fait par elle, en rapport avec le passage de la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De prier l'Ingénieur en Chef de préparer d'urgence

un rapport sur l'opportunité d'améliorer, ou d'agrandir le système de pompage de l'Avenue Papineau et de la rue Mill.

30368

Soumise une réquisition du Surintendant du Département des Impressions et de la papeterie, pour travaux d'impression et effets de papeterie.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'approuver la dite réquisition (No. 3).

30612

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur le côté est de la rue St. Christophe, entre les rues Remontigny et Sainte Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30621

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant d'accorder à la "Montreal Public Service Corporation" l'autorisation de poser des poteaux sur les rues DeLanau-dière, Garnier, Saint-André, Daniel, Hurltel, Iberville et Harbour.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30374

Soumis le rapport des Inspecteurs de Tramways, sur la semaine finissant le 29 janvier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De déposer de record.

Le Bureau est informé que la Compagnie des Tramways a suspendu son service "Amherst-Saint-Louis", sur la rue Parc Lafontaine, entre les rues de La Roche (Dufferin) et Papineau.



Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, pour rapport.

30510

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$1,100.00, pour prolonger l'égoût de la rue Université, de la rue Parcheater à l'égoût existant.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30074

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant une proposition de M. A. S. Fowler Ross, qui réclame une somme de \$483.00, pour trottoirs construits sur les Avenues Terrebonne et Chobert.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De ne pas faire l'achat des dits trottoirs.

Soumis le dossier, concernant l'autorisation demandée par la Ville au "Montreal Sailors' Institute" pour l'installation d'un tuyau contre le mur de la propriété lui appartenant.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De prier le Notaire de la Cité de préparer un acte d'arrangement à cet effet, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le dit acte.

30602

Soumis un rapport de l'Architecte de la Bibliothèque demandant des instructions concernant certaines prévisions du cahier des charges pour la construction de la Bibliothèque Municipale.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De référer au Greffier de la Cité, à l'Architecte et au Bibliothécaire, pour conférence et rapport, en les informant que le Bureau est d'opinion

que les vitraux d'art dont il est question, dans le dit cahier des charges, devraient être des sujets canadiens.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'inviter l'Association des Bouchers et la Compagnie des Abattoirs à rencontrer le Bureau, lundi, à 11 hrs. A.M. le 7 février, 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De donner avis au Notaire de la Cité de ne pas passer l'acte au sujet de l'octroi du contrat pour l'huile de ricin, jusqu'à nouvel ordre.

30633

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts, déclarant ne pouvoir recommander l'usage des tuyaux en béton armé offerts par la Compagnie "Dominion Concrete", pour la construction des égouts.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De concourir dans le dit rapport, et d'informer la Compagnie en conséquence.

29608

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant le protêt de la "Stinson Reeb Builders' Supply", en rapport avec son contrat, pour la fourniture de la pierre.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Surintendant des Achats et des Ventes, avec instructions de voir M. le Commissaire Giroux à ce sujet.

M. L'Échevin Parbeau se présente devant le Bureau au sujet des taux de la taxe d'eau, exigée par la "Montreal Water & Power Co.", dans le quartier Saint-Paul. Après pourparlers, et



Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu D'inviter les représentants de la "Montreal Water &  
Power Co.", à rencontrer le Bureau, lundi, le 14  
du mois courant, à 11 hrs. A.M.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu Que la séance soit ajournée à lundi, le 7 cou-  
rant, à 11 hrs. A.M.  
Un mot rayé nul.  
Un renvoi bon.

Ajournement. <sup>in meeting</sup>

Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 7 février, 1916. A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M. M. les Commissaires Mc Donald,  
Giroux.

Reçue une communication de M. le Docteur  
A. de Martigny, concernant l'état de santé de  
M. Maurice Robillard, employé dans le Bureau  
des Cotiseurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène et de Statistique, et au Président du  
Bureau des Estimateurs, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu Que les minutes soient approuvées.

M. l'Échevin Pastien se présente devant le  
Bureau et demande une exemption de taxe  
sur un rond à patiner qu'il entretient lui-mê-  
me et pour lequel il ne charge pas de droit d'entrée.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu Que le rond en question soit considéré comme  
rond public et que le Président du Bureau  
des Estimateurs et le Trésorier de la Cité soient  
autorisés à agir en conséquence, sous la  
direction du Département en Loi, quant à la  
taxe.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est



Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:  
 Voirie - (Division Nord) No. 29.  
 Parcs - (Baldwin) Nos. 32-33-34.  
 Égoûts - (Hôtel de Ville) Nos. 8-9.  
 Voirie - (Division Est.) No. 15.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$50,488.75, suivant liste certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

29971 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant d'accepter une offre de la Compagnie d'Éclairage de Champlain, en date du 26 janvier 1916, pour l'achat de 10 transformateurs de différente capacité, ainsi que de 20 coupe-circuits, au prix total de \$690.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver la dite recommandation, la Compagnie d'Éclairage de Champlain devant déposer entre les mains du Trésorier un chèque accepté pour le montant ci-dessus mentionné avant de prendre possession des dits matériaux.

30469 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant l'autorisation demandée par le Trésorier de la Cité, pour payer à M. William Rhodes, 4 coupons des Bons de Saint-Henri, qui ont été détruits ou perdus.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De ne pas concourir dans le rapport du Trésorier qui recommande le paiement des dits coupons.

Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un compte de M. M. Blake & Redden,

avocats de Londres, pour un montant de £57,4.6. représentant leurs honoraires dans la cause de Robertson Vs. la Cité, et The Canadian Autobus Company.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le paiement du dit compte, Ex-Fonds de Réserve.

30409 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Pour faire suite à la résolution du Bureau, en date du 26 janvier 1916, concernant les soumissions reçues pour la fourniture de tuyaux en plomb, plomb et lingot, d'accorder les contrats comme suit:

<u>The Steel Company of Canada</u>	
5 tonnes de tuyaux de 1/2 pouce, 6 livres à la verge, à raison de \$190.00 la tonne de 2,000 livres,	\$ 950.00
50 tonnes de tuyaux de 3/8 pouce, 9 livres à la verge, à raison de \$190.00 la tonne de 2,000 livres,	9,500.00
50 tonnes de tuyaux de 1 pouce, 14 livres à la verge, à raison de \$190.00 la tonne de 2,000 livres,	9,500.00
	19,950.00

Canada Metal Company  
Plomb

150 tonnes de plomb en saumon, mou, à raison de \$6.75 par 100 livres.

Thomas Robertson  
Lingot

1 tonne de lingot de Fer-blanc des meilleures marques, "Strait" ou "Lamb et Flag", à raison de \$1,000.00 la tonne de 2,000 livres.

Résolu Il est, en outre, D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier



de la Cité à signer le contrat à intervenir, lequel contrat devra contenir une clause à l'effet que la Cité ne sera pas tenue de prendre la quantité mentionnée dans la formule de soumissions, et de remettre les dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu de contrats ou de parties de contrats.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Lu à l'avenir le cahier des charges pour la demande de soumissions contiendra une clause à l'effet que la Cité aura le droit de confisquer le dépôt du soumissionnaire qui retirera sa soumission.

30630 Soumise une communication de M. J. P. Frichon, donnant des quotations pour la fourniture de manchettes de pipes.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Surintendant des Achats et des Ventes.

30144 Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant de rembourser à la Compagnie des Tramways le montant des taxes payées en 1913 et en 1914, pour l'enlèvement de la neige du trottoir sur le "Queen Mary Road".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Département en Loi, pour direction.

30018 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que dans l'opinion de l'Avocat de la Ville, le Bureau ne peut faire droit à une requête de M. M. P. Labeu & Co., qui demandaient que la Cité retienne une certaine somme pour travaux et matériaux fournis à M. Norman MacLeod, sur les montants dus à ce dernier pour travaux au Bassin de Filtration (Contrat No. 2).

Rapport du Département en Loi avec mandat. M. M.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au Département en Loi, pour rapport.

28393 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant l'enregistrement d'une réclamation, au montant de \$33.00 sur une propriété appartenant à M. M. L. Lépine et Cie, et située sur le côté sud de la rue Ontario Est, entre les rues Desery et Préfontaine.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De donner instructions au Notaire de la Ville de faire enregistrer cette réclamation sur la propriété de M. M. Lépine & Cie, et de demander au Trésorier de la Ville si les taxes dues sur cette propriété sont payées.

30517 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant d'autoriser le paiement de la moitié des sommes suivantes:

(Frais d'Expertise Ré:- P. M. Trahan M. la Cité de Montréal)	
J. C. H. Dussault,	\$ 416.55
Trefflé Charpentier,	171.00
S. Pamier,	166.00
Dussault, Mercier & Dupuis,	Frais de requête
	40.60

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'autoriser le paiement de la moitié des sommes ci-dessus, à même le Fonds de Réserve.

30458 Soumis des comptes du Département de la Voirie, au montant de \$63.28, pour fourniture d'huile et de gazoline pour l'automobile du Surintendant des Terrains de Jeux. Il est

Résolu De ne pas autoriser le paiement des dits comptes. M. le Commissaire Giroux se déclare dissident, quant à la décision du Bureau de refuser le paiement des comptes en question.

29371 Soumise une offre de M. M. Gunn, Langlois & Cie, Ré:



Vente d'une propriété, située au No. 3451 de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie,  
pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De donner instructions au Secrétaire du Bureau de  
préparer et fournir à Son Honneur le Maire et à  
chacun des Commissaires, un dossier complet  
sur la question de l'expropriation de la rue Prolet,  
comprenant les offres de terrains, toutes les minutes  
du Bureau des Commissaires et du Conseil, relative-  
ment au vote sur cette question, ainsi qu'un  
rapport complet du Département en Loi, relatant  
l'histoire légale de cette question, avec copies de toutes  
les procédures qui ont été signifiées à la Ville ou  
au vendeur, ou prises par la Ville ou le vendeur, au  
sujet de cette question, avec les dates de chacune de  
ces procédures, et copie du contrat de vente.

30160 Soumis un rapport du Département en Loi,  
concernant les prétentions de M. Napoléon Lebrun,  
sur certaines ruelles qu'il aurait cédées à la Cité  
en décembre 1912.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour savoir si  
la Ville a besoin des ruelles en question, et s'il y  
a lieu de faire droit à la demande de M. Lebrun.

23155 Soumis un rapport du Département en Loi, con-  
cernant l'offre de cession de rues faite par M. M. Alfred  
Girard & Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au Dessinateur  
de la Voirie, pour rapport.

30625 Soumis une communication de Maîtres Perron,  
Taschereau & Co., concernant l'opportunité qu'il  
y aurait de régler certaines réclamations de la  
"Harris Construction Co." contre la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

À la suggestion de M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De demander au Surintendant du Département  
des Privilèges et des Licences de faire rapport sur  
les faits se rapportant à la suspension de M. M.  
Boudon et Cousineau employés de son Département.

30495 Soumis un extrait du procès-verbal d'une  
séance du Bureau des Commissaires tenue le 18  
janvier 1916, à l'effet d'accorder les contrats pour  
la fourniture et la livraison des huiles, etc, pour  
l'année 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De demander au Département en Loi si le Bu-  
reau a le droit de rescinder la résolution  
ci-dessus accordant le contrat pour l'huile de  
ricin, attendu que le contrat n'a pas encore  
été signé, et qu'il a été accordé un feu par  
erreur.

29608 Soumis un rapport du Surintendant des Achats  
et des Ventes, relatif au contrat de la "Stinson-Reed  
Builders' Supply Co." au sujet de son contrat  
pour la fourniture et la livraison de la pierre  
"Rubble".

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu Conformément au dit rapport de donner  
instructions aux Chefs de Département de bien  
vouloir s'assurer avant d'approuver les réqui-  
sitions, si les quantités demandées pour  
fourniture de marchandises sont absolument  
exactes et nécessaires.



30528

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant l'offre faite par M. J. Téléphore Décarie, qui demande que la Ville lui cède les matériaux provenant de la démolition d'une maison érigée en dedans de la ligne de l'Avenue Notre Dame Le Grâces.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est que l'offre de M. J. Décarie soit acceptée.

29958

Soumise une communication du Sous-Secrétaire de la Province, transmettant un arrêté ministériel à l'effet d'accorder à la Cité de Montréal la permission d'ouvrir la rue Talleyrand, entre la rue Berri et l'Avenue du Parc et de l'Île, à une largeur de 60 pieds.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de transmettre copie de la dite communication à l'Ingénieur en Chef.

30180

Soumis un rapport du Département en Loi, sur les soumissions reçues, le 20 janvier 1916, pour la fourniture et la livraison de la brique.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est que le contrat soit accordé à la "St. Lawrence Brick Co.", le plus bas soumissionnaire, pour une quantité de 2,000,000 de briques, au prix de sa soumission, savoir: \$9.50 le mille, d'autoriser la passation d'un contrat à être signé par Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, d'autoriser la remise du dépôt fait par la "National Brick Co.", et de demander de nouvelles soumissions pour la balance de 2,000,000 de briques, à pied d'œuvre, et sur les chars.

M. le Commissaire McDonald dissident.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est que la séance soit ajournée à 3.30 hrs. P.M. ce jour. Un renvoi bon.

Ajournement.

M. M. Ainey



Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 7 février, 1916. P. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.  
M.M. les Commissaires Mc Donald,  
Ainey,

Soumise une communication des employés  
de l'Hôtel de Ville, occupant les bureaux aux  
étages supérieurs, concernant les mesures  
à prendre pour les protéger en cas d'incendie.

Il est

Résolu Que cette question soit référée à M. le Commis-  
saire Ainey au Chef du Département des Incendies,  
à l'Architecte de la Ville, et au Surintendant des  
Édifices Municipaux, pour rapport d'urgence,  
et que les signataires de la dite communication  
soient informés en conséquence.

30494

Soumise un rapport du Surintendant de  
Police, recommandant l'installation d'un téléphone  
à la résidence de l'Inspecteur Robert.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer au Surintendant des Édifices Muni-  
cipaux, pour rapport.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

Le Bureau prend en considération la question  
des Abattoirs.

Sont présents: M. M. A. J. Sarrisy, représentant  
l'Association des Bouchers, avec  
M. Gravel avocat.  
M. White, avocat, représentant  
la Cie des Abattoirs, avec le

Secrétaire de la dite Compagnie.  
M. l'Échevin Pochon,  
M. le Docteur Poucher.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De demander au Département en Loi si, d'après  
le Règlement 129, section 1, il est question des  
débriés et à qui ils doivent appartenir.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu Que le Docteur Poucher soit prié de faire rapport  
si la section 4, du règlement 129 est respectée,  
tel que le demandent les bouchers, et si ce  
n'est pas l'usage actuellement que les abat-  
toirs soient contrôlés par la Ville, et par les  
Inspecteurs Municipaux.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et  
M. le Commissaire Mc Donald est appelé à pré-  
sider.  
Après quelques minutes,  
Son Honneur le Maire reprend son siège.

Après pourparlers.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu Que le Docteur Poucher soit absolument  
autorisé à faire respecter le règlement 129,  
qui est sous son contrôle, et que les deux  
résolutions ci-dessus mentionnées, au sujet  
des sections 1 et 4, du règlement 129, soient  
rescindées et annulées à toutes fins que le  
droit.

Et un débat s'engageant.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De demander à l'Architecte de la Ville et au  
Président du Bureau des Estimateurs de  
compléter l'évaluation des propriétés -



Pâtisseries et Terrains) de la Compagnie des Abattoirs, à la Pointe Saint-Charles, et de demander au Président du Bureau des Estimateurs quel est le montant de taxes qu'il prévoit de recevoir dans la périphérie comportant une évaluation de \$6,000,000.00 mentionnée dans son rapport.

Le Bureau prend en considération la question de la répartition du coût de l'expropriation pour l'ouverture de l'Avenue Connaught.

Après s'être parlés:

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu

De demander au Conseil de prier la Législature d'autoriser l'arrangement suivant, avec les propriétaires intéressés dans la dite expropriation: " Le rôle de perception sera collecté sur les lots de l'Avenue Connaught, au fur et à mesure qu'ils seront vendus, mais, si au bout de 12 ans, il y a encore des propriétés qui appartiennent aux propriétaires actuels, le rôle de perception sera exigible sur ces propriétés, durant cette période de 12 ans, il ne sera chargé aucun intérêt sur cette partie de la répartition, dont la collection est ainsi différée, et il ne sera acquis contre la Cité de Montréal aucune prescription par les propriétaires, à cause du délai ci-dessus accordé".

M. le Commissaire Ainey dissident.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Que la séance soit ajournée à mercredi, le 9 courant, à 11 hrs. A. M.

Ajournement. M. Martineau

Procès-Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 12 février, 1916. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président, M. M. les Commissaires Côté, McDonald,

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est D'approuver les réquisitions suivantes:

- Incinération: Nos. 14, 15.
- Hygiène & Statistique: No. 2.
- Incendies: Nos. 31, 32, 33, 34, 35.
- Alarmes: No. 8.
- Parc - (Parc Mont Royal) No. 6.
- Impressions & Papeterie: Nos. 9, 10.
- Edifices Municipaux: No. 20.
- Voies - (Division Nord) Nos. 34, 35, 36.
- Dessinateurs - (Hôtel de Ville - Département de la Voie) No. 1.
- Géodésique: No. 1.
- Travaux Publics - (Hôtel de Ville) No. 2.

30683

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant pour approbation, les profils des rues suivantes:

Rues	De	A
Clairvaux,	Côte St. Luc,	Limites Nord du Quartier Notre-Dame de Grâce.
Mentana,	Laurier,	Carrières,
Boucher,	Mentana,	Rivard,
D'Aragon,	Bromby,	Lot No. 46 84,
Fabre,	Drucourt,	Limites Nord de la Cité,
Beauhieu,	Bromby,	Raudot,
Northcliffe,	N.D. de Grâce,	Av. Western,
Coronation,	Sherbrooke,	Côte St. Luc,



<u>Rues</u>	<u>De</u>	<u>A</u> (Suite)
Boulevard Pie IX	Rosemont,	Limites Nord de la Cité,
" Decarie,	Queen Mary Road, Bourret,	
Davidson,	Hochelaga,	Nolan,
Rockland,	Dorothy,	Limites sud du quartier
		Emard,
Patricia & Mill,	Sherbrooke,	Côte St. Luc,
Bordeaux,	Carrières,	Côte St. Michel,
Iberville,	do	Pilangeur,
Hochelaga,	Fulham,	C.P.C.,
Hamilton,	Bromby,	Lot N. 4684,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est Résolu D'approuver les dits profils, et d'autoriser le Secrétaire à les signer, avec instructions à l'Ingénieur en Chef et à l'Architecte de la Ville d'appliquer la Règle 123 des Règles du Conseil.

30688-30689 Soumis des rapports de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" et à la "Montreal Light, Heat & Power Co." d'ériger des poteaux dans les rues mentionnées dans les dits rapports. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est de faire rapport au Conseil, en conséquence. M. le Commissaire Ainey prend son siège.

30552 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant les renseignements demandés, par M. l'Échevin Fournier, dans une interpellation en date du 24 janvier 1916, au sujet de l'égout du Boulevard St. Joseph.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de transmettre le dit rapport au Conseil.

29681 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Impressions et de la Papeterie, concernant l'impression du Bulletin Municipal,

du premier au 10 janvier 1916, date à laquelle le dit contrat a été accordé.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'informer M. Pigeon qu'il sera payé du 1er janvier 1916 au 31 décembre 1916, au prix de son contrat de 1916.

M. le Commissaire Giroux prend son siège.

Son Honneur le Maire demande que des poursuites en répétition de deniers, soient intentées contre les Arbitres et le Secrétaire qui ont agi sans l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer au Département en Loi, pour rapport d'urgence et pour savoir s'il y a eu surcharge et pour quel montant. A la suggestion de Son Honneur le Maire, Il est

Résolu de référer au Département en Loi, le dossier concernant l'enquête tenue par l'Honorable Juge Fortin, sur les achats de terrains, pour rapport.

M. M. les Commissaires Côté et Ainey laissent leur siège.

Soumises trois séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$ 4,215.08 - 2,1031.59 - 5,500.29, suivant listes certifiées.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est d'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Ainey reprend son siège.

30628 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de payer les comptes ci-après mentionnés, pour conférences données sur la tuberculose et la mortalité infantile, savoir:



Docteur J. H. Gervais, 3 conférences, \$15.00  
 Mlle. S. St. Jean, 2 " 10.00  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'autoriser le paiement des dits comptes, à même  
 les crédits votés à cette fin.

30629 Soumis un rapport du Directeur du Bureau  
 Municipal d'Hygiène et de Statistique, recomman-  
 dant de payer à Mlle. L. Lelauffe une somme de \$33.33,  
 représentant la différence entre son salaire d'infirmière  
 et le salaire de la Surintendante de l'Hôpital des Varioloux,  
 pour le mois de janvier dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus  
 à même le crédit voté, pour le salaire de la Surin-  
 tendante de l'Hôpital des Varioloux.

30550 Soumis un rapport du Surintendant des Achats  
 de Chevaux, recommandant de faire vendre à  
 l'enchère le cheval portant le no. 187 du Départe-  
 ment de l'Encimination.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu. D'approuver la dite recommandation.

28738 Soumis un rapport du Département en Loi,  
 recommandant de faire approuver par la majorité  
 absolue des Membres du Conseil le plan d'exploitation  
 des lots de terre désignés au Cadastre de la Paroisse  
 de St-Laurent, sous les nos. 26-944, 945, 946, 947.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

30550 Soumis un rapport du Surintendant des  
 Achats de Chevaux, sur le résultat de la vente  
 à l'enchère qui eut lieu le 7 du mois courant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu Que le dit rapport soit reçu, et que copie en soit  
 transmise au Trésorier de la Cité.

30374 Soumis le rapport des Inspecteurs de Tramways,  
 pour la semaine finissant le 5 février courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu D'attirer l'attention de la Compagnie des Tramways,  
 sur la diminution considérable constatée sur  
 certaines lignes de tramways, et sur le fait que des  
 plaintes fréquentes arrivent à ce sujet, avec prière  
 de remédier à cet état de choses sans délai.

30660 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-  
 tendant de la Voie, recommandant d'accorder  
 à la "Montreal Public Service Corporation" la permis-  
 sion d'ériger des poteaux sur le côté est de  
 l'Arrière Esplanade, au nord et au sud de la rue  
 Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30404 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au  
 sujet de la requête de contribuables, protestant contre  
 le coût de l'équité construit sur la rue De Test.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu De transmettre copie du rapport de l'Ingénieur  
 en Chef aux pétitionnaires.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur  
 et Auditeur de la Cité, au montant total \$23,979.27,  
 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
 Résolu D'en autoriser le paiement.

30183 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surinten-



tant de l'Aqueduc, au sujet du prix chargé par la "Montreal Public Service Corporation" pour l'énergie électrique fournie à la Station de Pompe du Quartier Ahuntsic.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 De référer au Département en Loi, pour savoir de quelle façon la Ville pourrait réduire le compte de la dite Compagnie pour pouvoir électrique qu'elle ne fournit plus à la Station de Pompe du Quartier Ahuntsic.

30673  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de faire inscrire comme rue publique la partie de la rue Lamothé, comprise entre la rue Dickson et le Boulevard Rosemont.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 De faire rapport au Conseil, en conséquence.

30680  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire effacer la ligne homologuée de la rue Ontario, entre les rues Moreau et L'Espérance, pour remplacer cette ligne par une autre montrée en couleur rouge sur le plan préparé par l'Ingénieur en Chef, et daté le 8 février 1915.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 D'approuver le dit rapport, et de recommander au Conseil de donner des instructions en conséquence aux Avocats de la Cité.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$6,729.39, suivant liste certifiée.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 D'en autoriser le paiement.

Soumise une communication de M. Gustave Dutaud, offrant de vendre à la Ville une tizière

de terrain, pour l'élargissement du Chemin de la Côte St. Luc.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 D'informer M. Dutaud que le Bureau n'est pas disposé pour le moment à se prévaloir de cette offre.

Soumise une communication de M. C. Laurin, concernant l'action qu'il a prise contre la Ville, pour dommages causés par suite de l'abaissement du niveau des rues Esplanade et Atlantique.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 De référer au Département en Loi, pour rapport.

30480  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant les renseignements demandés par M. l'Échevin Ward, concernant le travage du Boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel du C.P.R.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 De transmettre le dit rapport au Conseil.

29426  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. l'Échevin Larivière, concernant la possibilité de poser les poteaux des Compagnies d'Utilité Publique, dans les ruelles au lieu de les poser dans les rues.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
 De transmettre le dit rapport au Conseil.

30507  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, recommandant l'établissement d'un arrêt de tramway, sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, au coin de la rue Luignan.

Résolu  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 De transmettre le dit rapport au Conseil, en



recommandant d'ordonner à la Compagnie des Tramways d'établir les arrêts ci-dessus mentionnés.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

30124

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues le 7 janvier 1916, pour la fourniture d'une pompe à la Station de l'Avenue Papineau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est d'accorder le contrat à la "Canadian Mills, Chalmers Ltd.", suivant le rapport de l'Ingénieur en Chef et de l'Ingénieur-Surintendant de l'Acqueduc, la dite Compagnie étant le plus bas soumissionnaire, le tout sujet à l'approbation du Département en Loi. Il est en outre

Résolu

d'autoriser, Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et de rembourser les dépôts faits par les autres soumissionnaires.

30687

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant d'accepter l'offre faite par la Compagnie "Cedars Rapids Manufacturing & Power", pour l'achat de 6,200 pieds de câbles, provenant de l'expropriation du matériel aérien de la Compagnie des Tramways sur la rue Sainte-Catherine, et représentant environ 11,000 livres de cuivre, au prix de 0.20 \$ la livre, soit un montant total de \$2,200.00 pourvu que la dite Compagnie dépose entre les mains du Trésorier de la Cité un chèque accepté, pour le montant ci-dessus, avant de recevoir la marchandise.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est d'approuver le dit rapport, et d'accepter l'offre de la "Cedars Rapids Manufacturing & Power", sujet à l'approbation du Département en Loi.

30577

Soumis un rapport du Greffier Adjoint de la Cité, au sujet de la demande faite par l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal, pour obtenir une copie de la liste électorale. Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'informer la dite Association qu'aux termes de l'article 55 de la Charte, toute copie de la liste électorale est fournie à ceux qui en font la demande, sur paiement d'un honoraire de 0.10 centime par 100 mots.

Résolu

30642

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, recommandant d'accorder à M. R. P. Dunn, l'un des experts du Département des Réclamations un congé de deux mois, pour cause de maladie. Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'accorder à M. R. P. Dunn un congé de deux mois.

Résolu

30636

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à la Compagnie "R. H. Miner Limited" un dépôt de \$200.00, fait en rapport avec sa soumission, pour la fourniture de pierre à macadam, durant l'année 1915. Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'autoriser le remboursement du dit dépôt.

Résolu

M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

Soumis une communication de M. Philémon Gougeon déclarant être prêt à accepter une somme de \$66.96, en règlement final de sa réclamation, pour dommages causés, par suite de l'inondation de la cave de sa maison, située au No. 186 de la rue Workman, du 15 décembre dernier au 3 janvier 1916, par suite de l'obstruction du canal d'équité de la rue Dominion.

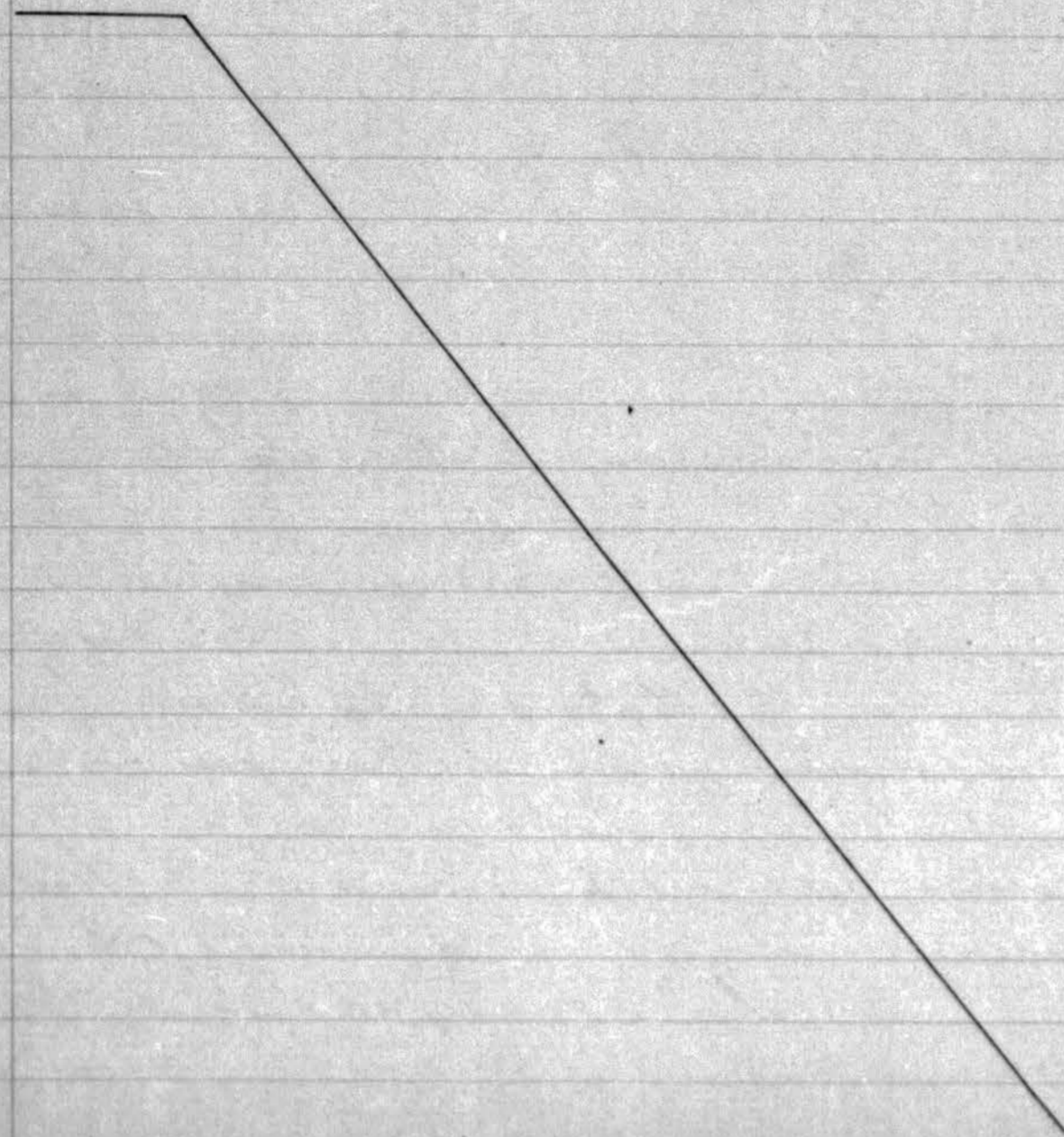


Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de payer à M. Philimon Gougeon une somme de \$66.96, en règlement final de sa réclamation, de voter à cet effet, à même le Fonds de Réserve, une somme additionnelle de \$15.00, et d'amender en conséquence la résolution du Bureau, en date du 5 février 1916.

Résolu Il est résolu à l'unanimité de faire faire, avec l'argent disponible pour les appareils de sauvetage, des devis pour des échelles de sauvetage, en arrière de l'Hotel de Ville, et d'autoriser M. le Commissaire Ainey à faire tout le nécessaire à cette fin.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu que la séance soit ajournée à 3 hrs, P.M. ce jour.

Ajournement, M. Maulny



Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 12 février 1916. P.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président.  
M. M. les Commissaires Côté,  
Giroux,

Résolu Il est résolu que la résolution du 15 janvier 1916, re nomination de M. J. Fournier à la position de chauffeur du Département des Travaux Publics, soit amendée, de façon à ce que M. Fournier soit nommé permanentement à la dite position, à compter du 10 janvier 1916.

M. M. les Commissaires McDonald et Ainey prennent leur siège.

Le Bureau prend de nouveau en considération la question des Abattoirs.

Sont présents: M. M. White & B. Tooke, représentant la Compagnie des Abattoirs en leur qualité respective de Procureur et de Président de la dite Compagnie.

M. l'Échevin Mayrand, M. le Docteur Poucher et M. Chs. Laurendeau.

Après pourparlers, il est entendu avec les représentants de la Compagnie des Abattoirs, que cette dernière soumettra une nouvelle proposition par écrit, et la question est différée jusqu'à la séance du 14 courant, à 10 heures A.M.

Le Bureau prend de nouveau en considération la question du vote d'une somme de \$300,000.00 pour le Fonds Patriotique, et pour venir en aide aux diverses sociétés de



charité publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De recommander au Conseil, en conformité des  
rapports du Bureau, en date du 15 et du 26 janvier  
1916, quant au principe du vote d'une somme  
de \$300,000.00, que des démarches soient faites, afin  
d'obtenir de la Législature, les pouvoirs nécessaires  
pour que la Ville de Montréal vote, à même les  
balances disponibles des crédits votés et provenant  
du fonds d'emprunt, une somme n'excédant  
pas \$300,000.00, pour fournir sa quote-part au  
Fonds Patriotique, et pour venir en aide aux di-  
verses sociétés de charité publique, en cas de besoin.  
L'Ingénieur en Chef ayant déclaré verbalement au  
Bureau que la dite somme pourra être imputée  
comme ci-dessus mentionné.

Attendu que les Commissaires nommés pour agir  
dans l'expropriation du chemin de la Côte Des Neiges,  
entre l'Avenue des Pins et la rue Sherbrooke ont  
conformément à la loi, déposé leur rapport entre  
les mains du Greffier de la Cité, le 16 décembre 1915,  
et que ce rapport a été homologué par la Cour  
Supérieure le 10 janvier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De recommander au Conseil:  
1<sup>o</sup> De voter, pour les fins de la dite expropriation,  
un crédit additionnel de \$9,456.50, à être imputé com-  
me suit \$692.53 sur le produit de vente de proprié-  
tés, et \$8,763.97 sur les balances disponibles des cré-  
dits mentionnés à la liste annexée et certifiée par  
le Contrôleur et Auditeur de la Cité.  
2<sup>o</sup> De déposer entre les mains du Protonotaire  
de la Cour Supérieure le montant des indemni-  
tés, soit \$20,426.00, et de payer aux Commissaires  
en expropriation le montant de leurs honoraires,  
savoir \$55.00 chacun, soit en tout \$275.00, le  
tout conformément à la recommandation du  
Département en Loi.

Le Bureau recherche les moyens à prendre pour  
combler le déficit qui existe dans les finances de  
la Ville.

Le Bureau est saisi d'un projet d'amendement à  
la Charte, destiné à lui procurer l'autorisation  
d'emprunter chaque année, pendant un, deux ou  
trois ans, une somme n'excédant pas \$  
pour un terme n'excédant pas <sup>ans,</sup>  
pourvu que par le règlement autorisant les em-  
prunts, il soit imposé sur les immeubles im-  
posables dans la Cité, une taxe spéciale suffisante  
pour payer l'intérêt de l'emprunt, et créer un  
fonds d'amortissement pour payer l'emprunt  
à échéance, la dite taxe spéciale devant être  
portée au rôle de contribution foncière annuelle.

Le Bureau se prononce en faveur de demander  
à la Législature d'approuver tel amendement à  
la Charte de la Cité de Montréal, et se partage,  
1<sup>o</sup> Sur le terme pour lequel tel emprunt ou  
tels emprunts pourront être effectués;  
2<sup>o</sup> Sur le montant qui pourra être emprunté  
chaque année, pendant un, deux ou trois ans,  
3<sup>o</sup> Sur le nombre d'années pendant lesquelles  
il pourra ou ils pourront être effectués, soit  
un, deux ou trois ans.

Le vote étant appelé, le Bureau se partage  
comme suit, sur chacun de ces items:

1<sup>o</sup> Terme de l'Emprunt.

Pour six ans.

Contre M. M. Ainey, Côté, McDonald, Giroux.  
La proposition est négative.

Pour quinze ans.

Contre, M. M. Ainey, Côté, McDonald, Giroux  
La proposition est négative.

Pour vingt ans. M. M. Ainey, Côté,

Contre: M. M. Giroux, McDonald,

San Honneur le Maire ayant voté pour le terme  
de vingt ans,

La proposition est affirmative

M. le Commissaire Giroux ayant déclaré n'être



qu'en faveur d'un terme de quarante ans, sur la condition actuelle des affaires.

2<sup>e</sup> Montant de l'Emprunt.

Pour un montant n'excédant pas \$2,000,000.00

Contre: M. M. Ainey, Côté, McDonald, Giroux,  
La proposition est négative.

Pour un montant n'excédant pas \$2,500,000.00.

M. M. McDonald, Giroux, Côté, Ainey,

Contre: Son Honneur le Maire.

La proposition est affirmative.

3<sup>e</sup> Nombre d'années pendant lesquelles l'Emprunt pourra être effectué.

Pour un an: M. M. McDonald, Giroux.

Contre: M. M. Ainey, Côté, et Son Honneur le Maire.  
La proposition est négative.

Pour deux ans: M. M. Giroux, McDonald.

Contre: M. M. Ainey, Côté et Son Honneur le Maire.  
La proposition est négative.

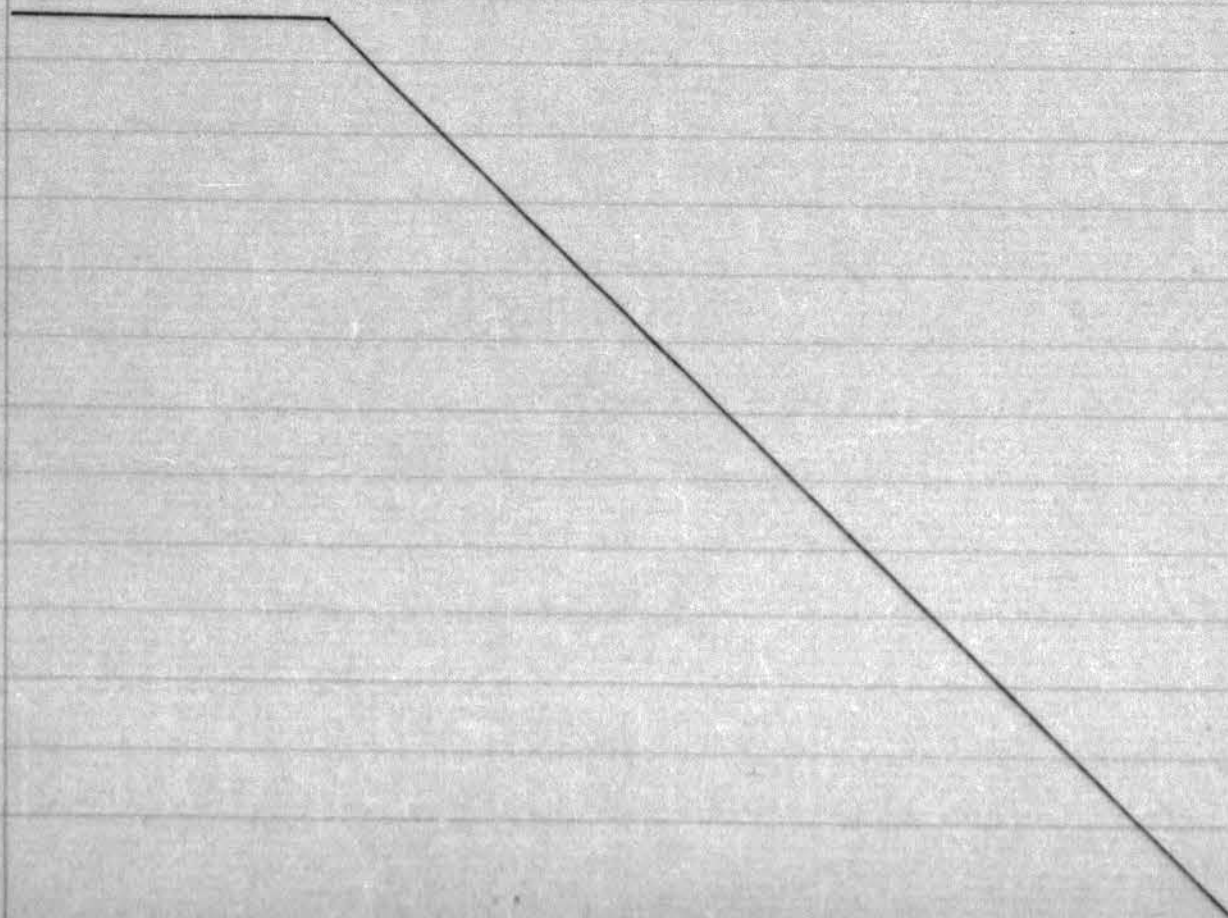
Pour trois ans: M. M. Ainey, Côté, et Son Honneur le Maire.

Contre: M. M. Giroux, McDonald.

La proposition est affirmative.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu que la séance soit ajournée à lundi, le 14 du courant, à 10 heures A. M.

Journalnement In making



Procès Verbal, d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenue le 14 février, 1916, A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire, M. Martin, Président.

M. M. les Commissaires Côté,

Giroux,

McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu que toutes les soumissions, pour la fourniture de bois reçues le 3 décembre 1915, ne soient pas acceptées, que les dépôts des différents soumissionnaires soient remis, que de nouvelles soumissions soient demandées pour une quantité moindre que celle mentionnée au cahier des charges, accompagnant les soumissions, et que dans l'intervalle le Surintendant des Achats et des Ventes soit autorisé à acheter pour \$2,400.00 de bois, aux meilleures conditions du marché, et qu'il soit en outre autorisé à publier les annonces pour les soumissions qui seront reçues jusqu'au premier mars, et que l'Ingénieur en Chef reçoive instructions de modifier le cahier des charges pour les quantités en conséquence.

Reçue une invitation de la Ville de Pittsburg, à la Ville de Montréal, de se faire représenter à la Convention de l'Association Américaine des Bonnes Routes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu de recommander au Conseil le vote d'une somme de \$150.00, pour payer les dépenses de voyage de l'Ingénieur en Chef, comme

Reçu par résolution du 19/2/16. all page 633



délégué à la dite Convention, et d'informer la Ville de Pittsburg en conséquence.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

M. le Commissaire Ainey laisse son siège.

M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

M. le Commissaire Giroux laisse son siège.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Soumise une communication de la Commission des Services Electriques, informant le Bureau qu'à l'avenir des inscriptions bilingues seront employées sur les couvercles des regards à transformateurs et des autres regards.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recevoir la dite communication et d'informer la Société St. Jean Baptiste, en conséquence.

30615 Soumis le rapport annuel de la Cour du Recordeur pour l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recevoir le dit rapport, et de le transmettre au Surintendant de la Papeterie, pour impression.

M. le Commissaire Ainey reprend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que l'Architecte de la Ville reçoive instructions de s'entendre avec le Surintendant des Edifices

Municipaux, en vue de la préparation de plans, pour l'installation d'échelles de sauvetage à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est De donner instructions au Département en Loi, de procéder à l'expropriation des propriétés non encore acquises et nécessaires à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest, Quartier St. Cuvier-de, et ce, en vertu de la loi d'expropriation des Chemins de Fer.

Receivée par résolution, ce jour. Page 631

M. le Commissaire McDonald dissident.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

30664 Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant de ratifier la démission du pompier Joseph Riard, pour cause, à compter du 6 février 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver la dite recommandation.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$60,675.39, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'accepter l'offre, faite par M. J. B. DesBois, à l'effet d'accepter une somme de \$150.00, recommandée par les Experts de la Cité, comme règlement d'une réclamation à la suite de dommages causés à sa résidence, par une explosion de mine, tel règlement devant



mettre fin à toute action de M. J. B. Desbois, contre la Ville, et qu'à cette fin toute résolution antérieure à ce contraire soit rescindée; mais que la décision du Bureau ne soit pas considérée comme comportant la renonciation permanente au principe de la prescription dans d'autres cas de réclamations en dommages.

M. le Commissaire Ainey Dissident.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'accepter l'offre faite par M. J. B. Séguin, à l'effet d'accepter une somme de \$100.00, recommandée par ses Experts de la Cité, comme règlement d'une réclamation à la suite de dommages causés à sa résidence, par une explosion de mine, tel règlement devant mettre fin à toute action de M. J. B. Séguin, contre la Ville, et qu'à cette fin toute résolution antérieure à ce contraire, soit rescindée; mais que la décision du Bureau ne soit pas considérée comme comportant la renonciation permanente au principe de la prescription, dans d'autres cas de réclamations en dommages.

M. le Commissaire Ainey Dissident.

30605-30634-30645-30659 Soumis des rapports du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de fermer certains comptes.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser la fermeture des comptes suivants:  
Sam Baz, frais d'enterrement de son enfant, \$ 7.00  
P. J. Moran, frais d'entretien de son épouse, à l'Asile Saint-Jean de Dieu, 95.00  
Pam. Adilard Matte, frais d'entretien de sa fille, à l'Asile Saint-Jean de Dieu, 55.00  
Armand Doin, frais d'entretien de son enfant, à l'École de Réforme St. Vincent de Paul, 52.00

30658 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de prendre devant la Cour du Recorder des procédures

contre les personnes responsables, pour le remboursement des frais d'entretien de Madame Armand Pagnon, à l'Asile Saint-Jean de Dieu.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'accorder l'autorisation demandée.

Soumis un mandat, au montant de \$400.00, au nom de M. Henri Boudreau, en règlement, sans préjudice aux droits de la Cité de la réclamation du dit Henri Boudreau, contre la Ville, pour blessures.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser le paiement du dit mandat.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est d'autoriser l'imputation, sur le Fonds de Réserve d'une somme de \$500.00, pour payer le coût des significations d'huissier et de la taxe des témoins, dans l'enquête concernant la livraison de la pierre, dans le Quartier Longue-Pointe (Mercier).

29099 Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de demander au Directeur de l'Assistance Municipale quel est le montant que la Ville a en mains, provenant de la taxe du "Sou du pauvre", si le Bureau peut faire distribuer ce montant, et dans l'affirmative, quels seraient les moyens de distribution.

30578 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la remise à M. C. E. Lamoureux, d'un dépôt de \$558.00, en rapport avec son contrat pour la fourniture des pantalons des constables.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est



Résolu D'autoriser la remise du dit dépôt.

30644 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de fermer le compte de M. John Jacobson, au montant de \$17.71, pour frais d'entretien de son épouse à l'Hôpital des Incurables.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser la fermeture du dit compte.

30681 Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant qu'une somme de \$440.00 serait suffisante pour régler la réclamation de M. O. Crevier, contre la Ville, pour prise de possession par cette dernière d'une livree de terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De retourner le dit rapport au Département en Loi, pour faire des offres légales à M. Crevier, pour le montant ci-dessus mentionné.

30494 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant l'autorisation de faire installer un téléphone à la résidence de l'Inspecteur Robert, Département de Police, au coût de \$35.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'accorder la dite autorisation, le montant nécessaire pour terminer l'année, soit \$30.00, devant être imputé sur le contingent du Département de Police.

30603 Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet du poste d'automobile de louage, situé au coin des rues St. Dominique et Ste. Catherine, déclarant que le dit poste ne cause aucune nuisance à la circulation.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De recevoir le dit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'installation d'un téléphone à la résidence de M. L. Godbout, Ingénieur-Mécanicien en charge des autos, au coût de \$35.00 par année.

revisé le 24/2/16 AMM page 669

Résolu D'approuver la dite recommandation, le montant nécessaire pour terminer l'année, soit \$30.00, devant être imputé sur l'administration du Département de la Voirie.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

30661 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant de payer à Madame Edouard Verriest, gardienne au Bain Rubenstein, son salaire depuis le premier janvier 1916, au taux de \$65.00 par année, voté au Budget.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver la dite recommandation.

30606 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de donner instructions au Département de la Voirie, de faire construire à l'angle des Avenues Mont-Royal et du Parc, un kiosque de 6 par 8 pieds, pour l'usage des propriétaires d'automobiles de louage, qui stationnent à cet endroit.

Revisé par résolution du 23 mars 1916 AMM Vol. 16 page 105

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de donner suite à cette recommandation.

30575 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant d'accorder la demande d'incorporation de l'Association dite "Club Hochelaga".

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est



Résolu De recommander au Conseil d'accorder la dite demande d'incorporation, aux conditions ordinaires.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

30590

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant d'accorder la demande d'incorporation de l'Association dite "Royal Arcanum Association".

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Sney, il est  
De recommander au Conseil d'accorder la dite demande d'incorporation, aux conditions ordinaires.

30653

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant d'affecter une somme de \$300.00 à l'installation de deux timbres vibrateurs dans l'Hôtel de Ville, en cas d'incendie.

Sur proposition de M. le Commissaire Sney,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
D'approuver la dite recommandation, la dite somme de \$300.00 devant être imputée sur le crédit voté au Budget, pour installation d'appareils de sauvetage.

29948

Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet des plaintes des Tailleurs de Pierre, à l'emploi de M. M. John Quinlan & Co., pour la construction de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Que toute cette question soit référée à M. Payette, l'architecte en charge de l'exécution des travaux de la Bibliothèque Municipale, conformément au dit rapport.

Résolu

Le Bureau prend de nouveau, en considération la question des abattoirs, avec les représentants de la Compagnie des Abattoirs, l'Avocat en Chef

de la Ville et le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique.

Au cours des remarques, faites par M. le Commissaire McDonald, Son Honneur le Maire laisse son siège, quelques minutes et est remplacé à la présidence par M. le Commissaire Côté.

Subséquemment, au cours des remarques, faites par M. Laing, Son Honneur le Maire laisse son siège quelques minutes, et est remplacé à la présidence par M. le Commissaire Côté.

Après pourparlers, et sur la suggestion de M. le Commissaire Côté, la considération de cette question est différée jusqu'à la prochaine séance, alors qu'elle sera reprise, de préférence à toutes autres questions, avec les représentants de la Compagnie des Abattoirs.

30393

Soumis le dossier, au sujet des soumissions reçues pour la fourniture de sable.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
D'autoriser la remise du dépôt fait par le plus haut soumissionnaire, la "Montreal Sand & Gravel Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Que la résolution, adoptée au cours de la présente séance, concernant l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest soit rescindée et remplacée par la suivante:

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
"De faire rapport au Conseil, recommandant de donner instructions au Département en Loi, de procéder à l'expropriation en vertu de la Loi des Chemins de Fer, de la lisière de terrain requise pour l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest, à partir de la rue Suffolk à la ligne du lot No. 615 du cadastre suivant le plan préparé par l'Arpenteur-Géomètre P. Carbeau, en date du 28 mai, 1913, approuvé



par l'Ingénieur en Chef et l'Inspecteur de la Cité, et de voter à cette fin un crédit de \$200,000.00 pour payer le montant des indemnités et des frais d'expropriation.

Les offres légales à être faites aux propriétaires devant être les montants mentionnés en regard de chaque sur le tableau préparé par le Président du Bureau des Évaluateurs, en date du 24 janvier 1916.  
M. le Commissaire McDonald, dissident.

Résolu  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Que la séance soit ajournée à demain, le 15 courant, à 11 hrs. A. M.

M. M. Ainey  
Ajournement.

Procès-Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 19 février 1916. A. M.

Présents: Son Honneur le Maire M. Médéric Martin  
Président.  
M. M. les Commissaires  
Côté,  
Ainey,  
Giroux.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, concernant deux employés du département des Licences, dont l'un a donné sa démission, et dont il recommande le renvoi de l'autre, pour cause, et qu'il recommande de ne pas remplacer.

A la demande de M. le Commissaire Giroux, ce rapport lui est référé.

Soumis un rapport du Chef de Bureau de la Cour du Recorder, au sujet d'une suggestion de disposer en faveur de l'Institution des Sourdes-Muettes, des vieux blancs de Cour et des papiers de rebut.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
De référer au Directeur de l'Assistance Municipale, pour savoir si d'autres Institutions plus pauvres ne pourraient pas bénéficier de ce papier.

30701. A la suggestion de Son Honneur le Maire, et dans le but de pratiquer l'économie, il est,

Résolu: Que la résolution du 14 février 1916, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'une somme de \$150.00 pour payer les dépenses de voyage de l'Ingénieur en Chef, comme délégué à la Convention des Bonnes Routes, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, attendu qu'une autre Convention des Bonnes Routes doit être tenue à Montréal incessamment.

Voir  
Résolution  
du 14/2/16  
page 623.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes.



qui sont adoptées, après avoir été amendées, en retranchant dans l'avant-dernière ligne de la résolution 30681 page 628, concernant les offres à faire à M. O. Cuvier, le mot "légal".

Au cours de la lecture des minutes page 627 M. le Commissaire Mc-Donald prend son siège.

30710. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, demandant un crédit de \$6,500.00 pour faire face aux dépenses du personnel chargé de l'installation de l'usine de filtration pour une période de quatre mois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1916 inclusivement, le montant à être pris par virement à même la balance non requise de la somme mise de côté sur le contrat discontinué de M. M. Quinlan & Robertson, pour l'agrandissement de l'Aqueduc.

30635-50-66. Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi de certains permis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'accorder les permis suivants:  
Monsieur Honnery Tremblay, pour occuper le lot portant le No. cadastral 171, subd. 15, du Quartier Ste-Marie, situé sur la rue Amity, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois, charbon, foin et grain.

Monsieur A. Debin, pour occuper le lot portant le No. cadastral 166, subd. 228, du Quartier Ste-Marie, situé au No. 310, rue du Hâve, pour y ériger une boutique de forge.

Messieurs Chambuland Pires, pour occuper le lot portant le No. cadastral 156, subd. Nos. 1 à 5 p. 25 p. 25, du Quartier De Lourmier, situé au No. 1475, rue Papineau, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois, charbon, foin et grain.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 14 février courant, concernant la délégation à Québec, en rapport avec le "Bill" de la Cite, soumis à la Législature.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$1,500.00 pour le paiement des frais de délégation des Membres du Conseil et du Bureau des Commissaires.

30529. 24. Soumis deux rapports de l'Architecte de la Ville au sujet des réclamations de Messieurs Frank Wimmer et Omer Vanasse, pour balance de salaire, re: Construction de la Bibliothèque Municipale.

Déposé aux archives.

Soumises sept séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Cite, au montant respectif de \$17,500.85 - 1,314.78 - 25,065.55 - 5,806.38 - 23,558.38 - 85,308.32 - 10,769.54, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

30717. Soumis un acte de vente et transport de montant dus par la Cite à M. Cléophas H. Moineau, en rapport avec des travaux d'égoûts par ledit C. H. Moineau, à la Compagnie "Sewers Paving & Construction Limited."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, pour rapport, et de donner instructions au Trésorier de la Cite, de ne pas effectuer de paiement avant la production du rapport du Département en Loi.

35374. Soumis le rapport sur le service des Tramways, durant la semaine finissant le 12 février 1916.  
Déposé aux archives.

30623. Soumis un rapport du Surintendant des



Achats et des Ventes, au sujet de la vente de vieux caoutchouc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu: D'autoriser le Surintendant des Achats et des Ventes à demander des soumissions privées.

L'étude de la question des Abattoirs est différée jusqu'à la séance du 22 du courant, à 10 heures, etc.

30694. Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la voirie, sur l'avis donné par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'installer des poteaux sur les deux côtés de l'Avenue Mont-Royal entre l'avenue Papineau et la rue Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu: De recommander au Conseil de légaliser la pose desdits poteaux.

30678. Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Assainissement, recommandant le vote d'un crédit de \$9,000.00 pour la pose de services d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu: De recommander au Conseil le vote de la dite somme à être imputée par priorité sur la balance disponible des crédits mentionnés au dit rapport.

29474. Soumise une communication de la "Khaki League", remerciant la Ville de la subvention qu'elle lui a votée.  
Déposé aux archives.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$32,062.39, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu: D'en autoriser le paiement.

30665. Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise à M. J. N. Hunter, d'un dépôt de \$625.00 fait en rapport avec sa soumission, pour la fourniture de fonte de cuivre, et bronze, durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

30130. Soumis un rapport du département en Loi, transmettant un jugement "In re": - St. Christin dit St. Amour, Vs. La Ville de Montréal, pour changement de niveau, condamnant la Ville à payer au demandeur une somme de \$1,000.00, avec intérêt, à compter du 30 décembre 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu: D'autoriser le paiement de la dite somme de \$1,000.00, et d'une somme additionnelle de \$217.15, représentant les frais de Maître Décarie & Décarie, avocats du demandeur, la dite somme à être imputée sur le fonds de réserve.

30709. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de payer à M. M. Arsenault et Plamondon, une somme de \$1,022.00 représentant l'estime final du coût des travaux, pour l'extension du bâtiment de la Station de Pompage de l'Avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme.

30716. Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Ville, M. Beauset, au sujet du tarif à charger pour la fourniture des copies de la liste des électeurs municipaux, aux candidats aux



honneurs municipaux  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu: De charger le même tarif que celui adopté en 1914,  
 savoir:  $\frac{1}{2}$  centin la ligne

30703 Soumise une communication de la "Compagnie  
 Sanitaire de Montréal" demandant l'autorisation de  
 charger des chars de fumier dans la cour du Pacifique  
 Canadien, à la rue Island.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,  
 Résolu: De référer au Directeur du Bureau Municipal  
 d'Hygiène et de Statistique, pour rapport.

30708 Soumis le rapport annuel du Bureau Municipal  
 d'Hygiène et de Statistique, pour l'année 1914.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,  
 Résolu: De recevoir le dit rapport, et d'en autoriser  
 l'impression.

30700 Soumis un protêt de la Ville de Montréal - Ouest  
 au sujet de la construction d'un égout sur la  
 rue Commaught.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est,  
 Résolu: De donner instructions au Notaire de la Ville de  
 signifier une copie dudit protêt aux entrepreneurs  
 Hénault & Heffernan, et d'informer la Ville de  
 Montréal - Ouest, que la Ville de Montréal n'est  
 pas responsable de cet état de choses qui est  
 dû à la faute des entrepreneurs Hénault &  
 Heffernan

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions  
 pour la construction d'une station de pompage  
 d'égouts dans l'Avenue Commaught.  
 Les soumissions suivantes sont ouvertes en  
 présence des parties intéressées :-

		Dépôts.
Thomas F. Dwyer,	\$ 8,000.00	\$ 1,000.00
F. O. Sullivan,	8,500.00	1,000.00
Théodule Lessard,	8,575.00	1,000.00
Arseault et Plamondon	9,975.00	1,000.00
Hénault & Heffernan	10,000.00	1,000.00
E. J. Verbanise	10,948.00	1,000.00
G. M. Kent Limited.	11,500.00	1,000.00
Security Engineering & Contracting Coy.	11,888.75	1,000.00
J. W. Hamilton	13,000.00	1,000.00

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,  
 De référer à l'Ingénieur en Chef, au département  
 en l'ci, et au Surintendant des Achats et des Ventes,  
 pour tabulation et rapport, et de déposer les  
 chèques de dépôts au Bureau du Trésorier de la  
 Cité.

35358

Soumis le rapport du Chef du département des  
 Incendies, sur les changements survenus dans la  
 brigade, durant la quinzaine se terminant le 15  
 février 1916.  
 Déposé aux archives.

30714. Soumis un rapport du Directeur du Bureau  
 Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant  
 de rétablir au chiffre qu'il était l'an dernier le  
 salaire de la Surintendante de l'hôpital des  
 Varioloux, et pour cette fin, de prendre une somme  
 de \$ 100.00 à même le salaire du Docteur Browne,  
 pour le mois de janvier dernier, et de l'ajouter  
 au \$ 300.00 voté pour le salaire de la Surin-  
 tendante.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,  
 D'approuver ladite recommandation, et de  
 faire rapport au conseil, en conséquence.

30561. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,  
 déclarant que le nom de M. R. Lapointe



a été omis au Budget, en regard du montant de \$ 800.00, voté pour la position d'ingénieur, à l'usine de pompage Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. Que le nom de M. R. Lapointe soit ajouté à la liste, tel qu'il était l'an dernier.

30699

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de la fermeture par les propriétaires riverains de l'avenue Guérin (Crawford) qui appartient à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De référer au département en loi, pour prendre action en vue de l'ouverture de ladite Avenue.

30131.

Soumis un rapport du département en loi, déclarant au sujet des poursuites contre les laitiers qu'il vaut mieux ne pas empêcher le département d'Hygiène d'exercer la plus étroite surveillance, et de traduire devant le Recorder tous les délinquants.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'approuver ledit rapport.

30440

Soumis un rapport du Surintendant de Police, déclarant en réponse à une plainte de M. Hugh W. Wood, qu'il n'y a pas de règlement qui interdit la circulation des camions - automobiles sur la rue Shuter, et que quant à la vitesse il a donné instructions de faire observer strictement le règlement.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'informer le plaignant en conséquence.

30677

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef,

recommandant le vote d'un crédit de \$ 260.00 pour l'achat d'un appareil pour réparer les pneus.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu:

De demander à l'ingénieur - mécanicien en charge des autos, ce que ces réparations ont coûté par le passé, quelle économie il prévoit de réaliser, et par quel moyen il entend réaliser cette économie.

35358

Soumis le rapport du chef du département des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade, durant la quinzaine se terminant le 31 janvier 1916.

Déposé aux archives.

30576

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, recommandant la ratification, pour cause, de la démission du pompier Rosario Pelletier, à compter du 17 janvier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'approuver ladite recommandation.

30414.

Soumise une communication de M. J.D. Lafrenière, offrant ses services comme architecte pour la construction d'une caserne de pompiers, dans le nord de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Résolu:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De donner instructions au chef du département des Incendies de s'entendre avec l'architecte de la Ville, en vue de la préparation de plans d'une caserne, dont le coût ne devra pas dépasser le montant disponible pour cette fin, ce dernier comprenant l'achat du terrain.

M. l'échevin Dubeau se présente devant le Bureau et demande de faire préparer des plans pour la construction d'un édifice de bain dans le quartier Lafontaine.  
Après pourparlers.



il est,  
 Résolu: De référer la question à M. le Commissaire Ainey, pour considération.

30495 Soumis le dossier, au sujet de la soumission de la Compagnie "Imperial Oil" pour fourniture d'huile.  
 Considération différée.

Résolu: Que la séance soit ajournée au 21 du courant, à 11 heures. A. M.

M. Martiney  
 Ajournement.

Procès-Verbal d'une séance du  
 Bureau des Commissaires

Tenue le 21 février 1916. A. M.

Présents: Son Honneur le Maire M. M. Marton Président.  
 M. M. les Commissaires Côté.  
 Ainey.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, sur une communication de M. J. W. Fellaire, qui désire s'enrôler.

Résolu De référer à M. le Commissaire McDonald, pour considération.

M. A. P. Pigeon se présente devant le Bureau à l'appui de sa réclamation pour différence dans le coût de l'impression du Bulletin Municipal, pour les deux premiers Nos. de l'année courante.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

30495 Soumise une communication de la "W. L. Thom Oil Co." offrant de vendre un substitut de l'huile de ricin.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence, et au département en Loi, pour direction.

30687 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant d'accepter l'offre de la "Cedars Rapids Manufacturing & Power Co." pour l'achat de 6,200 pieds de câbles, provenant de l'expropriation du matériel aérien de la Compagnie des Tramways, sur la rue Ste. Catherine, et représentant environ 11,000 livres de cuivre, au prix de 0.20<sup>e</sup> la livre, soit un montant total de \$2,200.00, pourvu que ladite Compagnie dépose, entre les mains du Trésorier de la Cité, un chèque accepté, pour le montant



ci-dessus, avant de recevoir ladite marchandise.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De recommander au Conseil d'accepter ladite offre, aux conditions ci-dessus.

30730 Soumise une interpellation de M. l'Échevin Gourmier, au sujet de la protection contre les incendies, sur les différents Edifices Municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Ville, pour rapport.

30732 Soumise une offre de la Ville de Cartierville, de fournir à la Ville de Montréal, son approvisionnement d'eau pour les Quartiers Bordeaux et Ahuntsic, avec de l'eau filtré, au prix de 0.10¢ du mille gallons.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer à l'Ingénieur - Surintendant de l'Aqueduc, pour rapport d'urgence, et au Département en Loi, pour direction.

29986. Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de l'existence d'une boutique de tailleur, au coin de l'Avenue Mont-Royal et de la rue St-Urbain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: De référer au Département en Loi, pour rapport.

30726 Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voirie, sur les avis donnés par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'installer des poteaux, dans les rues Cathédrale, Alma - Mont-Royal - Messier - et Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De recommander au Conseil d'accorder l'autorisation demandée.

Soumise une formule d'annonces, pour la demande de soumissions, pour la fourniture de 3000.000 de briques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'approuver ladite annonce et d'en autoriser la publication, les soumissions devant être reçues jusqu'à midi, le 2 mars 1916.

30715 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transport du bail de l'Étal No 32, Marché St-Antoine, de M. René Aumais, à M. Alphonse Soucy.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: D'autoriser le transport dudit bail.

Soumise une formule d'annonces, pour la demande de soumissions, pour la vente de vieux fer, acier, cuivre, cuir, papier de rebut, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'approuver ladite annonce, et d'en autoriser la publication, les soumissions devant être reçues jusqu'à midi, le 2 mars 1916.

Soumise une interpellation de M. l'Échevin Elie, au sujet de la construction d'une passerelle, au-dessus du coursier de décharge (Tail Race) au bout de la rue Coleraine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumise une interpellation de M. l'Échevin Dubau, au sujet du service de tramways sur les rues St-Denis, Amherst, et Ste-Catherine Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer à l'Ingénieur MacLeod, pour rapport d'urgence.



30729 Soumise une interpellation de l'échevin Fournier, au sujet de la construction du tunnel de l'Avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumise une communication de l'Association des Bonnes Routes, au sujet du Congrès, qui sera tenu à Montréal, du 6 au 10 mars prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

17297 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de certaines plaintes, portées par M. L. J. N. Blanchet, concernant le service de l'Inspection des bâtiments.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: De déposer ledit rapport aux archives, et de demander à M. Blanchet à quels employés il fait allusion quand il parle de ceux qui demeurent en dehors de la Ville, et dans quel département ils travaillent.

30579.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une lettre de la "Dominion Bridge Coy." concernant les ponts à construire dans le projet d'agrandissement de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De refuser l'offre de la "Dominion Bridge Coy." de construire des ponts en acier, et d'informer ladite Compagnie que c'est l'intention de la Ville de construire des ponts en béton armé, c'est-à-dire des ponts en matériel semblable à celui des murs latéraux de l'Aqueduc.

30693. Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, déclarant qu'il a informé la Ville de Brantford que la Ville de Montréal ne peut payer un compte de \$40.00 pour l'enterrement de Hector Delachon, attendu que ce dernier est décédé en dehors de la Province de Québec.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'approuver ledit rapport.

28927.

30705. Soumises deux résolutions du Conseil, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires, 1<sup>re</sup> Un rapport recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$300.00 pour fins de rapatriement, et, 2<sup>de</sup> Un rapport recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$4,500.00 pour payer le coût de l'entretien des enfants sans tutelle.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer au département en Loi, pour savoir si la clause qui concerne l'adoption automatique des rapports, s'applique dans l'espèce.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant l'autorisation de fermer le compte de M. Rodrigue Labelle, au montant de \$70.00 pour frais d'entretien de son enfant, à l'Asile St-Jean de Dieu.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'autoriser la fermeture dudit compte.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de donner instructions au département en Loi, de prendre les procédures nécessaires pour la nomination d'un curateur à Dame Wazylyna Onysczuk, alias Catharina alias Basillina, internée à l'Asile Saint Jean de Dieu, le 11 janvier dernier, comme patiente publique, aux frais de la Cité de Montréal, laquelle possède un certain montant d'argent.



en dépôt à l'Acile Ste. Marie.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De référer au Département en Loi.

30431. Soumise une communication de M. J. Corsey,  
 concernant une plainte des résidents du Quartier  
 Papineau, contre un permis accordé à la manufacture  
 Tobin.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est.  
 Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Soumise une communication de M. M. A & L. Strachan,  
 offrant de fournir le pain au Refuge Municipal  
 Meurling.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De référer au Surintendant des achats et des  
 ventes, et au Directeur de l'Assistance Municipale,  
 pour rapport.

30706. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
 Municipaux, transmettant le projet de contrat  
 annuel de la Compagnie de Téléphone "Bell", pour  
 le service des téléphones de la Cité, durant l'année  
 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.  
 Résolu: D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier  
 de la Cité à signer un contrat, pour 6 mois seulement  
 et de donner instructions au Surintendant des  
 Edifices Municipaux de faire rapport pour le 1<sup>er</sup>  
 mai 1916, sur l'opportunité de réduire le service  
 des téléphones à la résidence privée des employés  
 mentionnés à la liste annexée au dit projet de contrat.

30627. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,  
 transmettant un plan, montrant l'impitement de la  
 Gare Windsor, sur la rue Windsor.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.  
 Résolu: De référer au Département en Loi, pour rapport.

30294. Soumis un rapport du département en Loi, au sujet  
 de l'application de la "Peck Rolling Mills Limited",  
 pour permis de construire et opérer une voie d'évitement  
 à travers la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est.  
 Résolu: De faire rapport au Conseil, déclarant que le  
 Bureau n'a pas d'objection à accorder le permis  
 demandé, aux conditions mentionnées au projet  
 de contrat annexé au rapport du département en  
 Loi.

29832. Soumis un rapport du département en Loi, au  
 sujet du protêt de M. Wilfrid Larose, concernant  
 les dommages causés par la différence de  
 niveau de la 7<sup>ème</sup> Avenue Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De demander au Département en Loi, si ce  
 protêt peut être traité comme une réclamation,  
 et si le montant réclamé peut être imputé  
 sur le fonds de Réserve ou sur le fonds  
 d'Emprunt.

Sur l'avis de M. A. St. Pierre, l'un des Avocats  
 de la Cité, qui confirme l'opinion de l'Avocat en  
 Chef de la Cité et.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De donner instructions au département en Loi de  
 ne pas prendre de nouvelles actions contre la  
 Compagnie des Abattoirs, jusqu'à nouvel  
 ordre.

Son Honneur le Maire laisse son siège,  
 et M. le Commissaire Côté est appelé à  
 présider.

25306-02. Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance



Municipale, au sujet des réclamations des Ex-Capitaines J. Collin & Paul Charest.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
 Résolu: De demander au Directeur de l'Assistance  
 Municipale combien il existe de ces identiques.

Soumise une communication du "St. Ann's Day  
 Nursery" demandant une subvention.  
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De référer au Directeur de l'Assistance  
 Municipale, d'informer la St. Ann's Day  
 Nursery" de cette décision, et de l'informer  
 que le Bureau espère pouvoir lui accorder  
 la même subvention que l'an dernier.

La séance est ajournée au 22 du courant  
 à 10 heures, A. M.

Ajournement

M. J. Martiny  
 Président.

Procès-Verbal d'une assemblée du  
 Bureau des Commissaires  
 Tenue le 24 février 1916. A. M.

Présenti: Son Honneur le Maire, M. M. Martin Président.  
 M. M. les Commissaires Giroux  
 Ainey.

Soumise une communication de Son Honneur le Maire,  
 transmettant un rapport de l'Architecte de la Ville, qui  
 annonce le décès de M. A. Decarie, (et qui) commis en  
 chef du département de l'inspection des édifices publics,  
 et qui recommande de ne pas remplir, pour le présent,  
 cette position.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est:

Résolu De recevoir ladite communication, et d'approuver la  
 recommandation contenue dans le rapport de l'Architecte  
 de la ville.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

Soumises six séries de mandats, vérifiés par le  
 contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant res-  
 pectif de \$ 5,393.80 - 19,350.34 - 1,798.99 - 8,601.73 -  
 11,083.29 - 1,084.77. suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu S'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver les réquisitions suivantes:

Police: - Nos. 24-25-25<sup>a</sup>-26-27.

Incendies " 36-37-38-39.

Voie: - Hôtel-de-Ville. Nos. 43-44-46-47.

do. (Division Nord) " 37-38-39-40-41-42-43-

44-45-46-47-48-49-50-51-

Egout (Division Ouest) Nos. 10-14-15-17-18-19-20-21.

do do Est) " 19-20-21-22-23-24-25-28.



Maladies Contagieuses :- Nos. 5-6.  
 Inspection des Aliments :- No. 2.  
 Eclairage :- No. 9.  
 Hygiène :- No. 2-3.  
 Privilèges & Licences :- (sou des hôpitaux) No. 4.  
 Parapet No. 5.  
 Travaux Publics :- No. 3.  
 Marchés :- Nos. 2-3.  
 Incinération: Nos. 16-17-18.  
 Inspection des Bâtisses: No. 1.  
 Aqueduc: Nos. - 74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-  
 85-86-87-88-90-91-92-93-94-95-96.  
 Livre des Records :- No. 7.  
 Edifices Municipaux: Nos. 21-22-23-24-25-27.  
 Impuretés. No. 12.  
 Voirie - (Division Ouest) Nos. 9-10-11.  
 Parc Lafontaine: Nos. - 36-38-39-41-42-43-44-45-46-  
 47-48-49.  
 Voirie - (Division Est) Nos. - 17-18-26-27.  
 Parc Mont-Royal: No. 7.  
 Son Honneur le Maire: No. 4.  
 Assistance Municipale: Nos. 34-35-36-37-38-39-40-41-42-  
 43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57.

30473. Soumise une interpellation de M. l'échevin Houli,  
 demandant l'établissement d'arrêts de tramways à  
 l'angle de l'avenue Mont-Royal et de l'avenue  
 Papineau, ainsi que sur la rue St-Denis, entre, les  
 rues Roy, et Duluth.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De référer à l'Ingénieur en charge des Chemins  
 de Fer pour rapport.

30768 Soumise une requête de propriétaires de la rue Cartier,  
 s'opposant à ce que des magasins s'établissent  
 sur ladite rue.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire (Giroux, il est.) Ainey, il est.  
 Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
 Résolu: Que l'Ingénieur en Chef soit autorisé à mettre à la dispo-  
 sition de la "Catholic Social Service Guild" durant une  
 journée, un auto-camion de la Cité pour faire la collection  
 de papier de rebut que certaines grandes maisons de  
 commerce ont offert à ladite société.

27472 Soumise une communication de Mademoiselle D. Lévesque,  
 se plaignant de la nuisance causée par un garage d'au-  
 tomobiles, situé au No. 548 de la rue Mentana.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
 Résolu: De référer au surintendant de Police, pour rapport.

30773. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
 Municipaux, recommandant le renvoi, pour cause,  
 de M. Adolphe Marchand, assistant gardien et  
 chauffeur du bain St-Louis, et son remplacement  
 par M. Charles Germain.  
 Résolu: De référer à Son Honneur le Maire et à M. le Com-  
 missaire Giroux.

30764. Soumis un rapport du Greffier de la Cité, recommandant  
 de mettre à sa disposition une somme de \$33,965.33.  
 pour rencontrer les dépenses les plus pressantes, pour  
 l'organisation des élections du 3 avril prochain.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est.  
 Résolu: D'approuver ledit rapport, et de mettre à la  
 disposition du Greffier, pour l'organisation des  
 élections du 3 avril prochain, une somme de \$33,965.33  
 à être prise à même le crédit de \$40,000.00 voté  
 au Budget de 1916, pour cette fin.

30734 Soumise une communication de M. Georges Dupont,  
 l'un des Ingénieurs attachés au département des Travaux  
 Publics, demandant la permission de s'absenter durant  
 un mois sans salaire.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,



Résolu: D'accorder à M. Georges Dupont la permission de s'absenter durant un mois, sans salaire, suivant la demande qu'il en a faite, laquelle demande est approuvée par l'Ingénieur en Chef.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Côté, est appelé à présider.

21627 Soumis un rapport du département en Loi, concernant les prétentions de la Compagnie G. M. Best Limitée, qui réclame de la Cité, une somme de \$125.00 pour pume payée sur un bon de \$100,000.00 pendant un terme de 3 mois.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: De référer de nouveau la réclamation de la Compagnie Best à la Commission des Services Électriques, pour savoir si la suspension des travaux en question, au mois de septembre 1914, sur l'ordre de la Cité, a été la cause que ladite Compagnie n'a pu terminer son contrat dans les délais fixes.

30737 Soumise une communication de la Fraternité des Peintres - Décorateurs, appuyant l'application de M. A. Ariel, pour position comme gardien des terrains de jeux. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est.

Résolu: De référer au Docteur Gadbois et au Surintendant des Parcs, pour référence ultérieure.

30124. Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que la soumission de la "Canadian-Allis-Chalmers Ltd.", pour la fourniture d'une pompe, à la Station de l'avenue Papineau, est régulière.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: Que le contrat soit accordé à la "Canadian-Allis-Chalmers Limited", selon la résolution du Bureau des Commissaires, en date du 12 février 1916, d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et de remettre les dépôts des autres

soumissionnaires.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

30183 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet du contrat entre la "Saraguay Electric Company" (Montreal Public Service Corporation) et le Village d'Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est. Que le Trésorier de la Cité et le Contrôleur et Auditeur de la Cité reçoivent instructions de s'en tenir au contrat passé entre le Village d'Ahuntsic le 12 septembre 1907, et la Montreal Public Service Corporation, pour énergie électriques, selon le rapport du département en Loi.

29400 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet des travaux de peinture à l'Usine de Filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est, D'autoriser l'Ingénieur - Surintendant de l'Aqueduc, à faire mettre trois couches de peintures à certaines parties de l'Usine de Filtration, représentant environ 400 ~~pièdes~~ carrés, et à confier ce travail à M. Charles Laxrin, au prix de sa soumission, savoir \$1.00 par cent ~~pièdes carrés~~ carré de 100 pieds carrés.

Larin.

Mm

30644 Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, au sujet des vacances dans le département de l'Inspection des Bâtisses.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est, De déposer aux archives.

23389. Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de la demande de M. M. J. & W. Duncan Limited, pour permis de construire une scierie, sur la rue Ontario Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est, De référer au Département en Loi, pour rapport.

M. l'échevin St. Pierre introduit au Bureau une



délégation au Quartier Hochelaga, en faveur du règlement à l'amiable des réclamations en dommages, en rapport avec le changement de niveau de certaines rues dudit Quartier.

Après pourparlers, il est  
**Résolu:** De donner instructions au secrétaire de déposer tout le dossier à ce sujet devant M. le Commissaire Giroux,

29003. Soumise une offre de M. M. Hanafield et Fournier de vendre à la Ville un certain terrain situé sur le chemin Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
**Résolu:** D'informer que le Bureau n'est pas prêt à considérer des achats de terrains, pour le moment.

Soumis des rapports du département en loi et des Experts, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Costé, il est  
**Résolu:** D'autoriser le règlement des dites réclamations, comme suit, à même le Fonds de réserve: -  
 Nos: 9544 - M. M. J. D. Costé & Fils, dommages par fumée, marché Bonsecours.  
 Jugement: - \$24.50 + int. du 25 août 1915; frais \$28.00

9549. A. Larin & Frère. Dommages par fumée marché Bonsecours.  
 Jugement: \$21.67 + int. du 25 août 1915. frais \$26.50

9547. J. O. Lapierre, dommages par fumée, marché Bonsecours.  
 Jugement: - \$11.67 + int. du 25 août 1915; frais \$14.20

9551. - J. B. A. Peltier, dommages par fumée marché Bonsecours.  
 Jugement: - \$16.67 + int. du 25 août 1915; frais \$18.45  
 Frais à M. M. Desjourniers & Charbonneau, avec intérêt du 7 février 1916.

10086. Nap. Chamberland, vitre brisée, etc. \$119.30  
 10009. A. G. Griffiths, chute sur un couvercle de puits 100.00  
 10067. W. J. O'Hara, perte d'une robe pour voiture. 35.00

Reclamations rejetées: - 10038-10047- 10078- 10080- 10068- 10063- 10087- 10079- 10707- 10064- 10076- 10703- 10091- 10073.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour la fourniture et la livraison d'asphalte. Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées: -

Nos	Soumissionnaires	Prix	Quantité	Montant	Reçut
1	Sum Company, Philadelphie (Bisot) Trait de la Banque Nationale de Philadelphie, sur la	17.76	17.76	3 1/2 %	\$ 870.00
2	Monsieur Lucien Asphalte Co.	19.33	19.33	3 %	\$ 1600.00
3	M. E. L. Clonard Asphalte Co. Est. 23 23	23.73	23.73	1.25 % par an	15,000.00
4	The United States Asphalt Refining Co., 22.73 (Bisot) Asphalte par la Banque Hochelaga	22.73	22.73	6 %	14,000.00
5	The Kelly Ref. Paving Co., Limited, Michigan 26.40	26.40	26.40	5.1 %	
6	The Imperial Oil Coy. Ltd. Can de soumission. 32.40	32.40	32.40	6.5 %	19,500.00

**Résolu:** Sur proposition de M. le Commissaire Costé, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est,



Résolu:

De déposer les chèques de dépôt au Bureau du Trésorier de la Cité, de donner instructions à l'Ingénieur en chef de faire rapport sur la lettre de la "Imperial Oil Co." de référer les soumissions au Département en Loi, à l'Ingénieur en chef et au Surintendant des Achats et des Ventes, pour tabulation et rapport, en attirant l'attention du Département en Loi, sur la soumission de la Sun Company, et sur son chèque de dépôt, de donner instructions aux quatre analystes, Milton Hersey, Crossley - French - Haynes, et à l'analyste municipal Docteur St-Georges, de faire l'analyse des échantillons fournis, le plus tôt possible, et de donner instructions à l'Ingénieur en chef de fournir une liste des compagnies d'asphalte auxquelles la Ville a écrit pour leur demander de soumissionner.

~~2365~~  
20956

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Létourneau, au sujet des inondations, dans la partie sud-ouest du Quartier St-Henri, et de la cause de ces inondations.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu: En vue de compléter la réponse, fournie verbalement au Conseil, par M. le Commissaire Côté, de transmettre au Conseil copie du rapport de la Commission chargée d'étudier les moyens d'améliorer les conditions sanitaires de la Rivière St. Pierre, en attirant l'attention du Conseil sur le fait que les conclusions dudit rapport suggèrent un moyen de remédier à l'état de choses, dont se plaint M. l'échevin Létourneau.

30758

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise à la "Sheet Metal Products Company," d'un dépôt de \$125.00, en rapport avec sa soumission pour la fourniture de ferronnerie, durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

Résolu:

26911.

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le paiement à M. M. Peter Lyall & Co., d'une somme de \$3,232.00 représentant la balance de leur contrat, pour la construction de l'Annexe de l'Hotel de Ville.

Amendée par  
résolution du  
3 mars 1916  
page 659.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est D'autoriser le paiement de la dite somme.

30126

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des honoraires de M. G. A. Monette, architecte, en rapport avec la préparation de plans et devis pour la construction d'une Caserne de Pompier sur le Grand Boulevard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est,

Résolu.

Attendu que la Ville a décidé de ne pas construire cette Caserne, que le Bureau des Commissaires consent à faire un règlement, comportant le paiement de 2 1/2 % à l'Architecte, suivant le rapport de l'Architecte de la Ville, la Ville devant être complètement libérée, à ce sujet, et l'Architecte devant au préalable, déposer ses plans entre les mains de la Ville.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$1,452.92, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu:

D'en autoriser le paiement.

30769.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de la demande de l'École Technique de Montréal, pour le paiement d'une somme de \$40,000.00, suivant les dispositions de l'article 334 de la Charte (2 Es. 5-V- Chap. 56), section 141)

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est,

Résolu

D'autoriser le paiement de la dite somme, à même le Fonds de Réserve.



30638. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité déclarant que le "Khaki Club" n'a pas droit à être exempté du paiement de la taxe de l'eau.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: D'approuver ledit rapport, et d'informer le "Khaki Club" en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.  
 Résolu: Que la résolution du 14 février, à l'effet d'autoriser l'installation d'un téléphone à la résidence de M. L. Godbout, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, attendu que le Bureau ne concourt pas dans la recommandation du Surintendant des Édifices Municipaux d'installer ledit téléphone.

25616. Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que dans les expropriations de la rue Arcade et du Chemin de la Côte des Neiges, de l'Avenue des Pins à la rue Sherbrooke, le rapport des Commissaires en expropriations a été homologué par la Cour Supérieure, le 10 janvier 1916, et que le dépôt des sommes accordées par les Commissaires en expropriations doit être fait entre les mains du Protonotaire.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: De recommander au Conseil de donner instructions au Trésorier de la Cité de déposer les dites sommes entre les mains du Protonotaire.

30443. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant copie d'une lettre qu'il a adressée à la Ville Lasalle, au sujet des taxes réclamées par cette dernière de la Ville de Montréal.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: De recevoir ledit rapport.

Soumise une formule d'annonces, pour la demande de soumissions pour la fourniture d'uniformes des inspecteurs de divers Départements.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu: D'approuver lesdites annonces, et d'en autoriser la publication.

30760 Soumise une communication du Docteur Ernest Poulin, offrant à la Ville d'échanger des terrains, en vue de rectifier le Parc Martel.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: De référer au Surintendant des Parcs, pour rapport sur l'opportunité d'accepter cette offre, et au département en Loi, pour savoir si la Ville peut faire l'échange proposé, et dans l'affirmative, de quelle façon.

30736 Soumis un rapport du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, recommandant de faire fabriquer des boîtes d'une nature spéciale pour la perception du "Sou des Hôpitaux".  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu: D'approuver ledit rapport, et de donner instructions au Surintendant des Achats et des Ventes de se mettre en communication avec le Surintendant du Département des Privilèges et des Licences afin de s'entendre pour obtenir de quelques fabricants la livraison d'un échantillon de boîtes convenables, pour les fins de cette perception, des soumissions devant être ultérieurement demandées pour la fourniture de ces boîtes.

29518 Soumis un rapport du Département en Loi, sur les soumissions reçues pour la fourniture de briques à barder.

Attendu, que le Département des Ingénieurs des Travaux Publics ne peut pas encore dire l'étendue des trottoirs en ciment ou en asphalte, qui



seront construits durant la saison de 1916.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De rejeter toutes les soumissions pour la fourniture  
 de la pierre à bordure, reçues le 26 décembre 1915, de  
 remettre les dépôts aux différents soumissionnaires,  
 et que la résolution du 21 janvier, approuvant  
 une réquisition pour l'achat de 3,200 pieds linéaires  
 de granit à bordure droits, au coût de \$2,400.00, à  
 donner au plus bas soumissionnaire, soit rescindé,  
 ou que le granit fourni par le dit soumission-  
 naire est de couleur rose ou rouge, tandis que  
 c'est du granit gris dont la Cité a besoin, sujet à  
 l'approbation du Département en Loi.

30748 Soumis un rapport du Surintendant du Dépar-  
 tement des Privilèges et des Licences, transmettant  
 la demande de M. Médéric Masson, pour le privilège  
 de garder en place une marquise, au-dessus du  
 trottoir de la rue Saint-Denis, en face de sa pro-  
 priété, portant le No. 860 de la dite rue.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De recommander au Conseil l'octroi du dit privilège.

30752 Soumis un rapport du Département en Loi,  
 recommandant de rejeter la réclamation de M. Thomas  
 Newton, pour dommages résultant d'une chute sur  
 le trottoir de la rue Saint-Euthèbe.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De rejeter la dite réclamation.

30738 Soumise une communication de M. M. McColl  
 Brothers, demandant la remise d'un dépôt de  
 \$132.00, en rapport avec leur soumission pour  
 la fourniture des huiles.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Achats et des  
 Ventes pour rapport.

30753 Soumis un rapport du Département en Loi, re-  
 commandant de rejeter la réclamation de M. P. L. Ash,  
 pour dommages résultant d'une chute sur le  
 trottoir, au coin des rues Milton et Purocher.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De rejeter la dite réclamation.

30755 Soumis un rapport du Surintendant des Achats  
 et des Ventes, recommandant d'accorder à la  
 Compagnie "Canada Cement Limited" le contrat  
 pour la fourniture du ciment requis pour  
 les travaux de l'exercice 1916, aux termes et condi-  
 tions mentionnés dans une lettre de la dite  
 Compagnie, en date du 17 février courant.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de la  
 dite offre.

25650 Soumis un rapport du Département en Loi,  
 recommandant le paiement de comptes de  
 sténographie Ince: Le Roi vs. Etienne Olland.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu D'autoriser le paiement des comptes ci-après  
 mentionnés, à même le Fonds de Réserve,  
 savoir:

J. Lizabel,	\$ 397.40
A. Desjardins,	482.40
John J. Lomas,	709.00
A. Lavallée,	3.00

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu Que le contrat soit accordé au plus bas soumis-  
 sionnaire pour la fourniture de 15,000 tonnes de  
 sable, selon les soumissions reçues le 18 janvier,  
 les deux plus bas soumissionnaires étant la  
 "Tuzon Sand Company" et M. J. Aybram, le  
 tout conformément au rapport de l'Ingénieur

Confirmé  
 par résolution  
 du 6 mars 1916  
 Vol. 16 page 9



en Chef, en date du 26 janvier 1916, sujet à l'approbation du Département en Loi.

Il est, en outre,  
 Résolu D'autoriser la passation et la signature de contrats et la remise des chèques de dépôts des autres soumissionnaires.

M. l'Échevin Barbeau se présente devant le Bureau, au sujet de la fourniture de l'eau, dans le quartier Saint-Paul. Il est

Résolu De fixer l'étude de cette question à la séance du 26 du courant, à 11 hrs. A. M.

30731 Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à M. F. J. Bisailhon deux sommes de \$100.00, et \$200.00 respectivement, comme avancées dans les causes de Trahan Vs. la Cité et Duquette Vs. la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le paiement des dites sommes, à même le Fonds de Réserve.

28393 Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que dans la réclamation de la Cité, contre Dame Lion Lépine, qu'il est inutile de faire une opposition.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver le dit rapport, et de donner instructions au Département en Loi, en conséquence.

30088 Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la Cité n'est pas responsable dans la réclamation de M. M. L. H. P. Roy et Joseph Charbonneau, concernant la construction d'un canal d'équité pour égoutter leurs propriétés.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver le dit rapport.

Soumise une formule d'annonces pour la demande de soumissions, pour la vente ou cession à la Cité de carrières de sable ou de licences ou droits d'exploitations de carrières de sable, ainsi que pour la vente de bateaux, barges, remorqueurs, etc., pour le transport du sable, à Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver les dites annonces, et d'en autoriser la publication, les soumissions devant être reçues jusqu'à midi, le 9 mars prochain.

30449 Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, transmettant 7 projets de contrat, pour fourniture de ferrouverie, etc., avec recommandation de déterminer dans ces cas le montant du dépôt qui doit être déposé entre les mains du Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Sur recommandation verbale du Surintendant des Achats et des Ventes, de fixer un montant de dépôt de \$50.00 dans chacun des cas mentionnés au dit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que le chèque déposé par la "Imperial Oil Co." comme dépôt, en rapport avec la fourniture d'huile, lui soit retourné.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes qui sont approuvées, telles que lues.

Nonobstant l'avis de convocation, d'une séance, pour 3 hrs. P. M. ce jour, la séance est ajournée au 25 du courant, à 11 hrs. A. M.

Cinq mots rayés nuls, plus quatre mots, M. l'Échevin. Ajournement.

M. l'Échevin



Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires, Tenue le 25 février, 1916. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Côté, Ainey, Giroux,

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Giroux est appelé à présider.

30780 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant, pour approbation, les profils des rues suivantes:

Rues	De	A
Namur,	M. Ph. St. Ry.	St. Pascal,
Contrecoeur,	Dellestive,	C. N. P.
Bvd. St. Marie,	Lim. d'Outremont,	Ch. C. des Neiges
Garnier,	St. Jotique,	Lim. Prop. de la Cité,
Crismazi,	St. Hubert,	Allan,
Coolbrooke,	Montclair,	Lim. N. de N. D. de Grâce,
Molson,	Caprières,	Bilanger,
Mc Donald,	Ch. Côté St. Luc,	Lim. N. D. de Grâce,
Bvd. Rosemont,	Mtée. St. Michel,	Lacordaire,
De Castelnau,	De la Roche,	De Lanaudière,
Faillon,	St. André,	Lafumesse,
Bilanger,	De Norquayville,	Frontenac,
Sherrille,	Hachylaga,	Rachel,
Christophe Colomb,	De Steurimont,	Carrières,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'approuver les profils des dites rues, situées dans les Quartiers St. Denis, Rosemont, Côté des Neiges, Mercier, St. Marie, De Lorimier, et compris dans le rapport ci-annexé de l'Ingénieur en Charge du Service Géométrique, de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de la Cité de ne faire

aucuns travaux sur les dites rues avant que les propriétaires ne se soient conformés à la Règle 123 des Règles du Conseil et du Bureau des Commissaires, et d'autoriser le Secrétaire à signer les dits profils.

29986 Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant qu'il n'y a pas lieu d'opérer de recours contre M. J. Jonet, qui tient une boutique de tailleur à l'angle des rues Mont Royal et St. Urbain. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recevoir le dit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu 1. Que le rapport de l'Ingénieur en Chef contenant la liste des fournisseurs ou agents de fournisseurs d'asphalte, qui ont été invités à soumissionner, soit de nouveau soumise au Bureau, ainsi que les réponses qui ont été reçues par le dit Ingénieur en Chef à la dite invitation, ceci pour répondre à la dernière partie de la résolution, adoptée hier à la suggestion de Son Honneur le Maire, qui se lit comme suit: "et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de fournir une liste des compagnies d'asphalte auxquelles la Ville a écrit pour leur demander de soumissionner". 2. Que le Surintendant des Achats et des Ventes reçoive instructions de produire au Bureau la liste des personnes à qui il a fourni des blancs de soumissions et des cahiers des charges.

Soumis le rapport annuel du Département des Archives Municipales pour l'année 1915. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recevoir le dit rapport, et d'en transmettre



copie au Surintendant de la Papeterie, pour impression.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Qu'il soit accordé à M. Maurice Robillard, commis au Bureau des Évaluateurs, un congé de trois mois, selon le rapport du Docteur Poucher, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, et du Docteur Chagnon, Médecin en Chef du Service Médical Municipal.

30777 Soumis une communication de M. Leonard Lockett, demandant de faire arroser un rond à patiner, situé sur la rue St. Denis.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Surintendant des Parcs, pour rapport.

30761 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. St. Maurice, d'occuper le lot portant le No. Cad. 167, subd. 22, du Quartier Laurier, situé au No. 975, rue Henri-Julien, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois, charbon, foin et grain.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'accorder le permis demandé.

30586 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la demande de transport du privilège de M. Harry Pulos, à M. Alexandre Duclor.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'exiger que l'entente par écrit, entre M. Pulos et M. Duclor, soit produite au Bureau des Commissaires avant qu'une décision ne soit prise.

30506 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, faisant certaines recommandations, au sujet

Résolu du service des Tramways, sur la rue Centre. Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recommander au Conseil d'ordonner à la Compagnie des Tramways de donner suite au dit rapport, le tout conformément à une demande de M. l'Échevin Elie, faite en date du 17 janvier 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recommander au Conseil de retirer la demande faite à la Compagnie des Tramways, en date du 11 novembre 1915, concernant l'établissement d'une ligne allant le long des rues Saint-Denis en descendant, et St. Catherine, vers l'est.

30489 Soumis le rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Égoûts, concernant le projet de la Compagnie des Terrains de la Banlieue de Montréal, ainsi que le plan des égoûts de la ci-devant Municipalité de la Ville-Émard, et les copies de contrats de J. W. Harris Company Limited.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer le tout au Département en Loi, suivant sa demande.

30774 Soumise une pétition de M. Ludger Trudelle, Président d'un Poste de Toxicabs, demandant l'installation d'une lumière sur la rue Saint-Dominique, entre les rues De Montigny et St. Catherine.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au Surintendant de l'Éclairage, pour rapport.

Soumises deux séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, sur montant respectif de \$ 6,563.60 - 2,737.32, suivant listes certifiées.



Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu  
D'en autoriser le paiement.

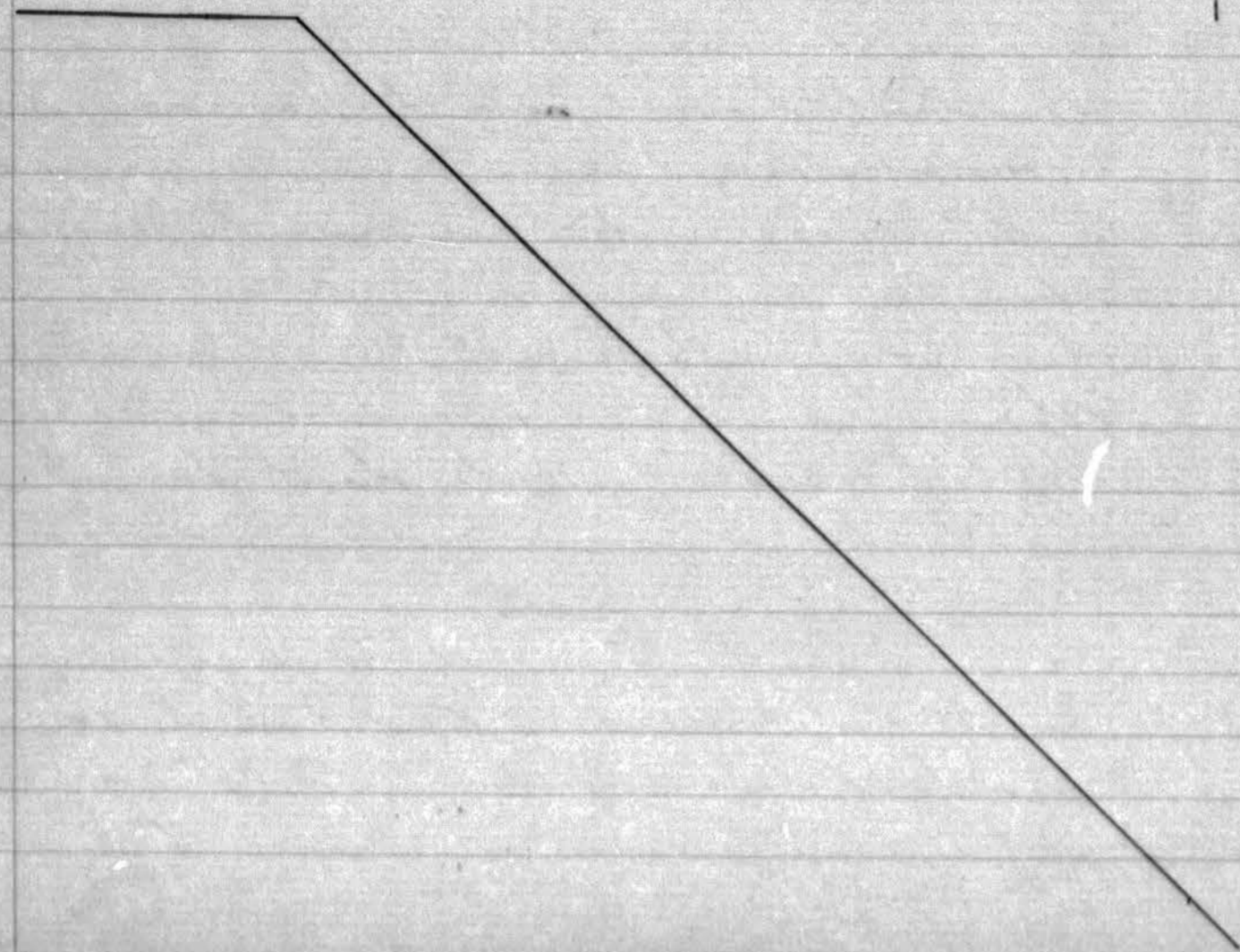
Le Secrétaire procède à la lecture des minutes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu  
Que l'Ingénieur en Chef et le Surintendant des  
Achats et des Ventes requièrent instructions d'ajou-  
ter aux annonces pour la demande de soumis-  
sions, pour la vente ou cession à la Cité de car-  
rières de sable, etc., dont la publication a été  
autorisée, par résolution, en date du 24 du courant,  
une clause comportant la demande de soumis-  
sions pour une quantité maximum de 60,000  
tonnes de sable, et que le cahier des charges  
soit amendé en conséquence.

Après l'adoption de la résolution ci-dessus,  
les minutes sont approuvées.

La séance est ajournée au 26 du courant, à  
11 hrs. A.M.

Journal M. Martin



Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires.

Tenue le 26 février, 1916, A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M. M. les Commissaires Côté,  
Giroux,  
Ainey,

Les minutes sont lues et approuvées.

Son Honneur le Maire soumet un rapport  
de l'Ingénieur en Chef sur l'opportunité  
d'améliorer les Stations de Pompes des rues  
Craig et Mill, Service des Egoûts.  
Référé à M. le Commissaire Giroux.

M. L. Suzanne Desaulniers, avocat, soumet une  
offre de la "J. B. Baillargon Express Company," con-  
cernant un local pour magasins, garages, at-  
eliers, etc.,  
Référé à M. le Commissaire Giroux, pour  
considération.

M. L'Échevin Parbeau se présente devant le  
Bureau ainsi que les représentants de la "Mon-  
treal Water & Power Company", au sujet du  
taux de l'eau, dans le Quartier Saint-Paul.  
Après pourparlers.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu  
Que la question soit référée à M. le Commis-  
saire Côté, pour étude conjointement avec l'Avo-  
cat en Chef de la Cité et l'Ingénieur-Surinten-  
dant de l'Agueduc, et rapport d'urgence.

30787 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,



recommandant le paiement à la "Compagnie Canadian Alloys Chalmer", d'une somme de \$1,589.00, représentant le troisième et dernier paiement de 25 % de \$6,356.00, en rapport avec son contrat, pour la fourniture de la pompe électrique de 6,000,000 de gallons, pour la Station de Pompage de la rue McTavish.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est d'autoriser le paiement de la dite somme.

Son Honneur le Maire soumet un rapport du Département en Loi, sur l'enquête tenue par le Juge Fortin.

Le Secrétaire reçoit instructions de transmettre copie du dit rapport à Son Honneur le Maire et à chacun des Commissaires.

Soumis un rapport de l'Officier en Charge de la Cotisation d'Égouts, concernant la répartition du coût de l'égout construit dans la rue Bordeaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est de transmettre copie du dit rapport au Comité Municipal Saint-Jean-Berchmans.

26125 Soumise une communication de la "Dahlstrom Metallic Door Company" faisant certaines suggestions, au sujet de la construction de la Bibliothèque.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est de référer à M. Payette, architecte en charge de la construction de la Bibliothèque Municipale, pour rapport.

30011 Soumis un projet de contrat à passer avec les Avocats de Sir Montagu Allan, concernant certains droits de passage à travers sa propriété, en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Coustrai, Quartier Côte des Neiges. Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est de référer au Département en Loi, pour rapport.

Soumise une requête des citoyens de l'Avenue du Parc, entre les Avenues Labrecq et Athabisque, demandant que la "Montreal Light-Heat & Power Company" soit requise d'installer une conduite à gaz dans cette section de la dite rue.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est de référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de communiquer avec la "Montreal Light-Heat & Power Company", en vue de donner suite à la dite requête.

30793 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Pour donner suite à la résolution du Bureau, en date du 24 février 1916, autorisant la publication d'annonces pour la demande de soumissions pour la fourniture d'uniformes des inspecteurs des divers Départements, de fixer la date de réception des dites soumissions, à midi, le 7 mars 1916.

Amendée par résolution du 2 mars 1916 page 689

Son Honneur le Maire soumet un rapport du Trésorier de la Cité, sur la souscription des employés municipaux, au Fonds Patriotique.

Déposé sur la table.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Arney, il est d'approuver les requisitions suivantes:

- Maladies Contagieuses: No. 7.
- Inspection des Aliments: No. 3.
- Hygiène & Statistique: No. 4.
- Impressions & Papeterie: No. 13.
- Égouts - (Division Est): Nos. 30, 31, 32.

Soumis des mandats, vérifiés par le



Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$17,576.45, suivant liste certifiées.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'est autoriser le paiement.

M. V. M. Laflamme, avocat, se présente devant le Bureau, au sujet de la demande de transfert du privilège de M. Harry Puelos, à M. Alexandre Puelos, et de la demande de ce dernier pour permis de construire et maintenir un boquet clouré et un kiosque-café sur le Parc Mont-Royal.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport d'urgence.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu Que M. A. C. Read soit nommé Ingénieur-Electricien de l'Usine de Filtration, au salaire de \$150.00 par mois, le tout conformément aux rapports de l'Ingénieur en Chef et de l'Ingénieur Surintendant de l'Acqueduc.

Soumise une communication de M. J. O. Lacroix, au sujet de la mise en vente au shérif de certains de ses immeubles.

Référé au Trésorier de la Cité.

Soumise une copie des instructions sur l'entretien et la réparation des automobiles, préparées par l'Ingénieur en Chef pour le proposer à la surveillance et à l'entretien des automobiles municipales à l'exception des machines du Département des Incendies.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver les dites instructions en y ajoutant une clause, à être préparée par l'Ingénieur

en Chef, concernant les devoirs du chauffeur relativement à leurs rapports hebdomadaires.

30721 Soumise une lettre de la "Deccart Boiler & Incinerator Co. Reg.", au sujet du déjeunement des bornes-fontaines.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

30794 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'une somme de \$5,500.00, payable \$525.00 par la Ville, et \$4,975.00 par les propriétaires, pour la construction d'un égout dans la rue Chambord, du sud de la rue Pelanquer à 500 pieds au nord.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour la construction du dit égout à la journée, la dite somme à être imputée sur la balance disponible du crédit voté pour la construction du pavage de la rue St. Viateur.

30134 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$50,000.00, pour le maintien en bon ordre de l'outillage nécessaire à l'exécution des travaux permanents, et dont le coût sera réparti chaque année sur les travaux exécutés.

Rescindée par résolution du 28 fév. 1916 page 683 Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

25616 Soumise une résolution du Conseil, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier la question d'exproprier les immeu-



Mes nécessaires pour compléter l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.  
Déposé sur la table.

30772

Soumise une interpellation de M. L'Éclaircissement Fournier, au sujet de certaines inscriptions à faire sur la liste des électeurs.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

Son Honneur le Maire soumet une communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité, au sujet du pouvoir d'emprunt de la Ville.  
Déposé aux archives.

Soumise une série de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$6,470.10, suivant liste certifiée.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'en autoriser le paiement, après en avoir retranché l'item "Warner-Twinlan Asphalt Company", \$5,199.85.

Résolu

à la suggestion de Son Honneur le Maire, il est Résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire un rapport complet sur la quantité d'asphalte achetée au cours de l'année dernière, avec les dates des mandats payés et la quantité qui restait dans les cours, au moment où les réquisitions ont été signées.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Aisney, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que le contrat annuel entre la Cité et la Compagnie de téléphone "Bell", pour le service des téléphones de la Cité, soit approuvé, tel que modifié, et avec une clause additionnelle à l'effet que la Ville aura le droit de résilier le dit contrat, au bout de 6 mois, en donnant

un avis de 15 jours à cet effet, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer le dit contrat.

30795-30796  
30797

Soumis des rapports de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, sur les avis donnés par la "Montreal Light, Heat & Power Co." et la "Montreal Public Service Corporation" de leur intention d'installer des poteaux dans les rues suivantes:

The Montreal Light, Heat & Power Co.

Rues	Côté de la rue	Remarques
Dauget,	Ouest,	Suivant le plan ci-joint.
St. Jacques,	Nord,	do
Cartier,	Est,	do
Ave. Wilson,	Ouest,	do

Montreal Public Service Corporation.

Ave. Fairmount,	Sud,	do
" Esplanade,	Ouest,	do
St. Bernard,	Nord,	do
Mane,	Ouest,	do
Cherrier,	Nord,	do
Mentana,	Ouest,	do
Gauthier,	Nord,	do
Darion,	Est,	do
Mentana,	"	do
Beaubien,	Sud,	do
Christophe-Columb,	Est,	do

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu De recommander au Conseil l'octroi des autorisations demandées, aux conditions ordinaires.

30798

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc, recommandant la pose de conduites d'eau (environ 2,300 pieds) sur les rues Garnier et Chambard, à partir d'un point, situé à 200 pieds au nord de la rue St. Gotique, jusqu'à la rue Bellechance.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,



Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De recommander au Conseil de donner instruc-  
tions à la "Montreal Water & Power Company" de  
poser les dites conduites d'eau.

30783 - 30782-  
24784 - 30781 Soumis des rapports du Surintendant des Pri-  
vilèges et des Licences, transmettant les demandes  
mentionnées pour l'octroi de privilèges dans les  
rues publiques, savoir:

Noms des Requirants,	Nature du Permis,	Rues,	Année Courante,
Quebec Bldgs. Limited,	Entrée à charbon, etc.	Amherst,	\$ 40.50
De M. J. Rivost,	"	Berri,	2.58
Succ. J. Masson,	"	N. Dame Est,	2.36
A. Sauthier & Co.	" à marchandises	D. Laurent,	2.30

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De recommander au Conseil d'accorder les  
privilèges qui y sont demandés, aux conditions  
mentionnées dans les rapports de l'Ingénieur-  
Surintendant de la Voirie, annexés aux dites  
demandes.

26968 Soumis le dossier, au sujet de l'expropriation  
pour l'ouverture du Boulevard Saint-Joseph,  
entre les rues Chabot et De Larivière.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De recommander au Conseil:  
1°. De voter, pour les fins de la dite expro-  
priation, un crédit additionnel de \$ 38,202.56.  
2°. De donner instructions au Trésorier de la  
Cité de déposer entre les mains du Proto-  
taire de la Cour Supérieure, le montant  
des indemnités accordées aux propriétaires,  
savoir: - \$ 45,872.56.  
3°. De payer les honoraires des commissaires  
en expropriation, s'élevant à la somme de  
\$ 1,150.00.

Soumise une lettre de M. P. N. Meivard, se

plaignant d'une construction qu'on est à ériger  
dans le Parc Mont-Royal.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aïeux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De référer au Surintendant du Parc Mont-Royal,  
pour rapport.

30730 Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur  
transmettant certaines informations au sujet  
des mesures prises pour protéger la Cité contre  
l'incendie de ses Edifices.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De transmettre le dit rapport au Conseil, en  
réponse à l'interpellation de M. l'Échevin  
Fournier, en date du 14 courant.

Soumis un avis de M. George Taylor Gardner,  
à la Cité de Montréal, au sujet du change-  
ment de niveau de l'avenue du Parc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De référer au Département en Loi, pour  
rapport.

26651 Soumis un rapport de l'Architecte de la  
Ville, au sujet du contrat inachevé de M.  
Isais Allard, pour la fourniture des ou-  
vertures à l'Atelier du Parc Faldovin.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aïeux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De référer au Département en Loi, pour di-  
rection.

24568 Soumis un rapport de l'Ingénieur en  
Chef, recommandant le paiement à M.  
Paul Securoh d'une somme de \$ 200.00, pour  
préparation d'un rapport, au sujet des  
tunnels de la rue Wellington, sous le canal  
Laclaire, et services d'expertises à ce sujet.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,



Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'autoriser le paiement de la dite somme, con-  
formément à la résolution du Bureau des  
Commissaires, en date du 19 janvier 1915.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De donner instructions au Département en Loi  
de faire rapport sur les procédures légales à  
prendre pour distribuer le coût de l'entreprise  
du tunnel de la rue Wellington, sous le Canal  
Lachine, entre les différentes parties intéressées.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De donner instructions au Département des  
Ingénieurs de préparer un plan exact de la  
propriété Courville, achetée pour l'érection  
d'un Edifice de Bain, dans le Quartier Lafontaine.

29158 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surin-  
tendant de l'Aqueduc, transmettant son estimate  
de la valeur des appareils d'aqueduc de  
Tetreaultville, Beauharnois, Guibourg et Jordeaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Conformément à la résolution du 15 décem-  
bre 1915, d'autoriser la vente à l'enchère  
des dits appareils, avec une mise à prix  
équivalente à la valeur fixée dans le  
dit rapport de l'Ingénieur-Surintendant  
de l'Aqueduc.

30365 Soumis une interpellation du Conseil,  
au sujet du remplacement de feu Maître  
Oscar Larabée, comme avocat-adjoint de  
la Cité.  
Déposée sur la table.

30653 Soumis un rapport de l'Architecte de la  
Ville, au sujet des mesures à prendre pour

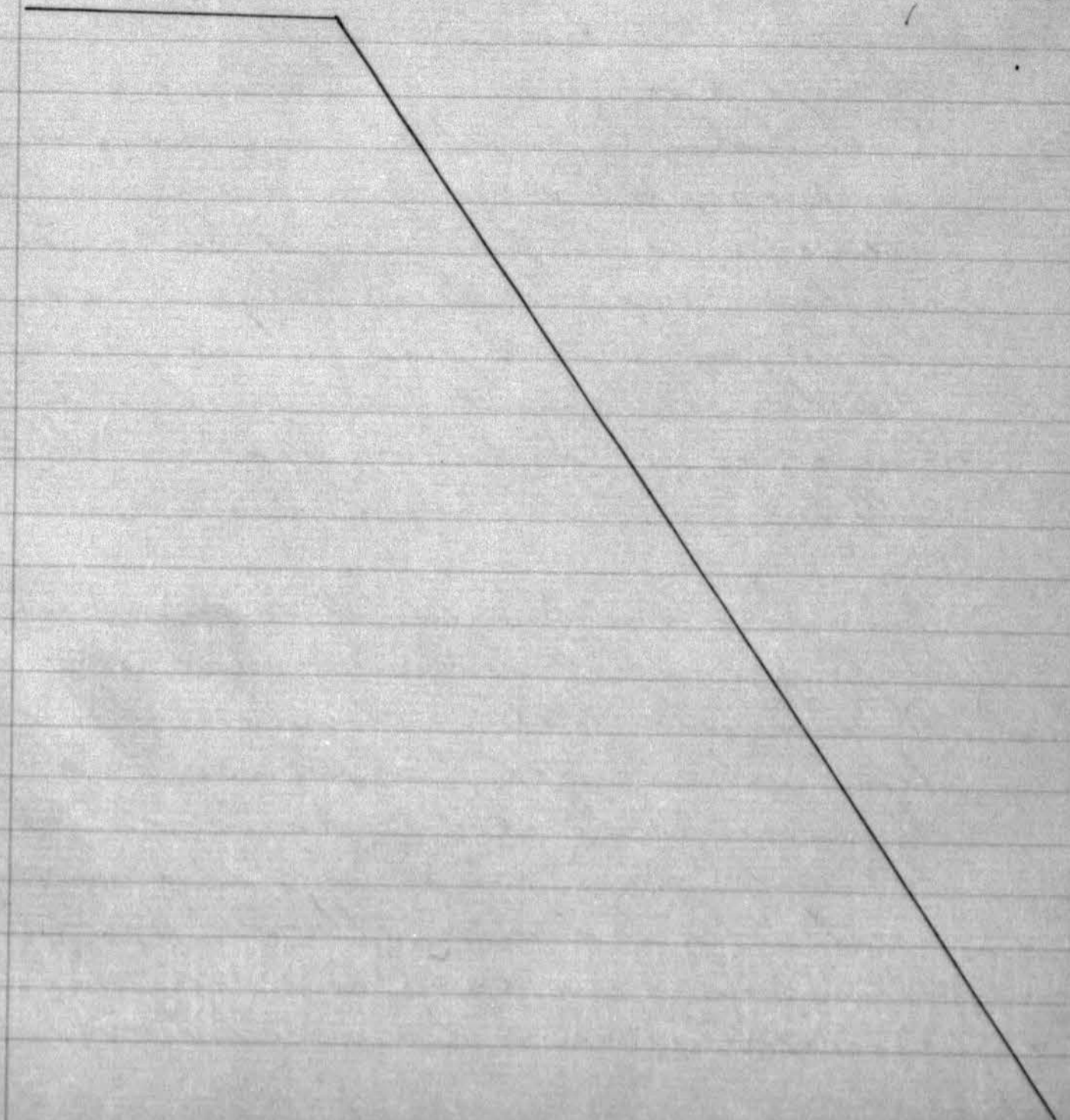
protéger les employés de l'Hôtel de Ville occupant les bureaux aux étages supérieurs, en cas d'incendie.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
D'approuver le plan No. 2, comportant deux  
échelles de sauvetage au coût estimé de \$1,800.00  
D'autoriser l'Architecte de la Ville à demander  
des soumissions privées et de lui donner  
instructions de préparer au préalable un  
croquis de la balustrade à construire qui  
devra être soumis aux Commissaires, et  
sur lequel les soumissionnaires pourront  
soumettre des prix.

La séance est ajournée au 28 du courant,  
à 11 hrs. A. M.

Un mot rayé nul.

Agoucement. M. Maunoy





Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires,  
Tenue le 28 février, 1916, A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Côté,  
Giroux,  
Diney.

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Diney est appelé à présider.

30497

Soumis un rapport conjoint de l'Ingénieur en Chef et du Surintendant des Achats et des Ventes, sur les soumissions reçues pour la construction d'une Station de Pompes, sous la chaussée de l'Avenue Connaught.

Annulée par  
résolution du  
15 mars 1916  
Vol. 16 page 58

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, M. F. J. Dwyer, au prix de sa soumission, soit \$8,000.00, d'autoriser la remise des chèques de dépôt aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'autoriser le Surintendant des Achats et des Ventes, à acheter 250,000 briques de la "St. Lawrence Brick Company", au prix de \$9.50 le mille, vu qu'il est urgent de ne pas arrêter les travaux, attendu que les soumissions pour la brique ne doivent être reçues que le 2 du mois de mars.

30803

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur l'avis donné par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'installer un poteau sur le côté nord de l'Avenue des Pins, entre le Boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Verain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu De recommander au Conseil de légaliser la pose du dit poteau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu Que la résolution du 26 février 1916, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$50,000.00 pour le maintien en bon ordre de l'outillage nécessaire à l'exécution des travaux permanents, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit.

Soumise une communication de la Société de Saint-Vincent de Paul, demandant une subvention de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
Résolu D'informer la dite Société que le Bureau des Commissaires attend que le Collège de Montréal soit approuvé, et qu'il fera son possible pour l'aider, suivant l'autorisation qu'il aura reçue.

30808

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de régler la réclamation de M. Adilard Delangre, pour dommages causés par suite du changement de niveau de la rue Parthenais, en face de sa propriété sur les lots Nos. 52 et 53 de la subdivision No. 1296, du Quartier Sainte-Marie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est



- Résolu D'autoriser le Département en Loi et l'Ingénieur en Chef à régler à l'amiable la réclamation de M. Pelanger conformément à un rapport du Département en Loi, en date du 15 février 1916, le projet de règlement devant être soumis au Bureau, pour ratification finale.
- 29948 Soumis un rapport de l'Architecte en charge des travaux de construction de la Bibliothèque, avisant le Bureau que les ouvriers planeurs de pierre n'ont pas droit au salaire fixé dans l'échelle des Salaires Raisonnables pour les planeurs de marbre.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
- Résolu Que le rapport de l'Architecte Payette soit approuvé et que les intéressés soient avertis en conséquence, le tout conformément au rapport du Département en Loi, en date du 7 février 1916.
- 30627 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet d'un empiètement de la Gare Windsor, sur la rue Osborne.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
- Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.
- 30804 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un rapport du médecin du Service Médical Municipal qui informe le Bureau que le cantonnier Michael Gorman est malade depuis le 15 janvier dernier et ne sera probablement pas capable de reprendre son travail.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
- Résolu Que le Contrôleur et Auditeur et le Trésorier de la Ville soient autorisés à payer la moitié

- de son salaire au cantonnier Michael Gorman, que le Médecin de la Ville déclare incapable de travailler.  
Il est, en outre,
- Résolu Que le dit Michael Gorman ne soit pas remplacé.
- 30144 Soumis un rapport du Département en Loi, exprimant l'opinion que la Compagnie des Tramways a droit d'être remboursée pour les frais de l'enlèvement de la neige sur le trottoir de la rue Queen Mary's Road, pour les années 1913 et 1914.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
- Résolu D'autoriser le Trésorier en conséquence.
- 30647 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant une opinion du Département en Loi, qui déclare que le rond à patiner, établi sur la propriété de M. Kévin Pastier et que le Bureau, par résolutions en date du 7 février courant, a déclaré être un rond public, ne peut pas être exempt de taxes municipales.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
- Résolu En conséquence.
- 24308 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de payer à l'Ingénieur H. P. Lordly, une somme de \$1,900.00 pour services professionnels rendus, en rapport avec les travaux d'agrandissement de l'Aqueduc.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est
- Résolu De recommander au Conseil le paiement du dit compte.
- 30800 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville recommandant d'approuver les plans soumis



par la Commission du Hâvre de Montréal,  
pour l'érection, sur un terrain situé rue  
Notre-Dame, entre cette dernière et les quais,  
les rues Pissiry et Malborough, d'une bâtisse  
devant servir d'entrepôt.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Aisy,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
De recommander au Conseil d'approuver les  
dits plans.

30372 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,  
recommandant de payer à M. C. J. Fleet, C.P.  
un compte au montant de \$250.00 repré-  
sentant ses honoraires, en rapport avec  
l'emprunt de \$2,000,000.00 fait avec la Ban-  
que de Montréal, au commencement du  
présent mois.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
D'autoriser le paiement du dit compte.

30751 Soumis un rapport de la Commission de  
Réception demandant qu'une somme de  
\$400.00 soit mise à sa disposition, pour  
recevoir les délégués au 3<sup>e</sup>ime. Congrès Cana-  
dien et International des Bonnes Routes  
qui doit avoir lieu à Montréal, le 6 mars prochain.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De faire rapport au Conseil, en conséquence.

La séance est ajournée à mercredi, le  
1<sup>er</sup> mars 1916, à 11 hrs. A.M.

Ajournement, M. Martiny

Procès-Verbal, d'une séance du  
Bureau des Commissaires,  
Tenue le 2 mars, 1916, A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M. M. les Commissaires Aisy,  
McDonald,

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est  
Que la résolution du 26 février 1916, auto-  
risant la demande de soumissions, pour  
la fourniture d'uniformes, soit amendée  
en y remplaçant la date du 7 mars  
1916 par celle du 14 mars 1916.

La séance est ajournée à vendredi,  
le 3 du courant, à 11 hrs. A.M.

Ajournement, M. Martiny



Procès-Verbal d'une séance du  
Bureau des Commissaires,

Tenue le 3 mars, 1916, A.M.

Présents,

M.M. les Commissaires Côté,  
Ainey,  
Giroux,

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

Soumises douze séries de mandats, vérifiées  
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au  
montant respectif de \$ 23,431.12 - 2,369.08 - 623.27 -  
2,405.21 - 2,155.48 - 12,418.68 - 44,050.90 - 6,996.16 - 7,558.72 -  
17,075.79 - 567.76 - 927.80, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'approuver les réquisitions suivantes:

Incendies: Nos. 40 - 41 - 42 - 43 - 44.

Alarmes: No. 9.

Assistance Municipale: Nos. 58 - 59 - 60 - 61 - 62.

Équité - (Division Ouest): Nos. 25 - 25<sup>e</sup> - 26 - 28 - 29 - 30.

Greffier de la Cité (Elections) No. 1.

Privileges & Licences: No. 5.

Équité - (Division Est): Nos. 34 - 35.

Vainc - (do Nord): Nos. 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 58 -  
59 - 60 - 61.

do (do Ouest): No. 13.

do (do Est): No. 33.

Payeur: No. 7.

Impressions & Papeterie: Nos. 14 - 15 - 16.

Aqueduc: Nos. 97 - 99 - 100 - 101 - 102 - 103 - 104 - 105 -

106 - 107 - 108 - 109 - 110 - 111.

Travaux Publics: No. 1.

Éclairage: No. 9.

Police: Nos. 30 - 31 - 32.

Incinération: Nos. 19 - 20.

Maladies Contagieuses: No. 8.

Inspection des Aliments: No. 4.

Hygiène & Statistique: No. 5.

Parc - (Parc Lafontaine): Nos. 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 -  
58 - 59 - 60 - 61.

Parc - (Parc McRoyal): No. 5.

Édifices Municipaux: Nos. 29 - 30.

Surmise une formule d'application pour la  
location d'un espace réservé pour les exhibits  
de la Ville, au Parc Schmeier, devant le troisième  
Congrès Canadien et International des Femmes  
Rouges, le prix du loyer devant être de \$200.00.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

D'autoriser le Maire et le Greffier à signer la  
dite application au nom de la Cité.

26911

Attendu que le dernier certificat, émis par  
M. l'Architecte Marchand, en faveur de la Compa-  
gnie Peter Lyall Limited, n'est que de \$2,000.00,  
et que la résolution du Bureau, en date du 24  
février 1916, autorisant le paiement de la balance  
due sur le contrat, pour la construction de  
l'Annexe, mentionne une somme de \$3,232.00.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est

Résolu

que la résolution ci-dessus du Bureau, en  
date du 24 février 1916, soit amendée, en  
changeant le montant de \$3,232.00 par celui  
de \$2,000.00.

Surmise une communication de Mademoi-  
selle Armande Mercier, sollicitant une  
position à la Bibliothèque.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,



Résolu Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De déposer aux archives, pour référence ultérieure.

35374 Soumis le rapport des Inspecteurs de Tramways,  
pour la semaine finissant le 19 février 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De recevoir le dit rapport, et de le déposer aux  
archives.

30729 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef,  
transmettant les renseignements demandés par  
M. L'Échevin Fournier, dans une interpellation,  
en date du 14 février 1916, au sujet de la construc-  
tion du tunnel de l'Avenue du Parc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De transmettre le dit rapport au Conseil.

30368 Soumise une réquisition (No. 4) pour travaux  
d'impression et effets de papeterie.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver la dite réquisition.

29681 Soumis un rapport du Département en Loi, re-  
commandant d'écarter la réclamation de M. A. O.  
Pigeon, pour différence dans le coût de l'impres-  
sion des deux premières Nos. du "Bulletin Municipal".

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est  
De rejeter la dite réclamation.

30833 Soumise une communication de M. M. Lafleur  
et Compagnie, au sujet de la demande de la  
"City Realty Investing Company of Montreal Limited"  
pour approbation d'un plan de subdivision  
de partie du lot No. 175, du cadastre de la Paroisse  
de Montréal.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rap-  
port sur les faits.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

30825 Soumis un rapport du Député-Ingénieur  
en Chef, recommandant le paiement à la  
"Montreal Water & Power Company" d'un compte  
de \$684.50, pour l'abaissement d'un tuyau,  
nécessité par le nivellement de la rue Sherbrooke.  
Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour savoir  
pourquoi la Compagnie a retardé à envoyer  
ce compte.

35374 Soumis le rapport des Inspecteurs des Tram-  
ways, pour la semaine finissant le 26  
février, 1916.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De recevoir le dit rapport.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

23757 Soumis un rapport du Trésorier de la  
Cité, déclarant que le rôle de cotisations  
spéciales, pour l'élargissement de la rue  
St. Catherine, No. annuelles de 1915 a été dépo-  
sé dans son Bureau le 7 décembre 1915 et  
que M. M. Carrick Limited, propriétaires effro-  
pries pour les subdivisions parties de 37-38-39  
et 40 du lot No. 1578 du Quartier St. Antoine de  
la Cité de Montréal, ont droit, en vertu des  
dispositions d'Article 452 de la Charte de la  
dite Cité à retirer le montant de \$25,067.50,  
indemnité payable le 7 mars prochain.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De recommander au Conseil de voter les  
fonds nécessaires à cet effet, d'autoriser



Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer les actes pour l'acquisition du terrain exproprié, et de donner instructions au Trésorier de la Cité de payer l'indemnité accordée.

30623 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant un état comparatif des prix soumis pour l'achat de vieux caoutchouc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est Résolu D'accorder le contrat pour l'achat de vieux caoutchouc à la Compagnie "Rubber Regenerating of Canada" comme suit:

10,000	livres de vieux pneus, à 7/8 c la liv.	\$712.50
250	" de vieilles chambres à air, à 0.15 c la liv.	37.50
15,000	" de vieux pneus de Camions, en caoutchouc solide (avec métal) à 2/4 c la liv.	375.00
5,500	" de vieux blocs en caoutchouc, à 0.05 c "	275.00
5,000	" de vieilles bottes en caoutchouc, à 11/8 c "	286.25
		1,918.75

D'exiger que la dite Compagnie dépose entre les mains de la Cité un chèque accepté, au montant de \$1,918.75 avant que la marchandise ne soit livrée, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, recommandant le paiement, à la Compagnie "E.M. Desh Limitée", d'un compte de \$1,019.12, en rapport avec le contrat pour l'installation de lampadaires et la construction des bases de lampadaires dans le District No 4.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement du dit compte.

30835 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, au sujet de l'offre de la Compagnie Hydraulique de Partheny Limitée,

pour l'achat de divers matériaux, provenant de l'expropriation du matériel aérien de la Compagnie "Montreal Light Heat & Power" des rues St. Catherine et Steury, aux prix ci-dessous mentionnés:

A		Transformateurs:		
3-	30 K.W.	550	Poteaux	à \$132.60 \$397.80
3-	25 K.W.	110/220	"	" 105.00 315.00
2-	25 K.W.	550	"	" 105.00 210.00
3-	15 K.W.	550	"	" 72.00 216.00
3-	10 K.W.	550	"	" 55.20 165.60
3-	7 1/2 K.W.	110/220	"	" 46.80 140.40
3-	5 K.W.	550	"	" 34.80 104.40
				<hr/> 1,549.20
40	Coupe-Circuits		à 1.50	60.00
20	Bras d'Agrafes de Transformateurs,		(Transformers' braces) à 3.00	60.00
				<hr/> 669.20
500	Verres isolateurs,		à 15.00 le mille,	7.50
	Quantité de fils et isolateurs,			40.00
1,000	Bras transversaux,		à .15 c chaque	150.00
				<hr/> 197.50

B 230 Poteaux, à 1.50 345.00

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que l'offre de la dite Compagnie soit acceptée, pourvu qu'un chèque accepté soit déposé entre les mains du Trésorier de la Cité, avant la livraison des matériaux et que de plus la somme de \$166.92 représentant le 10% déposé comme garantie de leur bonne foi soit confiée et devienne la propriété de la Cité, au cas où la dite Compagnie refuserait d'acheter les matériaux compris dans l'item "A", avant le 15 mai prochain.

Soumise une demande de la Commission des Services Électriques, ainsi qu'un projet de bail, pour la location de nou-



neaux bureaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que le tout soit référé au Département en Loi, et quand le dit projet de bail aura été examiné et approuvé, que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer.

30843

30843 Soumise une demande de la Maison des Convalescents, pour l'usage gratuit de la Station Municipale du Quartier Laurier, pour un crèche.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu de référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

Soumise une communication de M. Albert Aïal, sollicitant une position.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu de référer au Surintendant des Parcs.

M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

30196

30196 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une lettre de la Imperial Oil Company, concernant la fourniture d'asphalte.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de référer au Département en Loi, pour savoir s'il concourt, au point de vue légal dans le rapport de l'Ingénieur en Chef.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de donner instructions au Surintendant des Achats et des Ventes et à l'Ingénieur en Chef de voir à ce qui, à l'avenir, lorsque des commandes seront données, ces commandes ne soient pas données à des Maisons d'ant

les membres du Bureau de Direction ou les propriétaires sont d'origine allemande.

30822

30822 Soumis un avis de réclamation, signifié à la Ville, par le Notaire Perôme, au nom de M. Isidore Collard, et de Madame Eugénie Blanchard.

Résolu

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport sur les faits, puis au Département en Loi, pour rapport sur la question légale.

30837

30837 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de permettre à M. Eugène Normandin de la Société Normandine et Frères, locataires de l'étal de Poucher Nos. 50-52 Marché Bonsecours, de continuer seul le commerce en question dans le dit étal et à signer le bail en son nom.

Résolu

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu d'approuver la dite recommandation.

18766

18766 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'expropriation de cette portion de l'avenue La Rivière, formée des subdivisions 14 et 15 du lot 156<sup>e</sup>, du Cadastre du Quartier Vieux-Royal.

Résolu

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que M. W. William G. Owens et C. N. Robillard, estimateurs soient nommés pour agir comme commissaires dans la dite expropriation, sous la présidence de Son Honneur le Recorder Geoffroy.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement à M. A. Durocher d'un compte de \$12.00, pour transport de charbon, à l'Hôpital des Variolux.



Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
 D'autoriser le paiement de la dite somme, à être prise sur le crédit voté pour le "combustible de l'Hôpital des Varioloux".

30628

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement des comptes suivants pour conférences données sur la tuberculose et la mortalité infantile, savoir:

Dr. J. H. Gervais, 2 conf.	\$ 10.00
Mlle. Idola St. Jean, 9 "	45.00
M. Armand Patenaude, opérateur	9.00
	64.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
 D'autoriser le paiement de la dite somme, à même le crédit voté pour la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile.

30741

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement à Mademoiselle Haruko Jarry d'une somme de \$10.00, pour douze jours de travail comme servante à l'Hôpital des Varioloux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
 D'autoriser le paiement de la dite somme.

Soumis un projet d'annonces, pour la demande de soumissions, pour la vente de vieux fil de cope et câbles recouverts de plomb.

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu  
 D'approuver les dites annonces, et d'en autoriser la publication, les soumissions devant être reçues jusqu'à midi, le 21 mars courant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Conformément au rapport du Directeur de Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, que l'allocation de \$200.00 pour entretien de cheval et voiture inscrite au nom de M. L. F. Robert, inspecteur des boulangeries, lui soit retranchée.

27472

Soumis un rapport du Surintendant de Police, déclarant que la police ne peut intervenir, au sujet de la plainte de Mademoiselle Lévesque, relativement au garage, situé au No. 548 rue Mentana.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver le dit rapport, et d'informer la plaignante en conséquence.

30778

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. L. Boret d'occuper le lot No. Cad. 990 Quartier Lafontaine No. 32 rue Robin, pour recevoir, emmagasiner et vendre de la gasoline, dans un réservoir souterrain.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est D'accorder l'autorisation demandée.

30832

Soumise une communication de l'Union des Brigettiers de Montréal, au sujet des salaires

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est De référer à l'Officier des Salairesraisonnables, pour considération, lors de la préparation de la liste des Salaires Raisonnables.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions, pour la fourniture de brigue.

Une seule soumission est ouverte, en présence des parties intéressées, savoir:



celle de la "National Brick Company of Lachine Limited", pour 7,000,000 de briques, aux prix de \$8.25 le mille, livrés sur les chars, et \$9.50 le mille, livrés sur les travaux.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu d'accorder le contrat à la dite Compagnie, au prix de \$9.50 le mille, livrés sur les travaux, de déposer le chèque de dépôt au bureau du Trésorier de la Cité, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir.  
M. le Commissaire McDonald dissident.

Soumise un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, en date du 26 février 1916, concernant le service des Tramways, rue Notre Dame.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu d'approuver le dit rapport, et d'en transmettre copie au Conseil, en réponse à l'interpellation de M. l'Échevin Larivière, en date du 18 octobre 1915.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

30831 Soumise une communication de M. F. X. Prunet, demandant le renouvellement de son privilège, pour l'exploitation du kiosque situé au milieu du Carré Viger.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu de référer au Surintendant des Parcs, pour rapport.

M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

Soumise une communication des Ferblantiers Courreurs au sujet des travaux exécutés par les Plombiers au service de la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de référer au Surintendant des Edifices Municipaux, pour rapport.

Soumise une demande de M. A. Saumont, pour une position comme menuisier.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de référer au Surintendant des Edifices Municipaux.

30831 Soumise une communication de M. Wilfrid Comtais, demandant le renouvellement de son privilège, pour tenir un kiosque, en face de l'Hôtel Place Viger.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Giroux, il est résolu de référer au Surintendant des Parcs, pour rapport.

Soumise une communication du "Builders' Exchange" transmettant une résolution, au sujet de l'Échelle des Salaires Raisonables.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de référer à l'Officier des Salaires Raisonables, pour considération lors de la préparation de la liste des Salaires Raisonables.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour l'achat de vieux fer, acier, plomb, etc. Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées.

1 <sup>o</sup> . H. Giff.	chèque de dépôt,	\$500.00
2 <sup>o</sup> . L. S. Parship & Sons,	do	500.00
3 <sup>o</sup> . W. S. Burke,	do	500.00
4 <sup>o</sup> . S. Taffis,	do	500.00
5 <sup>o</sup> . Dominion Iron & Steeling Co. Ltd.	do	500.00
6 <sup>o</sup> . Sessomvoin Bros.	do	500.00

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux,



Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer au Surintendant des Achats et des  
Ventes, pour tabulation et rapport, et de déposer  
les chèques de dépôt au bureau du Trésorier de la Cité.

25312 Soumise une interpellation de M. L'Échevin  
Blumenthal, demandant certaines informations,  
concernant le Lieutenant Savard.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

Résolu Soumise une application de M. Moise Pelletier,  
pour une position de plombier.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est  
De référer à l'Architecte de la Ville.

Résolu 30756 Soumise une communication de M. Bruno  
Pratler, au sujet de la taxe sur les chiens.  
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De transmettre au Conseil, pour référence à la  
Commission de Législation.

Résolu 30742 Soumise une communication de M. F. W. Feltner,  
qui désire s'engager dans le 206<sup>ème</sup> Bataillon,  
C.F.  
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer au Directeur de l'Assistance Municipale,  
pour rapport.

30762 Soumis un rapport conjoint du Directeur  
de l'Assistance Municipale et du Surintendant  
des Achats et des Ventes, recommandant de  
ne pas accepter l'offre de M. M. A. & L. Strachan,  
de fournir le pain au Refuge Municipal  
Meurling, et de conserver le fournisseur actuel.  
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver le dit rapport.

30784 Soumis un rapport du Directeur de l'Assis-  
tance Municipale, demandant l'autorisation de  
fermer le compte de Dame. Deuse Leonidas  
Dagenais, pour frais d'entretien de son père,  
à l'Asile Saint-Jean de Dieu.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
De référer de nouveau au Directeur de l'Assis-  
tance Municipale, pour rapport addi-  
tionnel.

Soumis le rapport du Député-Chef du  
Département des Incendies, sur les  
changements survenus dans la brigade,  
durant la quinzaine, se terminant  
le 29 février.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire  
McDonald,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver le dit rapport.

30740 Soumis le rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale, sur la requête  
de l'Institution des Sourdes-Muettes,  
concernant l'emploi des vieux blancs  
de cuir.

Sur proposition de M. le Commissaire  
Giroux,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey,  
il est

Résolu De référer au Surintendant des Impres-  
sions et de la Papeterie, pour savoir  
s'il peut utiliser ces blancs.

Soumis un rapport du Chef du  
Département des Incendies, recom-  
mandant de ratifier la démission  
du pompier Joseph Sagnon pour cause.  
Sur proposition de M. le Commissaire

30827  
Révisée  
par résolution  
du 11 mars 1916  
Vol. 16 - page 45



Mr Donald.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
D'approuver la dite recommandation.

La séance est ajournée au 6 du courant,  
à 11 hrs. A.M.

Journal M. Martiny

